

À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Claude Lavack
Joanne Morin-DeKlerck
Allison Mah
Lynette Lafrenière-Brussé
S. Rose Desrochers, SNJM
Aline Robidoux
Mona Berard
Eugène Prieur
Roger Lambert
Diane Rioux
Carmelle Abraham
357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949
1-888-233-4949

La LIBERTÉ

AGENCE de VOYAGES et d'ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, boul. Provencher
VOYAGES
233-3457
autopac
237-4816

Vol. 86 n°46 • du 3 au 9 mars 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Charles Clément aux Olympiques

C'est à la course que Charles Clément a accepté d'aller travailler comme gérant des services de presse pour les Jeux olympiques de Sydney.

■ Page 27.

Citation de la semaine

« On ne punira plus les gens pour avoir eu une augmentation de salaire. »

Si l'indexation du taux d'imposition des particuliers est une bonne nouvelle aux yeux de l'économiste Raymond Clément, les Manitobains profiteront-ils pleinement du septième budget Martin?

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



Viser haut !

Michelle Bazinet est entraîneure de l'équipe féminine de volleyball du Manitoba depuis moins d'un mois, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des rêves en or. ■ Page 19.

4,5 millions $ dans le rouge !

La DSFM a déposé le 28 février une première ébauche de son budget 2000-2001 qui prévoit un déficit de plus de 4,5 millions $. Ce budget ne comprend pas l'ajout de nouveaux programmes de maternelle à temps plein.

■ Page 7.

Les enfant au grand écran

Les parents et enfants souhaitant voir du cinéma en français pour tous les âges auront l'occasion de le faire au festival Freeze Frame, du 15 au 19 mars.

■ Page 9.

SOINS INFIRMIERS

25 étudiants au CUSB dès 2001

Érick THÉBERGE

Le ministre de la Santé, Dave Chomiak, a annoncé le 1er mars, cinq mesures visant à revaloriser la profession d'infirmière au Manitoba et combler la pénurie qui affecte la province, en manque de 600 infirmières.

Ces mesures visent entre autres à former rapidement du personnel infirmier, dont des francophones. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a donc reçu une bonne nouvelle : il offrira à 25 étudiants, à partir de septembre 2001, un programme de 23 mois sans interruption qui donnera accès au titre *d'infirmière autorisée*. À l'heure actuelle, la formation s'échelonne sur une période de quatre ans à l'Université du Manitoba. Les étudiants auront le choix entre les deux cheminements.

« C'est une très bonne nouvelle pour le Collège, explique la directrice des nouveaux programmes du CUSB, Raymonde Gagné. En fait, on revient à la formation continue. Le baccalauréat de l'Université du Manitoba offre le diplôme en 32 mois, en incluant des cours complémentaires. Si on les retire, il reste à peu près 23 mois. Les deux formations seront donc complémentaires », note-t-elle. Le programme de 23 mois permet d'obtenir un diplôme collégial plutôt qu'universitaire.

En ce sens, le CUSB espère toujours pouvoir offrir, à l'avenir, une année d'études supplémentaire qui permettrait aux étudiants de transformer leur diplôme en baccalauréat, condition nécessaire pour accéder à des postes de responsabilité.

Le CUSB recevra son budget du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle pour mettre le programme sur pied. Raymonde Gagné estime à 500 000 $ par année la somme nécessaire au programme.

Selon elle, l'annonce de Dave Chomiak sera bien accueillie par les établissements de santé qui vivent une grave situation de pénurie. Cependant, les associations professionnelles n'ont pas caché qu'elles n'appuyaient pas le projet de Dave Chomiak, qu'elles accusent de dévaloriser la profession en diminuant les exigences de la formation.

Celui-ci se défend en clamant que son gouvernement a consulté le milieu et que son plan reflète les volontés des infirmières.

En plus de vouloir augmenter le nombre d'infirmières au Manitoba, le ministre a débloqué trois millions $ pour développer la formation continue des infirmières travaillant en région.

Dave Chomiak a annoncé que son ministère, de concert avec les syndicats et les employés de première ligne, trouvera des moyens pour éliminer les barrières qui empêchent les jeunes infirmières d'accéder à des postes permanents.

Dave Chomiak veut aussi améliorer les conditions de travail des infirmières. Enfin, il prévoit créer un conseil consultatif chargé de se pencher sur les problèmes et le rôle de la profession dans le système de santé manitobain.

our vos assurances, appelez-nous!

On s'occupera bien de VOUS, nous vous l'assurons.


Maurice Balcaen. C.A.I.B.


Emile Vermette. C.L.U., C.A.I.B.

987-8060 • 237-8434

Assurances Balcaen Vermette Inc.
1065, chemin Autumnwood
Winnipeg (Manitoba) R2J 1C6
Lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30
jeudi de 9 h à 19 h • Samedi de 10 h à 14 h

Assurances Forest ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T4
Lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30
Samedi de 10 h à 15 h

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

Pour l'égalité, la paix et la démocratie

Sandra POIRIER

Du 8 mars au 17 octobre, des activités de toutes sortes se dérouleront un peu partout à travers le monde dans le cadre de la Marche mondiale des femmes 2000, un événement international de revendication contre la pauvreté et la violence faite aux femmes et aux enfants.

Ce projet international a été instigué par la Fédération des femmes du Québec qui, en 1995, avait organisé une marche des femmes contre la pauvreté. Plus de 850 participantes avaient marché pendant dix jours pour gagner neuf revendications liées à la justice économique.

« Un des buts de la Marche mondiale des femmes 2000 est de forcer les gouvernements à effectuer des changements pour améliorer la situation et la qualité de vie des femmes et des enfants », indique la coordonnatrice de la Marche mondiale des femmes à Winnipeg, Rita Hamel.

La Marche mondiale des femmes 2000 débutera lors de la journée internationale des femmes, le 8 mars, dans quelque 146 pays, pour se poursuivre jusqu'au 17 octobre, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté.

À Winnipeg, des activités ont été prévues pour souligner cette première journée. Dès 11 h, au University Women's Club, la capitaine Chathy Priestman fera une présentation sur les femmes dans les forces militaires. De 11 h 45 à 13 h 15, un dîner-rencontre aura lieu au palais législatif. Le grand rassemblement aura lieu à 18 h au Centre Union (275, rue Broadway) pour le lancement officiel de la Marche mondiale des femmes 2000.

Des activités et des conférences se poursuivront tout au long des mois de mars à octobre. Un événement provincial aura lieu le 17 septembre. Jusqu'à présent, une marche et des célébrations ont été prévues lors de cette journée. « Le 15 octobre, il y aura un rassemblement national devant les bureaux de l'Organisation des Nations Unies à Ottawa, précise Rita Hamel. Des cartes d'appui et des pétitions qui auront été recueillies au cours des mois précédents seront présentées aux dirigeants. » Le rassemblement international aura lieu le 17 octobre à New York.

Au Manitoba, ce sont les Oblates qui ont pris en main le projet. « Il y a déjà près de 20 organismes du Manitoba qui se sont impliqués dans cette cause », précise Rita Hamel.

Toutes personnes intéressées à se joindre aux équipes de bénévoles déjà en place peuvent assister le 16 mars à 18 h à une rencontre qui aura lieu au 601 rue Aulneau. « Les hommes sympathiques à la cause des femmes sont aussi les bienvenus », mentionne Rita Hamel. Information : 233-7287.



Conseil national des produits agricoles | National Farm Products Council

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

dans le cadre d'une enquête sur le bien-fondé de la création d'un office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion pour les bovins de boucherie

Le Conseil national des produits agricoles a reçu de l'Association canadienne des éleveurs de bovins (de concert avec les associations provinciales de producteurs de bovins) une proposition de création de l'Office mentionné ci-dessus, qui serait financé au moyen d'un prélèvement appliqué aux bovins de boucherie canadiens commercialisés sur le marché intérieur, aux bovins de boucherie importés et à l'équivalent carcasse du boeuf et des produits du boeuf importés.

Le Conseil, en vertu de l'article 8 de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la Loi), déclare par la présente qu'il a formé un Comité de ses membres en vue d'examiner le bien-fondé de l'établissement d'un tel office en vertu de l'article 39 de la Loi et que ce Comité tiendra des audiences publiques.

Le Comité fixera les endroits, jours et heures des audiences (veuillez à cette fin consulter ci-dessous l'Avis de conférence) qui feront l'objet d'un avis subséquent. Les membres du Comité sont le vice-président du Conseil Ron O'Connor, qui présidera le Comité, et les membres du Conseil Raymond Cloutier et Sandy McCurrach.

Le Comité présentera les résultats de son enquête au Conseil entier, et ce dernier présentera un rapport comprenant ses recommandations au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

L'enquête menée par le Comité du Conseil portera sur les points suivants:

a) la situation actuelle des producteurs canadiens et des importateurs de bovins, de boeuf et de produits du boeuf, ainsi que la mesure dans laquelle ils appuient l'établissement d'un office;

b) les incidences potentielles de l'établissement d'un office canadien sur les activités des producteurs et des importateurs;

c) les moyens de veiller à ce qu'un office conserve l'équilibre entre les intérêts des producteurs, des importateurs et des consommateurs;

d) l'ébauche de la proclamation et du plan de promotion et de recherche énoncés dans la proposition de l'Association canadienne des éleveurs de bovins;

e) la portée et la nature de la coopération fédérale-provinciale requise pour la mise en oeuvre du plan national proposé, y compris la démarche graduelle proposée de participation provinciale, l'harmonisation efficace des pouvoirs fédéraux et provinciaux de perception des prélèvements et leur conformité à l'Accord sur le commerce intérieur;

f) la perception de prélèvements sur les bovins et le boeuf importés, y compris la conformité aux droits et obligations du Canada en vertu des accords commerciaux internationaux;

g) le bien-fondé d'imposer quelque restriction aux activités d'un office de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie ou aux pouvoirs qu'il serait autorisé à exercer en vertu de l'article 42 de la Loi.

Pour obtenir une copie de la *«Proposition de création d'un office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion pour les bovins de boucherie»*, s'adresser au Conseil national des produits agricoles au 344 de la rue Slater, 10e étage de l'Immeuble Canada, Ottawa (Ontario), K1R 7Y3, téléphoner au (613) 995-6752, expédier un message par télécopieur au (613) 995-2097 ou consulter le site web du Conseil à l'adresse **www.nfpc-cnpa.gc.ca.**

Toute personne ou association qui désire présenter des commentaires sur les questions examinées dans le cadre de cette audience peut le faire en expédiant par la poste ou en remettant elle-même un mémoire à la secrétaire des audiences, Mme Carola McWade, à l'adresse ci-dessus. Le mémoire doit être signé, porter une adresse de retour et indiquer si l'auteur désire témoigner aux audiences. Pour être admissible, tout mémoire doit parvenir au Conseil au plus tard le vendredi 31 mars 2000.

Pour plus de précisions sur le processus d'audience, voir aux coordonnées ci-dessus les *«Règles régissant une audience publique relativement à une proposition visant à établir un office canadien de recherche, de développement du marché et de promotion pour le boeuf».*

AVIS DE CONFÉRENCE

Par la présente, le Conseil signifie aux parties intéressées l'avis qu'il tiendra le vendredi 14 avril 2000 à Ottawa, en vertu de l'article 7 de ses Règles régissant les audiences publiques, une conférence préalable aux audiences afin de fixer les dates et endroits des audiences ainsi que les procédures afférentes. Toute partie qui désire prendre part à cette conférence devrait en aviser à l'avance la secrétaire des audiences afin d'être informée de l'endroit exact de la conférence et d'en obtenir l'ordre du jour.

Établi à OTTAWA, le 18ième février 2000.

Canada



photo: Daniel Bahuaud

Salut à Ron Lemieux !

Près de 80 personnes, dont certaines représentaient des organismes communautaires de la circonscription de La Vérendrye, se sont rendues à Lorette le 24 février pour rencontrer le ministre provincial de la Consommation et des corporations, Ron Lemieux, à l'occasion de l'ouverture officielle de son bureau de circonscription. Selon le député néo-démocrate, la maison, située au 599 chemin Dawson, servira de pied-à-terre et lieu de rencontre utile. « C'est toujours important de dialoguer avec les résidants de La Vérendrye, souligne Ron Lemieux. Quand on est à l'écoute de sa circonscription, on comprend davantage ses besoins et on arrive à de meilleures solutions. » Sur la photo, Ron Lemieux s'entretient avec la présidente de la CSFM, Yolande Dupuis

La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

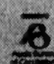
L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

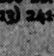
Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

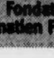
ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

TÉLÉVISION

Des « soleils » bien à nous

Gabriel Tellier et Michelle Augert de Saint-Boniface, ainsi que Richard Lemoine de Sainte-Agathe, passeront en mars à l'émission Parcelles de soleil de Radio-Canada.

Daniel BAHUAUD

Ce n'est pas à tous les jours qu'on passe à la télévision, surtout à une des émissions jeunesse les plus populaires de Radio-Canada. Or, Michelle Augert, Gabriel Tellier et Richard Lemoine ont justement eu l'occasion l'automne dernier de participer au tournage de *Parcelles de soleil*. Les deux élèves de l'école Lacerte à Saint-Boniface et le jeune de Sainte-Agathe s'estiment heureux, et surtout chanceux, d'avoir fait cette expérience.

« J'ai dû voir *Parcelles de soleil* 1 000 fois, lance Michelle Augert. Alors quand on m'a demandé si je voulais être une invitée, c'était comme si un rêve se réalisait. »

« C'est une expérience que je voudrais répéter, ajoute Gabriel Tellier. J'ai adoré ça. »

Animée par Claude Lafortune, *Parcelles de soleil* valorise les différences entre les personnes en les normalisant. Chaque semaine, on y trouve des jeunes de races et de cultures différentes. Certains sont handicapés, d'autres sont malades, d'autres ont vécu des expériences extraordinaires. L'idée est de célébrer la personne telle qu'elle est.

Âgée de 14 ans, Michelle Augert apprécie le message glissé dans chaque épisode. Atteinte du syndrome de William, elle éprouve parfois des sauts d'humeur. Elle a également de la difficulté à comprendre les sujets scolaires plus abstraits, comme les mathématiques. « Claude Lafortune m'a accepté pour qui je suis, souligne-t-elle. Il comprenait comment je me sentais, que je trouvais ça long et que j'étais parfois frustrée. Il a respecté mes sentiments avec beaucoup de patience. C'est aussi un homme très artistique. En un rien de temps, il m'a fait un lapin en papier! »

Même son de cloche pour Gabriel Tellier. L'élève de 5e année souffre de glaucome congénital, une maladie qui affecte sa vue et qui pourrait un jour le rendre aveugle. « Claude Lafortune m'a traité en adulte, ce que j'ai vraiment apprécié, note Gabriel Tellier. Il m'a interviewé et m'a permis d'expliquer comment le glaucome affecte ma vie. »

Richard Lemoine, pour sa part, a été choisi parce qu'en 1997, il a vécu « l'inondation du siècle ». Lors du tournage en octobre, *Parcelles de soleil* a également interviewé Pascal Courcelles et Damien Lemoine, deux autres élèves de l'école de Sainte-Agathe. « On a fait le tour du village, et on a parlé de ce qu'on vit quand tout est inondé, explique l'élève en 5e année. En 1997, j'étais encore plus jeune et je ne comprenais pas tout à fait ce qui se passait. La famille a vidé le sous-sol et on est allé rester dans un hôtel à Winnipeg. J'avais très peur que les maisons de Sainte-Agathe soient détruites. »



Photo : gracieuseté famille Tellier

Gabriel Tellier (avec Claude Lafortune) : « Claude Lafortune m'a traité en adulte, ce que j'ai vraiment apprécié. »

C'est la première fois que Michelle Augert et Gabriel Tellier étaient sous les feux de la caméra. Richard Lemoine est un peu plus rodé, ayant été interviewé en 1997 et ayant participé au tournage de l'émission *Clandestin*. Les trois jeunes se sont bien amusés.

« Ça m'a vraiment donné le goût de faire de la télé, mais pas d'être comédien, mentionne Gabriel Tellier. Je suis allé à l'aéroport avec l'équipe de Radio-Canada pour accueillir Claude Lafortune lorsqu'il est arrivé en ville. On a repris la même scène trois fois, parce qu'ils voulaient plusieurs prises de vue. C'était long. Ça nous a pris une grande journée pour tourner une émission de 15 minutes! Mais j'ai adoré ça. L'équipement, les caméras, les micros et les écouteurs m'ont fasciné. Ça et l'équipe à la technique. Hugo, le caméraman, n'arrêtait pas de me taquiner. Il me volait tout le temps mon chapeau. »

« Le grand secret est de ne pas regarder la caméra, sinon on vous fait reprendre la prise, explique Richard Lemoine. On a visité la nouvelle digue du village. Claude Lafortune a organisé une course sur la digue. C'était bien amusant de le voir courir avec nous, et encore plus comique de voir les caméraman nous suivre à toute vitesse avec leur équipement! »

« L'équipe de Radio-Canada m'a suivi partout dans l'école, note Michelle Augert à son tour. Comme ça, on aura une idée du déroulement d'une de mes journées d'école, parce que je suis un programme scolaire modifié. On a fait un tour à la bibliothèque, on a joué à l'ordinateur et ensuite, on s'est rendu au gymnase. À la fin de la journée, j'étais fatiguée, mais triste aussi que cette belle expérience prenne fin. »

Les épisodes de *Parcelles de soleil* mettant en vedette Gabriel Tellier et Michelle Augert seront diffusés les 5 et 12 mars respectivement à 9 h 45 à l'antenne de CBWFT. L'épisode portant sur Sainte-Agathe sera diffusé le 19 mars.

SAINT-LÉON ET MARIAPOLIS

La fusion fait son chemin

Les coopératives de Saint-Léon et de Mariapolis étudient la possibilité de fusionner. À l'heure actuelle, les conseils d'administration n'ont pris aucune décision. « Les deux conseils sont en train de préparer une étude, explique le gérant de la coopérative de Saint-Léon, Gilbert Comte. Ils feront le point lors de l'assemblée générale annuelle à la fin avril. Ce sont les membres qui prendront la décision finale. »

Les ventes de la coopérative de Saint-Léon atteignent 22 millions $ et celles de Mariapolis se chiffrent à 15 millions $. Une fois réunies, les deux entreprises deviendraient la deuxième plus grosse coopérative du Manitoba, au niveau des ventes.

« C'est sûr qu'on deviendrait plus gros, indique Gilbert Comte. On pourrait offrir une gamme de produits plus variée. Mais les membres se prononceront à la fin avril, il faut attendre leur décision. »

La coopérative de Mariapolis, qui compte 1 400 membres, est axée sur l'agriculture tandis que celle de Saint-Léon, qui compte 4 100 membres, est reconnue pour la diversité de ses produits.

É.T.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

La Faculté des arts, de l'administration des affaires et des sciences

ÉCOLE DE TRADUCTION

Séance d'examen (examen d'admission)

- s'adressant aux candidats et aux candidates qui désirent s'inscrire pour l'année universitaire 2000-2001.

Date : le samedi 25 mars 2000

Heure : de 13 h à 17 h

Lieu : Salle 1147

Les personnes ne pouvant se présenter à cet examen peuvent faire celui qui est disponible sur le site de l'École de traduction à l'adresse suivante : http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/maubin/

Madame Marie-Christine Aubin

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
Courriel : maubin@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



ÉTUDES HORS-PROVINCE POUR FRANCOPHONES

Les bourses d'études hors-province sont offertes aux étudiants de niveau postsecondaire, faisant partie du groupe dont la langue minoritaire est le français au Manitoba, et qui ne peuvent poursuivre leurs études dans leur langue maternelle dans leur province de résidence.

Pour avoir droit à la bourse, il faut :
1. faire partie du groupe dont la langue officielle est minoritaire (le français, au Manitoba),
2. être inscrit, ou être admissible à l'inscription à quatre cours complets en français (24 unités ou l'équivalent de quatre cours) donnés dans des établissements postsecondaires francophones ou bilingues dûment agréés au Canada, mais hors du Manitoba.

NOTA : Les participants au Programme de moniteurs de langues officielles sont éligibles.

Montant de la bourse : 2500$ pour l'année scolaire.

Veuillez communiquer avec :
Lise Plouffe au Bureau de l'éducation française au 945-6935.


Gouvernement du Canada

Éducation et formation professionnelle Manitoba


Radio-Canada Manitoba

Captez CKSB et CBWFT dans le web !

Il suffit de vous rendre au site web de Radio-Canada Manitoba et le tour est joué !

Que vous soyez à La Broquerie, Churchill, Moscou ou Sidney, vous pouvez écouter les bulletins régionaux de CKSB dans le web en tout temps.

Vous avez manqué les informations locales du Manitoba Ce Soir ? Pas de problème ! Venez les regarder dans notre site web !



http://radio-canada.ca/manitoba

Plus près de vous, plus souvent, plus longtemps !



La tradition se poursuit!

Glen Lawn, votre voisin de confiance depuis plus de quarante ans, est fier de vous annoncer l'ouverture de notre salon funéraire sur place. Nos installations uniques en leur genre ont vraiment été pensées et bâties pour répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui. Il nous fera plaisir de vous y accueillir en tout temps et de vous faire visiter les lieux en plus de vous expliquer tous les changements apportés à notre gamme de services qui ont fait leur marque dans la communauté de Winnipeg.

Glen Lawn – Le salon funéraire de votre communauté.

Des renseignements supplémentaires vous seront fournis sur les journées portes ouvertes prévues les 18 et 19 mars.



GLEN LAWN
SALON FUNÉRAIRE ET CIMETIÈRE
455 Lagimodiere Boulevard · Winnipeg
(En face de la Monnaie royale canadienne.)
(204) 982-7550



ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Antoine Hacault « à bout de forces »

L'archevêque de Saint-Boniface, Antoine Hacault, a quitté le 25 mars l'Hôpital général Saint-Boniface pour résider provisoirement à la maison provinciale des sœurs Grises.

Au moment d'écrire ces lignes, le diagnostic à son sujet n'était toujours pas complet. L'archevêque souffre d'une infection pulmonaire qui le laisse essoufflé et en besoin d'oxygène. Face à la rumeur qui veut qu'Antoine Hacault soit atteint d'un cancer du poumon, le vicaire général du diocèse et curé de la paroisse Cathédrale, Albert Fréchette, a indiqué qu'il était trop tôt pour arriver à de telles conclusions. Une consultation avec un oncologiste était tout de même prévue le 2 mars.

« C'est vrai que ce bruit circule, et a même été annoncé dans une paroisse du diocèse, mais on ne sait vraiment pas dans quel état se trouve l'archevêque, explique Monseigneur Fréchette. Il est à bout de forces, mais les médecins ne se sont toujours pas prononcés. »

D. B.



Pêches et Océans / Fisheries and Oceans
Garde côtière / Cost Guard
Region du centre et de l'arctique / Central and Artic Region

APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets individuels mentionnés ci-dessous adressées à l'agent de négociation des contrats, Pêches et Océans Canada, Garde côtière canadienne, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1 sur lesquelles sont inscrits le nom et le numéro du projet seront acceptées jusqu'à 15 h le jour de la fermeture de l'appel d'offres.

N° de la soumission : F2574-9018, MERX 25001 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Secteur de Black Bear Island, lac Winnipeg (Manitoba)

N° de la soumission : F2574-9019, MERX 25013 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Secteur de la rivière Bloodvein, lac Winnipeg (Manitoba)

N° de la soumission : F2574-9021, MERX 25023 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Effluents du bassin sud, lac Winnipeg (Manitoba)

N° de la soumission : F2574-9022, MERX 25024 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Bassin sud, lac Winnipeg (Manitoba)

La date limite pour la présentation d'offres est le 22 mars 2000 à 15 h (heure locale).

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, veuillez composer le (519) 383-1963.

Pour vous procurer des dossiers d'appels d'offres individuels, communiquez avec le MERX au 1-800-964-6379.

Pour être admissibles, les soumissions doivent être présentées sur des formulaires fournis par le MERX et doivent être accompagnées du cautionnement indiqué dans le dossier d'appels d'offres.

La soumission la moins élevée ne sera pas nécessairement l'offre retenue.

Canadä

Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



PROGRAMME MANITOBAIN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE !

Êtes-vous une femme ayant entre 50 et 69 ans?

- Si oui, vous êtes invitée à prendre un rendez-vous afin de subir une mammographie (radiographie des seins) et un examen des seins.
- Grâce aux mammographies pratiquées régulièrement, il est possible de détecter la plupart des cancers du sein deux à trois ans avant que vous ressentiez des changements.

Notre unité mobile sera dans les localités suivantes :

Village	Date	Endroit
Sainte-Anne	**du 6 au 23 mars**	**Hôpital de Sainte-Anne**
Vita	**du 27 au 29 mars**	**Centre de santé de Vita**

Veuillez noter que les dates sont provisoires et pourraient changer.
Les rendez-vous sont limités; appelez tôt pour éviter d'être déçue.

Le dépistage précoce peut sauver des vies!
Composez le 1 800 903-9290 dès aujourd'hui.

BUDGET FÉDÉRAL

La réaction des Franco-Manitobains

Greg Selinger, Ronald Duhamel, Raymond Clément, Paul Ruest, Raymond Lafond, Raymond Hébert, Guy Préfontaine et Mariette Mulaire commentent la réduction des impôts, les transferts pour la santé et l'éducation, ainsi que l'aide à la recherche.

Daniel BAHUAUD

Dans son budget dévoilé le 28 février, le ministre des Finances, Paul Martin, a misé sur la réduction des impôts. D'ici 2004, les particuliers épargneront 40 milliards $, soit une réduction moyenne d'environ 500 $ par personne. En plus, l'impôt sur le revenu a été indexé, ce qui empêchera les Canadiens d'être victimes de l'inflation. Cependant le gouvernement libéral n'a accordé que 2,5 milliards $ pour la santé et l'éducation, la part revenant au Manitoba étant de 90 millions $.

Selon le politologue Raymond Hébert, il s'agit d'un budget de droite. « L'Opposition réclame depuis longtemps de telles réductions, et Paul Martin les a accordés, mentionne le politicologue, Raymond Hébert. Par contre, les libéraux n'ont pas réinvesti dans les programmes sociaux, ni créé plus d'emplois. »

Mais cela ne déplaira pas nécessairement aux particuliers. « Une famille de quatre personnes gagnant 40 000 $ par année épargnera 500 $ en 2000, et près de 900 $ en 2004, note l'ancien professeur en économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Clément. De plus, l'indexation empêchera les contribuables de perdre du revenu. On a aussi augmenté les seuils d'impôt de 29 000 $ à 35 000 $, et de 59 000 $ à 70 000 $. On ne punira plus les gens pour avoir eu une augmentation salariale! Ce sont de bonnes nouvelles pour la classe moyenne. »

Les entrepreneurs, eux, sont heureux du budget. Directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, Mariette Mulaire estime que la réduction de 18 milliards $ des impôts pour les corporations et les petites et moyennes entreprises est de bon augure. « Ces mesures seront bénéfiques pour l'économie, dit-elle. Les 18 milliards $ libérés réduiront le nombre de fermeture d'entreprises, tandis que les réductions pour les particuliers encourageront la consommation. L'effet domino permettra à tous d'en profiter. »

Président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Guy Préfontaine estime cependant qu'à l'avenir, le gouvernement devra s'attaquer plus vigoureusement à la dette nationale. « Ottawa devrait limiter ses dépenses, car on est loin d'être rendu au bout du tunnel. », souligne-t-il.

Les Canadiens qui espéraient qu'Ottawa soit plus généreux à l'égard des programmes sociaux ont cependant été déçus. Le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, déplore ce manque d'engagement du fédéral. « Les sommes versées pour la santé et l'éducation ne sont pas adéquates, explique-t-il. L'an dernier, on nous a donné 131 millions $. Et il y a cinq ans, c'était 300 millions $. Il ne s'agit aussi que d'aide ponctuelle. Or, nous avons des besoins en santé importants, qui ne seront pas comblés sans solutions à long terme. L'ironie, c'est que le fédéral est mieux équipé pour prélever l'argent pour la santé que ne l'est la Province. Pour chaque dollar perçu par le Manitoba, Ottawa en perçoit deux. Et c'est sans même inclure la TPS! Mais le fédéral ne fournit que 11 % des sommes accordées au Manitoba pour la santé. »


Photo : APF

Paul Martin a dévoilé son budget le 28 février.

Vice-président en finances à l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), Raymond Lafond n'envisage pas la situation tout à fait du même œil. « Je comprends la réaction de Greg Selinger, mais l'argent est assez substantiel, dit-il. Les transferts ont augmenté, la péréquation aussi. Et Ottawa a donné 4,1 milliards $ à la recherche. Pour le Manitoba et l'HGSB tout particulièrement, l'annonce est assez belle. »

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest se dit heureux du transfert pour la santé et l'éducation, mais déplore le fait que le fédéral ne se soit toujours pas engagé à régler le problème du sous-financement des institutions postsecondaires. « Quant aux mesures touchant la recherche, elles n'aideront pas les petites universités ou les étudiants au 1er cycle, dit-il. Les grandes universités mieux nanties en recherche en bénéficieront. »

Pour le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel le gouvernement libéral n'a pas manqué à son devoir. Il souligne que les paiements de transfert ont augmenté et qu'en plus, d'autres sommes seront probablement versées pour la santé. « Le ministre fédéral de la santé, Allan Rock, et ses homologues provinciaux vont se rencontrer d'ici cinq semaines pour discuter de stratégies de financement à long terme, explique-t-il. Le budget représente un bon équilibre entre les dépenses et les réductions d'impôt, mais il n'est qu'une étape à la solution d'un problème très complexe. Selon la santé de l'économie, le fédéral prendra d'autres mesures. »

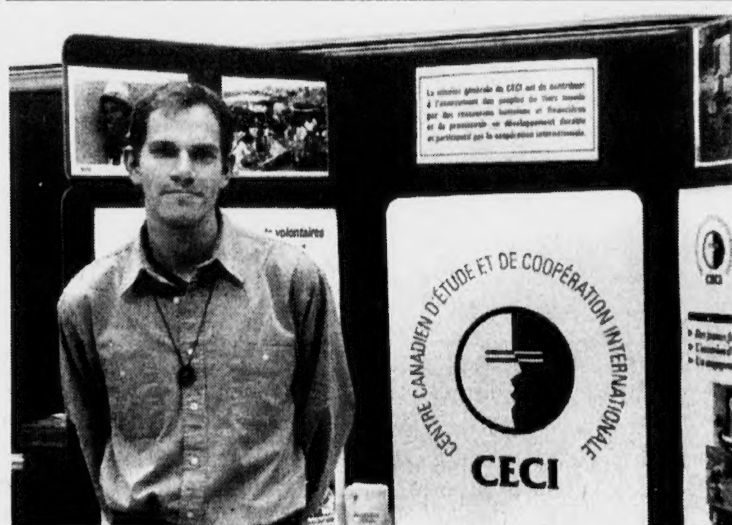


photo: Érick Théberge

Tout un monde au CUSB !

La journée internationale tenue au Collège universitaire de Saint-Boniface, le 25 février, a attiré une centaine de personnes. L'organisateur de l'événement, le professeur-adjoint en géographie, Steve Déry, a compté environ 70 personnes à la table ronde du matin et une cinquantaine d'étudiants à la conférence de Martin Girard,(sur la photo) candidat à la maîtrise en science de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Information sur le gouvernement du Canada pour vous!

Numéro sans frais et site Internet

Le gouvernement du Canada met à votre disposition un numéro sans frais et un site Web afin de vous renseigner sur ses programmes, ses services, ses produits et ses projets.

Composez le numéro ci-dessous pour communiquer avec un de nos sympathiques préposés à l'information bilingues ou rendez-vous sur le très convivial site du Canada qui vous donnera accès à plus de 450 sites du gouvernement du Canada.

Par téléphone ou sur Internet, toute l'information dont vous avez besoin se trouve au bout de vos doigts !

1 800 O-Canada

(1 800 622-6232) 8 h à 20 h HNE

www.canada.gc.ca

Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

Canada



Robert V. Dupuis, B.A. Admin.

AVISEUR FINANCIER

Croyez-vous que vous payez trop d'impôts?

Contactez-moi pour une consultation sans obligation.

- Assurance-vie
- Certificats à terme
- Fonds mutuels
- Plans d'épargne et autres...

Tél.: 257-9877 ou 489-4640 poste 259



BOURSES ***ÉTUDES POUR LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES***

Des bourses sont disponibles pour encourager des professeurs qui enseignent ou enseigneront en français (programme d'immersion, français de base, écoles franco-manitobaines) à améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que leurs méthodes pédagogiques et ce dans un établissement d'enseignement postsecondaire dûment agréé, au Canada.

Le candidat doit être inscrit à l'un des cours suivants (d'une durée minimale de deux semaines) entre le 1er avril et le 31 août 2000:
- un programme d'immersion en français ou un cours à unité offert dans un établissement francophone ou bilingue;
- *M.I.E.L.S, (Mois intensif pour les enseignants et les enseignantes de langue seconde)* offert par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Montant de la bourse : 300$ par semaine jusqu'à concurrence de 1200$ pour les cours hors province, 800$ pour le cours *M.I.E.L.S.* de quatre semaines et l'équivalent des frais d'inscription pour les autres cours à unités offerts par le Collège universitaire de Saint-Boniface. Veuillez communiquer avec *Lise Plouffe*, Bureau de l'éducation française au (204)945-6935.

Date limite d'inscription : le 1er avril 2000


Gouvernement du Canada

Éducation et formation professionnelle Manitoba


PROJET ÉDUCATIF PANCANADIEN

Du PEP dans les discussions

Deux ans et demi après la mise en branle du Projet éducatif pancanadien, les membres du Consortium discutent de l'avenir du projet.

Sandra POIRIER

Initié par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) en 1997, le Projet éducatif pancanadien (PEP) avait pour but de bâtir une vision commune de l'éducation pour permettre aux francophones en milieu minoritaire de faire front commun auprès des gouvernements fédéral et provinciaux afin de réclamer un financement adéquat.

Depuis ses débuts, le PEP a formé un Consortium regroupant neuf partenaires, mais aucun d'entre eux ne peut négocier avec le ministère du Patrimoine canadien parce qu'ils ne sont pas des institutions formelles (1). Le Consortium a donc eu recours à l'expertise d'un expert-conseil, Ronald Bisson, pour identifier les failles du projet et les solutions à envisager.

Le rapport de Ronald Bisson, intitulé "Constats et transformations proposées pour le PEP", propose la création d'un regroupement des conseils scolaires de langue française (RCSLF) et d'un regroupement communautaire de l'éducation française. Le RCSLF comprendrait la Fédération nationale des conseillères et conseillers scolaires francophones (FNCSF) ainsi que la Commission provinciale de l'éducation du Nouveau-Brunswick, tandis que le regroupement communautaire serait formé des partenaires actuels du Consortium et d'autres personnes ou groupes qui sont en mesure de provoquer des actions concrètes.

Réuni à Winnipeg du 18 au 20 février, le conseil d'administration de la FNCSF a adopté une des neuf propositions du rapport et accepte la création d'un regroupement des conseils scolaires de langue française. Le président de la FNCSF, Marc Boily indique que plusieurs modèles seront envisagés lors d'une rencontre à la fin de mars. « La Fédération pourrait ajouter un regroupement à sa structure. Le regroupement serait chargé de développer des ententes avec le gouvernement et de faire du réseautage. La Fédération pourrait aussi disparaître pour donner lieu à un nouveau regroupement de conseils scolaires francophones. »

La Fédération espère pouvoir clarifier ces choix lors son assemblée générale annuelle le 2 août à Sherbrooke.

Par ailleurs, les partenaires du Consortium ont entamé des discussions sur les recommandations soumises par Ronald Bisson qui concernent les changements de nom, de mission et de vision du Consortium. « Jusqu'à présent, ces discussions démontrent que les membres du Consortium n'ont pas l'intention de changer de nom. Cependant, il semble y avoir consensus pour traiter les observateurs et les partenaires sur un même pied d'égalité, ce qui pourrait signifier que le Consortium soit à l'avenir composé de 15 organismes », mentionne Jean-Pierre Dubé.

Des décisions seront arrêtées lors de la réunion des membres du Consortium les 26 et 27 mars à Ottawa.

(1) Les neuf partenaires du Consortium sont : L'Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français, l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Association canadienne francophone des doyens et doyennes, directeurs et directrices de l'éducation, la Commission nationale des parents francophones, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, la Fédération de la jeunesse canadienne-française, la Fédération des conseillères et conseillers scolaires francophones, le Regroupement des universités francophones hors Québec et le Réseau de l'éducation francophone à distance du Canada.

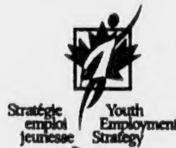
EMBAUCHEZ des étudiants...

aux employeurs

Vous avez besoin d'aide cet été mais croyez ne pas en avoir les moyens financiers?

Le programme Placement carrière-été est peut-être la réponse à votre dilemme. Pour connaître les critères d'admissibilité à une subvention salariale, veuillez communiquer avec votre Centre des ressources humaines local.

date limite : le 10 mars



Canada

DSFM

En voiture !

Sandra POIRIER

Lors de la réunion de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) le 23 février, les commissaires ont décidé que la DSFM assumera, dès la prochaine rentrée scolaire, la gestion du transport de ses élèves du sud de la province.

La Division scolaire de la Rivière-Rouge a refusé l'offre que lui a faite la DSFM le 27 janvier. Dans cette offre, la DSFM proposait à la Rouge de fournir gratuitement le transport à tous ses élèves pendant une durée de cinq ans. Elle proposait aussi de prendre à son emploi le directeur du transport et de l'entretien de la Rouge pour une durée minimale de trois ans. En échange, la DSFM demandait que la Rouge lui transfère, sans frais, l'ensemble de son parc d'autobus scolaires ainsi que l'inventaire des matériaux reliés aux autobus.

Les commissaires de la Rivière-Rouge, réunis le 14 février, ont refusé cette offre qu'ils ont qualifiée d'inacceptable.

« À la suite du refus de la Rouge, la DSFM va probablement envisager de faire appel à un contractuel, indique le président de comité de finances, Claude Lemoine. C'est de cette manière que la DSFM gère le transport scolaire dans les autres régions et tout semble bien se dérouler.

« De plus, si on regarde la dernière facture de la Rivière-Rouge pour le transport, on calcule pouvoir épargner environ 30 % en embauchant les services d'un contractuel », ajoute-t-il.

Selon les estimations de la Rouge, la DSFM pourrait payer jusqu'à 87 $ par élève pour ses services de transport pour l'année en cours. Cependant les coûts pourront être ajustés à la baisse en fin d'année si les autobus n'ont pas subi de bris, ou si les conditions climatiques ont été douces et n'ont pas endommagé le parc d'autobus. La DSFM sait donc seulement en août quels sont les coûts réels en transport. L'an dernier, la facture de la Rouge s'est ainsi chiffrée à 35 $ par élève transporté.

Depuis ses débuts, la DSFM avait recours aux services des transports dispensés par la Rivière-Rouge. La situation précaire de la division, qui pourrait même être amalgamée à la Division scolaire de Morris-McDonald en 2002, a amené la DSFM à étudier des solutions alternatives.

L'éducation en français par excellence

Consortium de recrutement des commissions scolaires de la région du Grand Vancouver/Vancouver and Surrounding School Districts Recruitment Consortium 2000.

- *School District # 33 (Chilliwack)*
- *School District # 37 (Delta)*
- *School District # 38 (Richmond)*
- *School District # 43 (Coquitlam)*
- *School District # 45 (West Vancouver)*
- *School District # 75 (Mission)*
- *School District # 93 (Conseil scolaire francophone)*

Campagne de recrutement

L'enseignement public en français en Colombie-Britannique

Le Consortium de recrutement du personnel enseignant francophone lance sa campagne de recrutement pour l'année scolaire 2000 – 2001. Le Consortium regroupe les commissions scolaires suivantes de la région du Grand Vancouver : **Delta, West Vancouver, Chilliwack, Mission, Coquitlam, Richmond et le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.**

Les besoins en enseignement en français s'accentuent en Colombie- Britannique, soit pour les programmes d'immersion française, l'enseignement du français au secondaire, le français langue seconde et le programme d'éducation francophone.

Si vous avez un intérêt pour le défi d'enseigner en Colombie-Britannique, particulièrement dans la région du Grand Vancouver, nous vous invitons à faire une demande d'emploi auprès du Consortium. **Nous sommes à la recherche de personnes BILINGUES et dynamiques possédant les qualifications pour l'enseignement dans le système scolaire de leur province.**

Les personnes intéressées sont priées de consulter le site Internet du Conseil scolaire francophone au www.csf.bc.ca pour télécharger le formulaire de demande d'emploi. Nous vous demandons de nous envoyer le formulaire complété, accompagné de votre curriculum vitæ, d'une copie de vos diplômes, de vos relevés de notes universitaires et d'un brevet ou permis d'enseignement, ainsi que de trois références professionnelles, **avant le 17 mars 2000,** à l'attention de :

Consortium de recrutement – enseignement en français
a/s du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280 – 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6

Téléphone : 1-888-715-2200 (sans frais)
Télécopieur : (604) 214-4474
Site Internet : www.csf.bc.ca; Courriel : sleblanc@csf.bc.ca

Une équipe de recrutement se rendra sur les lieux à Montréal à la fin du mois d'avril rencontrer les candidates et les candidats retenus. Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. L'éligibilité au permis d'enseignement du B.C. College of Teachers sera exigée.

DSFM

Un budget rouge

La première ébauche du budget 2000-2001 de la Division scolaire franco-manitobaine prévoit un déficit de plus de 4,5 millions $.

Sandra POIRIER

La première ébauche du budget 2000-2001 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) présentée le 23 février par le comité de finances prévoit un déficit de 4 559 337 $.

Le comité de finances préfère maintenir le statu quo dans le budget des dépenses prévues pour 2000-2001. « Le statu quo dans les dépenses n'indique pas que les écoles vont recevoir le même nombre d'enseignants, précise le président du comité de finances, Claude Lemoine. Il indique que les formules d'allocation de personnel et de matériel utilisées cette année seront aussi employées l'an prochain. Nous avons toutefois retenu les changements aux formules de matériel qui ont été proposés.

« Il faut prévoir une augmentation des dépenses d'au moins 700 000 $ par année, poursuit Claude Lemoine. Ces augmentations sont surtout attribuables à la hausse des salaires du personnel ainsi qu'à l'augmentation des coûts du gaz naturel, entre autres. » Le montant des dépenses à cet étape-ci est estimé à 33 241 017 $.

S'ajoute à ce montant, les recommandations établies par le comité de finances à la suite de l'étude des demandes des régions et des écoles. Le rapport du comité de révision des formules divisionnaires, le budget de la commission scolaire et des comités régionaux, le rapport de la maternelle à temps plein et les demandes provenant de l'administration divisionnaire, entrent aussi en considération dans l'élaboration du budget augmentant l'estimation des dépenses à 34 069 830 $.

Le comité de finances recommande, entre autres, le maintien des quatre classes de maternelles à temps plein. Un des commissaires qui siège aussi au comité des finances, Maurice Auger, a tenu de préciser que ce n'est pas parce que le comité ne croit pas au projet de maternelle à temps plein qu'il ne recommande pas l'élargissement du programme aux autres écoles, mais qu'il prend en considération le déficit. « Cette année, la maternelle à temps plein était présentée comme un projet pilote, c'est pour cette raison que cette dépense n'apparaît pas dans le statu quo des dépenses mais bien comme un ajout », explique-t-il. « Les dépenses estimées pour l'ajout de quatre maternelles à temps plein représentent environ 250 000 $ », enchérit Claude Lemoine.

Le comité de finances entrevoit pour l'année prochaine des revenus de plus de 29 500 000 $. À cette étape, la DSFM n'a pas comptabilisé de montant provenant de l'entente Canada-Manitoba, entente qui selon le ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, devrait être définie d'ici la fin de la semaine. Au moment d'écrire ces lignes, le ministre de l'Éducation n'était pas encore en mesure de confirmer le montant de l'entente.

La première ébauche du budget 2000-2001 a été envoyée aux quatre régions pour fins de consultation. Les représentants régionaux ont jusqu'au 17 mars pour retourner leurs commentaires au comité de finances, après quoi, le comité de finances formulera d'autres recommandations par l'entremise d'une seconde ébauche. Celle-ci doit être présentée lors de la réunion des commissaires le 22 mars. L'adoption du budget 2000-2001 devrait avoir lieu lors d'une réunion extraordinaire de la DSFM le 3 avril. La loi précise que le budget doit être déposé au ministère de l'Éducation le 15 avril au plus tard.


Archives La Liberté
Le président du comité de finances, Claude Lemoine, a présenté le 23 février la première ébauche du budget 2000-2001.

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Avis de date de référence

L'assemblée annuelle spéciale des actionnaires et des détenteurs d'options de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada se tiendra le mercredi 19 avril 2000 à 10 h, heure de Montréal, au Centre Sheraton, situé au 1201, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 13 mars 2000 seront en droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration

Jean Pierre Ouellet
Premier vice-président,
chef de la direction
des Affaires juridiques et secrétaire général

Montréal, le 3 mars 2000



FESTIVAL DU VOYAGEUR

Un bilan positif

Érick THÉBERGE

Le 27 février, les organisateurs du Festival du Voyageur ont scruté, point par point, tous les aspects de l'édition 2000 qui s'est terminée le 20 février. Même si les données ne sont pas toutes comptabilisées, la 31e édition laisse une note positive à ses responsables.

« Ça a été un franc succès à tous les niveaux. J'ai souvent vu les tentes du parc et les relais remplis de festivaliers qui avaient beaucoup de plaisir », indique le directeur du Festival du Voyageur, Normand Gousseau.

Il estime à environ 150 000 le nombre des entrées cette année, comparé à 146 000 l'année dernière. « On n'a pas vendu beaucoup plus de laissez-passer, mais les gens sont revenus plusieurs fois. On a vraiment été choyés par le beau temps », note-t-il.

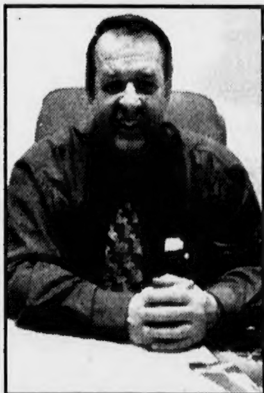
Les organisateurs avaient prévu un surplus budgétaire de 10 000 $. Normand Gousseau pense que les recettes du Festival permettront d'atteindre cet objectif. Il explique que les admissions représentent seulement 9 % des recettes. Les subventions gouvernementales et les commanditaires qui s'associent au Festival constituent la majeure partie des revenus de l'événement.

Le directeur du Festival souligne que la programmation, cette année, a été satisfaisante et variée. La plus grande surprise du Festival, selon Normand Gousseau, a été le spectacle donné par l'ancienne violoniste de Riverdance, Eileen Ivers, qui a survolté la salle du Rendez-Vous lors de la soirée celtique. C'est un spectacle dont plusieurs se souviendront longtemps !

Normand Gousseau promet aussi des changements et des ajustements pour l'année prochaine. Entre autres, le camp de la dérouine reste à revoir. « C'était une nouvelle activité, on devra s'adapter en fonction des besoins de la clientèle », explique-t-il.

La 32e édition du Festival du Voyageur aura lieu du 9 au 18 février 2001.

Falcon
Auto Leasing Inc.


Maurice Dupuis.

Roland Boisvert, président de Better Equipment et de Falcon Auto Leasing, souhaite la BIENVENUE à Maurice Dupuis au sein de son entreprise. Comptant plus de 20 ans d'expérience dans le monde de l'automobile, Maurice Dupuis sera un atout précieux pour l'entrepise. Maurice Dupuis coordonnera les services de location à long terme et de ventes d'automobiles pour Falcon Auto Leasing.

361, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0V4

Falcon Auto Leasing offre maintenant un service de location de voitures à court terme.
Pour louer une voiture pour un jour, une fin de semaine ou pour toute autre occasion spéciale, contactez Falcon Auto Leasing.
Locations à long terme également disponible.

Falcon
Auto Leasing Inc.

Téléphone : 254-4702
Télécopieur : 235-0335

Better Equipment Leasing offre un service de location à long terme d'équipement de bureau, d'ordinateurs et de logiciels informatiques.
Pour en savoir plus sur nos services, contactez Better Equipment Leasing.

Téléphone : 254-4702
Télécopieur : 235-0335

Better
Equipment Leasing Inc.

CANADA PACKERS

La Ville envoie son ultimatum

Les négociations entre la firme Gaboury, Préfontaine et Perry et la Ville de Winnipeg vont de mal en pis.

Daniel BAHUAUD

Après avoir signé le 25 avril 1999 une entente (d'achat) avec la Ville de Winnipeg permettant le développement du site Canada Packers, les firmes Gaboury, Préfontaine et Perry et A & S Builders n'ont toujours pas réussi à s'entendre avec la Ville sur les conditions du développement du site.

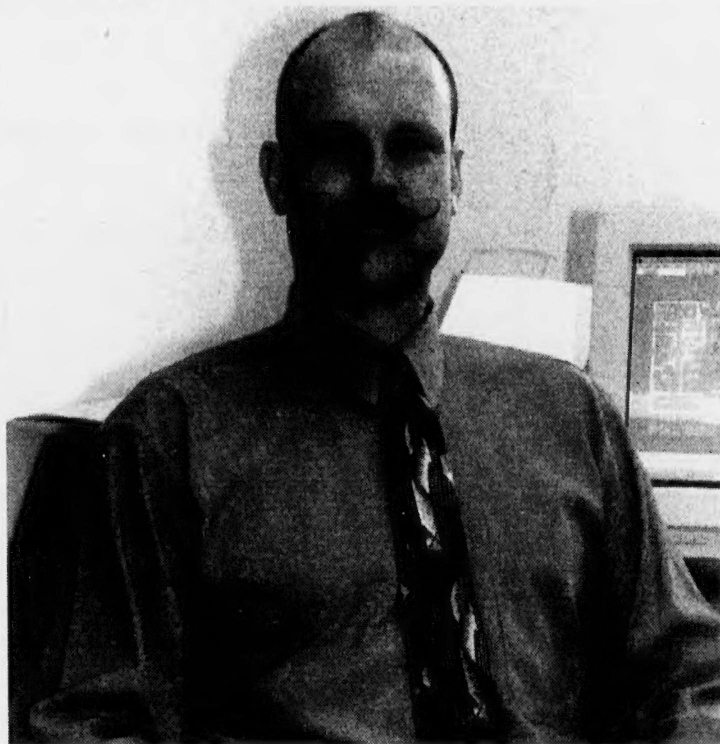
Les négociations bloquées, le comité du développement des propriétés de la Ville a adressé le 29 février un ultimatum aux développeurs, leur donnant jusqu'au 31 mars pour se conformer à l'entente d'avril, faute de quoi la Ville rasera elle-même le site dès que possible et se mettra à la recherche de nouveaux développeurs. La décision a été prise le 29 février après une réunion tenue à huis clos entre le comité du développement des propriétés et les développeurs.

Selon le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, les développeurs demandent des conditions qui n'étaient pas dans l'entente d'achat d'avril. « Il faut être justes à l'égard des autres investisseurs qui, en 1999, étaient intéressés à développer le site. Une entente a été conclue; respectons-la. »

À la firme Gaboury, l'architecte Guy Préfontaine indique pour sa part qu'il y a eu de sérieux problèmes de communication entre la Ville et les développeurs. « On nous a annoncé cette réunion une journée avant qu'elle ne soit tenue, souligne-t-il. Nous sommes déçus du manque de communication, surtout lorsqu'on parle d'un projet important. Quant à la décision prise par après par le comité du développement des propriétés, je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, puisqu'on ne connaît toujours pas les détails. »

L'architecte attribue la lenteur des négociations à la complexité du projet. Les développeurs proposent de construire un terrain de golf, un marché en plein air, 40 000 pieds carrés de terrains pour des loisirs, un parc aquatique, un développement résidentiel et un complexe pour personnes âgées. « En étudiant tous les paramètres de l'offre d'achat, on découvre mille et un détails qu'il faut régler avant d'aboutir à une entente de développement finale », dit-il.

La Ville de Winnipeg a déjà mis de côté 1,5 million $ pour raser le site, mais le coût total a été estimé à 2,5 millions $. « Ça fait presque un an que ça traîne, et c'est embarrassant, lance Daniel Vandal. Je crois que le comité du développement des propriétés a lancé un message très clair aux développeurs et à la communauté; notre priorité est le nettoyage de ce site délabré. »



Archives La Liberté

Guy Préfontaine.

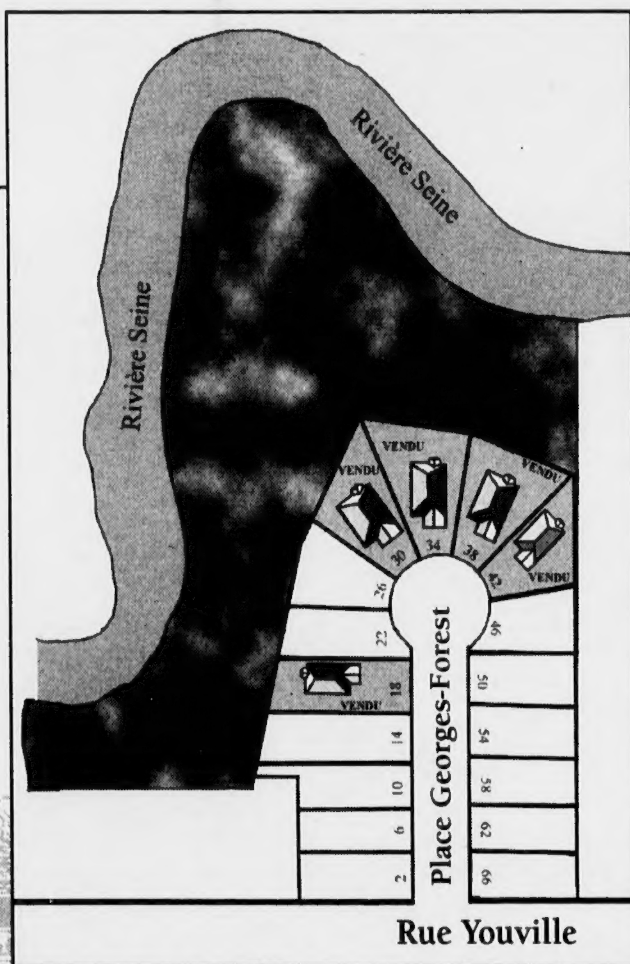
Place Georges-Forest

VOTRE MAISON EN VILLE SUR LES RIVES DE LA SEINE!

Place Georges-Forest vous offre la chance unique de bâtir votre maison le long de la rivière Seine dans le Vieux Saint-Boniface, dans un lotissement retiré et sécuritaire. Un endroit idéal pour élever des enfants, à prix abordable!

Place Georges-Forest le seul projet domiciliaire qui allie :

- **les attraits de la nature et les avantages de la ville**
- **les commodités d'une maison neuve et le charme d'un vieux quartier**
- **l'intimité du site et la proximité des services et des écoles françaises**



Décidé à acheter ?

Voici une offre à ne pas manquer !

Achetez un lot de Place Georges-Forest et empruntez à La Caisse Saint-Boniface.

0 % d'intérêt pour les trois premiers mois sur une hypothèque de cinq ans!

Renseignements : Sophie Éthier au 235-2255.

Renseignez-vous!

Plus que 12 lots à vendre.

Prix variant entre 30 000 $ et 45 000 $

Info : composez le 257-0988 et demandez Germain Perron.

LAURIER

Communauté branchée

D'ici à l'été, le comité culturel de Laurier prévoit offrir un site Internet sur la région. « J'ai constaté que les villages voisins, comme Sainte-Rose-du-Lac, avaient déjà leur site Internet, explique la nouvelle coordonnatrice communautaire de Laurier-Brandon, Anna-Maria Gaudet. Avant les fêtes, le projet avait la forme d'une simple idée, maintenant il est devenu plus concret. Nous sommes en train de distribuer un questionnaire aux entreprises pour en savoir un peu plus sur leurs activités. »

En plus de présenter des photos et de raconter l'histoire de Laurier, le site présentera les entreprises et les organismes communautaires de la région.

Une enseignante de l'école Jour-de-plaine, Jocelyne Leblanc, est chargée de concevoir le site. Elle a déjà fait celui de l'école.

Une entente est intervenue avec Manitoba Telephone System pour permettre à la petite municipalité d'utiliser gratuitement un espace informatique pour loger son site.

É.T.

FESTIVAL FREEZE FRAME

Le rendez-vous des jeunes cinéphiles

Les jeunes cinéphiles sont conviés du 15 au 19 mars à la quatrième édition du Festival international de films pour enfants de tous âges, Freeze Frame.

Sandra POIRIER

Quatre programmes en français qui s'adressent à des enfants de tous âges ont été prévus à l'horaire de la quatrième édition du Festival international de films pour enfants de tous âges. Freeze Frame sera présenté cette année dans le cadre de la semaine internationale de la francophonie, du 15 au 19 mars. Au cours de ces quatre jours, onze longs métrages et 56 courts métrages filmés dans 11 différents pays seront présentés sur grand écran.

Pour les trois ans et plus, des dessins animés sans parole seront présentés le 17 mars dès 10 h. Les tout-petits pourront voir entre autres les histoires des coquins ***Munk et Lemmy*** de Lettonie et ***Ludovic : Un crocodile dans mon jardin***.

Les enfants de neuf ans et plus pourront visionner le 15 mars à 13 h et le 18 mars dès 10 h 30 une compilation de courts métrages de la France et du Canada. Cette compilation comprend entre autres la projection ***Avec grand-mère*** qui raconte de façon lyrique les souvenirs d'une petite fille en visite chez sa grand-mère. Le court métrage ***Agathe Tricote*** sera aussi présenté. « C'est une histoire assez farfelue, explique la codirectrice du festival, Nicole Matiation. Dans ce film, il est intéressant de voir comment on peut habiter le monde des enfants sans être un enfant. Agathe est une femme âgée qui refuse de vieillir. Elle se déplace toujours en mobylette et elle tricote continuellement pour ses nains de jardin. Mais un jour, un de ses nains disparaît... » ***Charles Péguy au lavomatic*** fait également partie de la compilation. Ce dernier film offre un regard sur la vie des immigrants.



Basé sur des contes de l'Afrique de l'Ouest, le long métrage, ***Kirikou et la sorcière*** de Michel Ocelot s'adresse surtout à des jeunes de dix ans et plus. Ce film d'une durée de 1 h 10 sera présenté à trois reprises lors du festival : le 16 mars à 13 h ; le 17 mars à 9 h 45 et le 18 mars à 19 h. Cette coproduction franco-belgo-luxembourgeoise raconte l'histoire d'un enfant né pour sauver son peuple de l'emprise d'une sorcière malfaisante. « En France, près de deux millions de personnes ont vu ce film », indique Nicole Matiation.

Le film ***Roulez Jeunesse*** du réalisateur français Jacques Fansten (*La fracture du Myocarde)* traite, avec humour et sensibilité, de la rencontre entre deux adolescents délinquants et deux anarchistes à la retraite. Quatre individus séparés par plusieurs générations, seront réunis par leur rébellion contre la société. S'adressant à un public de plus de 13 ans, cette projection sera sur grand écran le 15 mars à 10 h 15 ; et le 17 mars à 9 h 45 et 20 h 30.

« Ce n'est pas un festival compétitif, précise Nicole Matiation. Freeze Frame est plutôt un festival géré comme une galerie d'art. On veut en quelque sorte reconnaître l'art du cinéma et surtout, donner la possibilité aux enfants de voir le monde avec d'autres yeux. Les enfants ont des besoins différents des adultes, mais ils ont aussi droit à de belles images comme dans les films pour adultes.



Gracieuseté Festival Freeze Frame

Quatre programmmes en français seront présentés lors du festival Freeze Frame qui se déroulera du 15 au 19 mars.

« On a aussi commencé à collaborer avec d'autres festivals de films pour enfants comme eux de Vancouver, Saskatoon, Toronto et Montréal pour diminuer certains coûts », ajoute-t-elle. Freeze Frame présente entre autres des réalisations produites dans des pays tels que le Luxembourg, la Norvège, la Suède, la Belgique, l'Irlande, la Finlande « et pour une première fois, le Freeze Frame présentera une production du Mexique », souligne Nicole Matiation.

Toutes les projections ont lieu au Towne Cinema 8 (301 avenue Notre-Dame). Il en coûte 4 $ par personne pour assister à une projection. Pour les groupes scolaires ou préscolaires, le coût est de 2 $ par personne. Information : 943-5341.

Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** recherche des bénévoles (3 à 5 heures par semaine). Devenez guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

ASSEMBLÉES

✎ 32e assemblée générale annuelle des ***Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba***, le vendredi 28 avril à l'hôtel Norwood, dès 9 h.

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ Au Centre de renouveau Aulneau : une série de 8 ateliers sur ***le stress et le burnout*** les mercredis jusqu'au 12 avril 2000 de 13 h à 15 h. Info et inscriptions : Madeleine au 987-7090.

✎ Pluri-elles offre un ***cours sur l'élaboration du portfolio de carrière***. Info et inscription : Robin au 233-1735 ou 1-800-207-5874.

✎ Chez Pluri-elles : ***série de rencontres portant sur la « génération sandwich »***, les lundis soir de 19 h à 21 h, du 27 mars à la fin d'avril. Info et inscriptions : Lucille ou Paulette, 233-1735.

RELIGION

✎ ***Serge Gagnon*** sera au Manitoba du 22 au 26 mars 2000. Ancien prisonnier, Serge Gagnon offre le témoignage de quelqu'un qui a eu le courage de changer sa vie. Pour des renseignements sur cette visite, contactez l'École d'évangélisation de Saint-Malo au (204)347-5396.

✎ ***Comment transmettre la foi à nos enfants et petits-enfants*** : c'est le thème d'un après-midi de réflexion organisé le dimanche 5 mars de 13 h à 17 h 15 à la Villa Maria, en collaboration avec le Service du mariage et de la famille du Manitoba. Info : 231-4479.

✎ Prochaine ***session de préparation au mariage*** les 7, 8 et 9 avril et les 5, 6 et 7 mai, au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Soirée impro souper-mystère ***Dernier baiser*** le 17 mars à 18 h au gymnase de l'école Gabrielle-Roy. Pour des billets, composez le 878-2147 (Joël ou Élaine). Places limitées à 100 personnes.

✎ Ne manquez pas la ***4e édition de Francofoire***, la fête communautaire francophone d'Île-des-Chênes qui clôture la semaine de la francophonie. Pour les jeunes de tous âges. Activités variées (jeux collectifs, chambre à air, improvisations, film, etc.). Le 19 mars de 13 h à 16 h à l'École Gabrielle-Roy.

✎ Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 26 mars à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

HAYWOOD

✎ La troupe de théâtre de Saint-Laurent présentera sa pièce ***Un homme et sa passion*** à la salle communautaire le 12 mars à 14 h. Billets 10 $. Info : Fernande Robidoux, 379-2216 ou Angèle Rouire, 379-2252.

LAURIER

✎ ***Souper-spectacle*** le samedi 1er avril à la salle communautaire. Souper à 18 h et spectacle à 19 h 30. Invités : Vincent Dureault et Edmond Dufort. Pour info et billets (15 $) : Claudette au 447-2756, Jacques au 447-2349 ou Anna au 476-2784.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ ***Vin et fromage en compagnie du groupe les Bûcherons***, le 18 mars à la salle du Centenaire à 20 h. Billets (12 $ adultes ; 6 $ 18 ans et moins) disponibles au Foidart Mini-Stop. Info : 248-2390.

SAINT-ADOLPHE

✎ ***Bière et saynètes*** organisé par le comité culturel, le samedi 11 mars à 20 h, au sous-sol de l'hôtel de Saint-Adolphe. Prix de présence. Info et billets (10 $) : Éveline au 883-2383 ou Adrien au 883-2381.

SAINT-BONIFACE

✎ Intéressés au ***Festival de la chanson française*** ? Les ***répétitions*** ont lieu les dimanches 5, 12, et 19 mars à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Inscriptions : 10 $. Info : 233-7423. Tous sont invités.

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** au Collège universitaire de Saint-Boniface le 27 février à 19 h 30, précédée d'une demi-heure de chant. Info : 237-1818, poste 424.

✎ ***Vin et fromage pour célébrer le 50e anniversaire de l'école Marion School*** (619 Des Meurons), le vendredi 14 avril de 18 h à 22 h. Admission : 3 $. Venez rencontrer d'anciens collègues et enseignants ! Info : 233-2893.

SAINT-EUGÈNE

✎ ***Partie de cartes (whist) à la paroisse*** au 1009, chemin Ste-Marie, le dimanche 5 mars à 19 h 30. Prix d'entrée et tirages. Bienvenue à tous.

SAINT-LAURENT

✎ La troupe de théâtre de Saint-Laurent présentera ***Un homme et sa passion*** à la salle paroissiale le dimanche 5 mars à 14 h. Entrée : 5 $.

SAINT-LÉON

✎ ***Cours de dessin avec Robert Freynet***, le mercredi 15 mars, à l'école. De 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants de la maternelle à la 6e année ; et de 18 h 30 à 20 h pour les ados et les adultes. Coût : 2,50 $ enfants et 5 $ / ados et adultes. Inscription avant le 10 mars au 744-2208.

✎ Le comité culturel vous invite à une ***exposition d'œuvres d'art de Robert Freynet et d'artistes locaux***, ainsi que de livres français et anglais de Scholastic, le mercredi 15 mars au Club Simon Nivon, de 19 h à 21 h. Goûter servi. Info : 744-2208. Le comité accepte encore des œuvres.

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *du **Mini Franco-fun*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

SOMERSET

✎ Le comité culturel de Somerset présente un ***meurtre et mystère, Amour à mort***, le dimanche 5 mars à 17 h 30, à l'hôtel de Somerset. Billets : 15 $ souper et soirée. Info : 744-2607 ou 744-2170.

PRIX ET BOURSES

✎ À la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une bourse d'études ? Renseignez-vous sur le ***Programme des moniteurs de langues officielles***, le ***Programme de bourses d'été de langues*** ou le ***Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec***. Info : 1-877-866-4242 ou www.cmec.ca/olp/

✎ La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou .

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: Érick Théberge

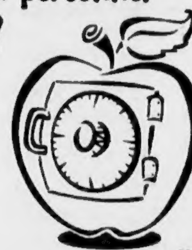
Bon Voyage !

Le Festival du Voyageur a fait connaître les gagnants du tirage de son concours annuel. Albert Rohovitch de Winnipeg (à gauche) gagne le premier prix et mérite le voyage pour deux à Milan, Tokyo ou la Floride, une gracieuseté de Canadian International. Il reçoit son prix de la main de Mark Candaele (à droite), représentant de cette compagnie. Albert Rohovitch n'a pas fait son choix encore sur sa destination et il se disait surpris de gagner un prix de cette envergure. Rachel Therrien, de Lorette, a gagné le voyage pour deux à Churchill, gracieuseté de Calm Air ainsi qu'une excursion pour l'observation des baleines, un don de North Star Tours. Quant à Louis Vermette, de Morris, il a remporté la fin de semaine familiale à Asessippi Ski Area and Winter Park. Le tirage a eu lieu dimanche, 20 février 2000, lors des cérémonies de clôture du Festival. L'organisation du Festival invite la population à sa 32e édition, du 9 au 18 février 2001.

Q: Avez-vous un plan personnel d'investissement ?

A: Pour équilibrer un porte-feuille, y intégrer :

1. activité physique
2. alimentation saine
3. avis médical



www.participaction.com



Pêches et Océans | Fisheries and Oceans
Garde côtière | Cost Guard
Région du centre et de l'arctique | Central and Artic Region

APPEL D'OFFRES

PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets individuels mentionnés ci-dessous adressées à l'agent de négociation des contrats, Pêches et Océans Canada, Garde côtière canadienne, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1 sur lesquelles sont inscrits le nom et le numéro du projet seront acceptées jusqu'à 15 h le jour de la fermeture de l'appel d'offres.

N° de la soumission : F2574-9020, MERX 24995 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Secteur de Poplar River, lac Winnipeg (Manitoba)

N° de la soumission : F2574-9022, MERX 25007 — ENTRETIEN DES AIDES À LA NAVIGATION, Secteur de Warrens Landing, lac Winnipeg (Manitoba)

La date limite pour la présentation d'offres est le 22 mars 2000 à 15 h (heure locale).

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, veuillez composer le (519) 383-1963.

Pour vous procurer des dossiers d'appels d'offres individuels, communiquez avec le MERX au 1-800-964-6379.

Pour être admissibles, les soumissions doivent être présentées sur des formulaires fournis par le MERX et doivent être accompagnées du cautionnement indiqué dans le dossier d'appels d'offres.

La soumission la moins élevée ne sera pas nécessairement l'offre retenue.

Canada

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Brian Ratushniak*** le 7 mars ***et Steve Koven Trio*** le 14 mars; ***le Foyer présente*** une ***soirée blues avec Sassy Jack*** le 3 mars à 20 h 30 ; et Guy Abraham (guitariste folk) le 9 mars. (233-8972)

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : ***Jay Leonhart***, avec Bill Charlap et Rob Siwik, le 5 mars à 13 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Billets : 20 $. Info : 477-7510.

Winnipeg Jazz Orchestra présente ***Cuban Fire Suite avec The Stan Kenton Band***, le 8 mars à 20 h, à la salle Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts. Billets (8 et 12 $) : 661-4834.

Le 14 mars à 20 h à la salle du Centenaire, spectacle de l'ensemble Chai Folk, ***Chai 2000 avec Finjan comme artiste invité***. Billets : 12 $ et 20 $ en vente au 780-3333.

Spectacle de levée de fonds pour le Gaz Station Theatre le 11 mars dès 19 h. En vedette : ***Jazzamataz, Sisler's Most Wanted, et The R&R Brothers Band***. Billets 9 $ disponibles au 284-9477.

One-man show de ***Lorne Elliott*** au centre culturel West End, le 9 mars à 20 h. Billets (17 $) disponibles auprès du centre culturel et aux comptoirs Ticketmaster.

THÉÂTRE

Célébrez le 10e anniversaire du Théâtre Montcalm! Voyez la création de ***Au rythme de la Rouge*** de Rhéal Cenerini les 3 et 4 mars à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste, à 19 h 30. Billets : 10 $ étudiants et 13 $ adultes. Renseignements : Léonne Dupuis au (204) 746-8146 ou Philippe Sabourin au 758-3132.

Les écoles peuvent célébrer la Semaine de la francophonie en compagnie de l'Alliance française, qui propose pour les enfants, ***Petits contes africains***, une adaptation théâtrale d'après Blaise Cendrars, par la Compagnie des Menteurs. Le 20 mars à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Billets : 4 $ par personne. Pour réservations ou ateliers pédagogiques avec le conteur Jean-Michel Lianes, contactez Nelly Sadoun au 477-1515.

Prairie Theatre Exchange présente ***15 Seconds***, traduction d'une pièce de François Archambault qui a connu un énorme succès au festival Juste pour Rire de 1998. Jusqu'au 12 mars. Billets : 942-5483.

DANSE

Le ballet ***Romeo & Juliet***, par le Ballet royal de Winnipeg, du 8 au 11 mars à 20 h et le 12 mars à 14 h, à la salle du Centenaire. Sur une musique de Serge Prokofiev interprétée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Billets : 780-3333.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez ***En relief : estampes du vieux Québec***, présentée dans la galerie jusqu'au 12 mars. Également en montre au salon Empire du Centre du patrimoine, ***Acquisitions récentes : collection Pauline Boutal.***

Nouvelles expositions au Musée des beaux-arts : ***Focus on the 1950s : The Winnipeg Art Scene*** ; et ***Drawing Distinctions : 20e Century Drawing and Watercolours from the British Council Collection***. Jusqu'au 20 avril. Également, parmi d'autres expositions : ***Brion Gysin : I Am That I Am***, survol de la carrière d'un artiste qui a influencé des personnnalités comme David Bowie et William S. Burroughs. Jusqu'au 26 mars. Info : 786-6641.

Au Musée de l'homme et de la nature : ***Revelations from the Ancient Sands, Antiquities from Early Civilizations***. Info : 956-2830.

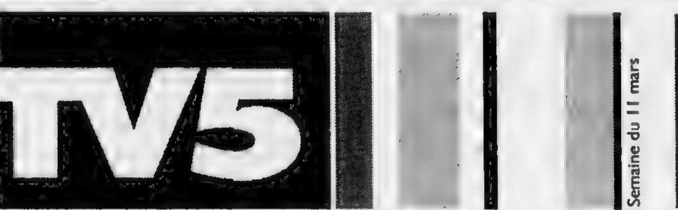
L'exposition de photographies ***Plush Toys and Poster Boys***, par Karin Geiger, jusqu'au 11 mars à la galerie Plug In. Info : 942-1043.

Hiroshima et Nagasaki : exposition et programmation pour un monde en paix et sans arme nucléaire, en montre jusqu'au 14 mars au Fort Garry Place Mall. Programmation chaque soir dès 19 h 30.

ENFANTS

Manitoba Theatre for Young People présente ***Rocks***, les 10 et 11 mars à 19 h 30. Pour les 13 ans et plus. Info : 947-0394.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER





LES 15ES VICTOIRES DE LA MUSIQUE

EN DIRECT

Samedi 11 mars à 13h55 et le soir à 18h30
Dimanche soir 12 mars à 0h

En direct du Zénith de Paris, Michel Drucker et Jean-Luc Delarue vous convient à une prestigieuse soirée à la gloire de la chanson francophone. Qu'ils soient gagnants ou simple nominés, les plus grands seront présents : Céline Dion, Johnny Hallyday, Alain Souchon, Lynda Lemay, Patricia Kaas, Francis Cabrel et bien d'autres encore...TV5 adoucit les moeurs avec LES 15ES VICTOIRES DE LA MUSIQUE !

DES MARELLES ET DES PETITES FILLES

DOCUMENTAIRE CANADIEN

Mercredi 15 mars à 20h30
Jeudi soir 16 mars à 1h
Mardi 21 mars à 12h30

La cinéaste Marquise Lepage est de retour de son périple qui l'a menée aux quatre coins du monde : au Pérou, en Haïti, en Chine, en Thaïlande, en Inde, au Yemen et au Burkina Faso. À travers ses voyages, elle explore les univers fort différents de petites filles qui ont peu de choses en commun, sinon de vivre l'exploitation au quotidien et d'avoir encore l'âge de jouer à la marelle.

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

MUSIQUE

Séduire par la chanson

Ayant remporté le Concours du phonogramme 2000 de CKSB, Natasha Kaminsky espère enregistrer son premier album solo ce printemps.

Daniel BAHUAUD

« La chanson a un pouvoir inexplicable et magique, lance l'auteure-compositeure Natasha Kaminsky. Elle enchante et, disons-le, séduit! C'est pour cela que j'écris; c'est plus fort que moi. »

Séduite par la chanson, Natasha Kaminsky a réussi à séduire à son tour les juges du Concours du phonogramme 2000 de CKSB. Sa chanson *Étranger*, une ballade teintée de rythme latino-américain, a été retenue comme la chanson populaire de l'année. La chanson sera enregistrée dans le studio de Radio-Canada et passera en ondes dès cet été.

Âgée de 25 ans, Natasha Kaminsky se dit surprise d'avoir remporté ce prix. Il s'agissait, après tout, de sa première participation au Concours du phonogramme. La résidante de Saint-Boniface est toutefois heureuse de se faire connaître à un public francophone et, bien entendu, est fière de sa chanson. « *Étranger* est une de mes chansons les plus réussies, souligne-t-elle. Elle donne l'impression d'être une chanson d'amour, mais l'homme séducteur représente ma passion pour la musique latine et les pays chauds. Je l'ai écrite en plein, alors que je m'imaginais à me bronzer sur une plage chaude. C'est un vrai phantasme de Winnipégoise!

« J'admire les artistes polyvalents comme Céline Dion, qui chante dans les deux langues, poursuit-elle. J'espère enregistrer ce printemps un album solo, et je voudrais inclure quelques plages en français, notamment *Étranger*. J'envisage déjà une production assez courante, avec du beat, mais qui ne perdra pas pour autant la saveur acoustique de mes chansons. »

Natasha Kaminsky écrit des chansons depuis plusieurs années déjà. À 19 ans, elle a obtenu une bourse d'enregistrement de la Manitoba Film and Sound. Et en 1998, la chanteuse a obtenu la UCLA Lionel Ritchie Scholarship, une importante bourse qui lui a permis de compléter à Los Angeles un programme d'étude sur la chanson. « Plus jeune, j'ai étudié le piano classique pendant quelques années, mais c'est la chanson populaire qui m'attire, explique-t-elle. J'étais en Californie lorsque j'ai pris connaissance du concours. J'ai soumis ma candidature et j'ai gagné. J'ai beaucoup appris grâce aux cours que j'ai suivis. »



photo: Daniel Bahuaud

Natasha Kaminsky : « Aujourd'hui, on a autant de chance de réussir à Winnipeg qu'à Los Angeles. »

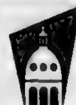
Ayant complété son programme, Natasha Kaminsky est rentrée à Winnipeg, préférant un milieu plus propice à la composition et où la concurrence est moins féroce. « Aujourd'hui, on a autant de chance de réussir à Winnipeg qu'à Los Angeles, surtout quand on se développe, souligne-t-elle. Ici, je peux travailler avec Chris Burke-Gaffney, un producteur et auteur-compositeur qui a déjà produit McMaster and James et Chantal Krevaziuk. Alors, on n'a plus besoin d'être à Los Angeles ou Toronto tout le temps. Et d'ailleurs, c'est moins stressant. À Winnipeg, j'ai ma famille, des amis et plus de temps libre pour faire de la musique. »

Quant à l'avenir, l'auteure-compositeure veut polir davantage sa voix et sa présentation sur scène. Elle compte participer au Gala provincial de la chanson en mai. À l'heure actuelle, elle est membre du groupe Super Trouper, un ensemble de jeunes qui dès le mois d'avril montera sur scène dans les clubs de Winnipeg pour rendre hommage au groupe suédois ABBA. « Ça sera toute une production, lance-t-elle en riant. On sera même costumés comme ABBA. Évidemment, je serai "la blonde"! On s'amusera tout en gagnant un peu d'expérience. Quand je lancerai mon album, je serai prête! »

La Faculté des sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface tient à féliciter

Philippe Lagacé-Wiens qui a mérité une place dans le programme de médecine à l'Université du Manitoba. Récipiendaire de la médaille d'or de l'Université, **Philippe** a terminé son programme de Baccalauréat ès sciences (majeure) au CUSB en juin dernier. Les membres de la Faculté lui souhaitent les meilleurs succès dans toutes ses **futures entreprises**

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210



FORMATION ARTISTIQUE

L'Escalier F monte la garde

Le directeur adjoint du centre de formation de la chanson francophone, Pierre Pagé, estime que celle-ci pourrait se porter mieux.

Érick THÉBERGE

En octobre prochain, 30 artistes de la chanson francophone du Canada et de l'étranger auront l'occasion de participer à un programme de perfectionnement professionnel et les organisateurs espèrent recruter des artistes de l'Ouest. Ce programme sera offert par l'Escalier F, un nouveau centre de formation et de perfectionnement pour les professionnels de la chanson situé à Montréal.

L'adjoint à la direction générale, Pierre Pagé, était justement de passage au Manitoba la semaine dernière pour expliquer son programme de perfectionnement aux artistes d'ici, qu'ils soient auteurs, compositeurs, interprètes. « On voulait combler un manque dans le milieu de la chanson francophone, explique Pierre Pagé. Le centre veut permettre à l'artiste de briser l'isolement autour de lui pour mieux s'épanouir. La formation offrira deux volets, l'un de perfectionnement de l'artiste, et l'autre de gestion de carrière ». Pierre Pagé a travaillé avec des artistes comme Gilles Vigneault, Marie-Claire Séguin, Michel Fugain et George Zamfir, à titre d'agent ou de directeur artistique.

Chaque année, un programme de formation commencera au début d'octobre et durera six mois, sans interruption. En tout, Pierre Pagé estime le coût total du stage à 10 000 $, incluant les frais de scolarité, chiffrés à 6 000 $, et les frais courants, comme le logement et la nourriture. « Nous avons rencontré les organismes gouvernementaux culturels, par exemple le Conseil des Arts du Manitoba, pour demander que des artistes en provenance du Manitoba soient appuyés financièrement par le secteur public. »

Le centre de formation, qui est à la recherche d'un local permanent, est en train de recruter 30 artistes-stagiaires de toutes les régions francophones du monde. La moitié des artistes-stagiaires sélectionnés pour y participer proviendra cependant du Canada. « Ça serait bien d'avoir un ou deux artistes du Manitoba, berceau de la culture francophone de l'Ouest », indique Pierre Pagé. À l'heure actuelle, celui qui cumule 30 ans de métier a déjà reçu plus d'une centaine de candidatures. Il s'attend à en recevoir environs 300 d'ici le 15 juin, début de la période de sélection.

Les critères de sélection sont le talent et l'originalité, et les créateurs ayant une carrière déjà amorcée ou un bagage artistique reconnu seront privilégiés. L'Escalier F ne s'attend donc pas à recruter des débutants. Pierre Pagé souhaite attirer des créateurs de tous les genres musicaux.



photo: Érick Théberge

Le directeur adjoint d'Escalier F, Pierre Pagé, souhaite recevoir des candidatures du Manitoba.

Parmi les candidats potentiels, Dominique Reynolds et Marie-Claude McDonald, deux chanteuses bien connues du public manitobain, ont confirmé qu'elles enverraient leur candidature à l'Escalier F.

Le stage permettra à l'artiste de travailler avec des professionnels de la chanson comme Gilles Vigneault, Sylvain Lelièvre, Robert Marien et même Roger Tabra, auteur de textes pour Isabelle Boulay, Éric Lapointe, Ginette Reno et Marie Carmen.

L'harmoniciste franco-manitobain, Gérald Laroche, voit le projet d'un bon œil. « Si le stagiaire profite de tout ce que le centre offre, il gagne cinq ans de travail. L'Escalier F offre de très bons outils pour apprendre, comme de jouer sur des scènes de qualité sans passer par le « circuit des bars », qui est assez épuisant. La marche est plus haute, mais ça met une pression positive sur les épaules de l'artiste », souligne-t-il.

Gérald Laroche, qui retournera bientôt en Europe pour une série de spectacles, aurait aimé bénéficier d'une telle formation. « Il en coûte beaucoup plus cher pour un artiste qui tente d'obtenir la même formation par lui-même », ajoute-t-il.

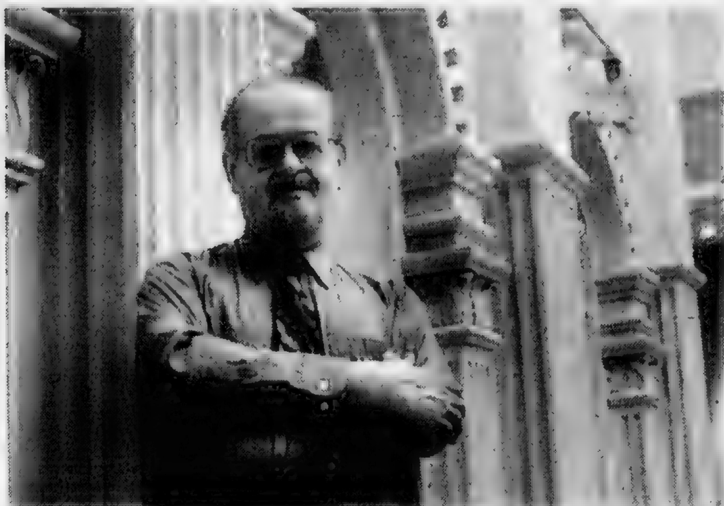
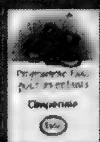


photo: Érick Théberge

Le patrimoine francophone honoré

À l'occasion de la Journée nationale du Patrimoine, le 21 février, Heritage Winnipeg a décerné le certificat de mérite 2000 à la Société historique de Saint-Boniface pour la préservation d'une partie originale de la façade de l'édifice Cauchon-Hôtel Empire, qu'on peut voir dans l'entrée du Centre du patrimoine. Le directeur général du Centre, Alfred Fortier, pose fièrement devant la fameuse façade vieille de plus de cent ans.





针 灸 药



MARTIN JOYAL
Docteur en médecine chinoise
· PHYTOTHÉRAPIE (herbes)
· ACUPUNCTURE
CLINIQUE EST-OUEST
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111



Le prix Réseau
Depuis 1988, le prix Réseau
a été remis à 38 récipiendaires

Venez applaudir des femmes de mérite!
le dimanche 12 mars 2000
11 h 30 accueil 12 h 15 brunch
22 $ par adulte et 15 $ par enfant (de moins de 12 ans)
Niakwa Country Club
620, chemin Niakwa
Bienvenue à Tous et àToutes
Réservez vos billets dès maintenant en composant le :
235-0640
Commandité par Les caisses populaires du Manitoba

Les Communications Jean Fontaine présentent

RIRE ENCORE !



Mieux qu'une thérapie, RIRE ENCORE!
Parce que le rire, c'est la santé !

Les 16, 17 et 18 mars
au CCFM
20 h, salle Pauline-Boutal

Avec L'ÉRUPTION SPONTANÉE

- Natalie Labossière
- Carole Freynet-Gagné
- Charles Leblanc
- Michel Roy
- Mariette Kirouac
- Donald Legal

Ainsi que Marc Rémillard, Daniel Tougas et Marie-Ève Fontaine (8 ans)

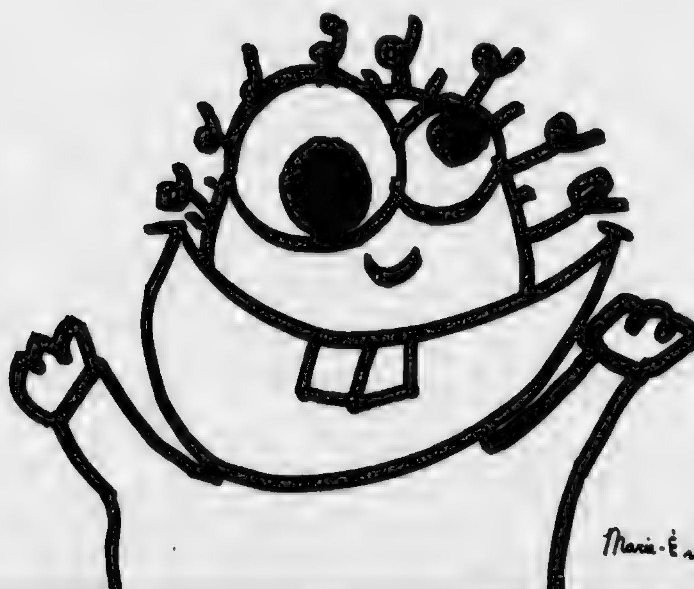
Billets en vente au CCFM
et au 233-8972.
14 $ et 12 $ (âge d'or et étudiants) + TPS
Sièges réservés.











PARTENAIRES MÉDIAS :



La LIBERTÉ

Commanditaires :





FILLMORE RILEY




Sur le bout de la langue

par Annie Bourret



Chronique timbrée

Le sujet de cette chronique est le vocabulaire de la poste. S'il ne vous emballe pas, je m'en tamponne. (Ne me prenez pas au pied de la lettre.) Car il y a un paquet de choses à dire là-dessus, ne serait-ce que sur l'anglicisme *courier*, les envois *express* ou *exprès*, sans oublier la malle canadienne.

Si vous employez la phrase « Je te l'envoie par courrier » pour dire expédition rapide avec une firme comme Purolator, vous devriez utiliser le terme messagerie, pour ne pas commettre d'anglicisme de sens. De plus, si vous écrivez *courier* avec un seul *r*, vous voilà à faire un anglicisme d'orthographe, en prime.

L'anglais a emprunté le mot au moyen français vers le milieu du XIVe siècle, alors qu'il s'écrivait encore *courier* (l'orthographe *courrier* avec deux *r* existe depuis 1464). Le mot désigne d'abord la personne qui servait de messager puis, vers 1770, prend le sens de "toutes les lettres" ainsi envoyées.

Aujourd'hui, il existe bien des modes de transport du courrier, dont le courrier recommandé (et non enregistré, calque de *registered mail*). Le courrier rapide mérite un commentaire, car on peut tout autant utiliser courrier par messagerie que courrier express ou exprès... Le français a emprunté le mot express à l'anglais au XIXe siècle, alors qu'il désignait un train rapide. Le terme s'est ensuite transformé en adjectif invariable et évoque désormais « ce qui assure un déplacement ou un service rapide » (lettre express, colis express, route express, service express).

L'adjectif exprès (le *s* final se prononce) est correct. Lorsqu'il qualifie la distribution rapide du courrier, il demeure invariable : une lettre exprès, un envoi exprès. Il s'accorde avec des acceptions différentes comme condition expresse ou défense expresse.

D'où peut bien venir le canadianisme malle (boîte à malle, la malle d'aujourd'hui, le *runneur* de malle)? Bien entendu, on pense immédiatement à l'anglais *mail*. Mais *mail* tire son origine de l'ancien français, qui le tenait lui-même du haut allemand *malha* (sacoche ou besace). De plus, la malle a d'abord signifié la "valise du courrier" en 1569 et désigne, dans le composé malle-poste, la voiture des services postaux vers 1793. Ces sens sont désuets désormais, mais notre français est caractérisé par de nombreux emplois archaïsants.

Il me reste à parler de paquet, mot aux orthographes fantaisistes, car on l'a d'abord écrit *parquet* (?), puis *pacqué*, *pacquet*, *pakke* (qu'on a attribué à l'influence de l'anglais *pack*) et même *pacque*. Le mot possède deux sens : objet enveloppé pour être transporté plus commodément en grande quantité. Il a des acceptions techniques en typographie et en informatique (ensemble de bits constituant un message ou une partie d'un message).

Parce qu'ils sont dérivés du mot paquet lui-même, paqueter, dépaqueter, empaqueter sont des verbes dénominatifs. Paqueter a survécu en français canadien mais n'a plus son sens premier de "mettre en paquets". Nous l'utilisons pour parler de faire ses paquets (paqueter ses p'tits), de s'enivrer (se paqueter la fraise) et d'une salle comble (c'était paqueté de monde).

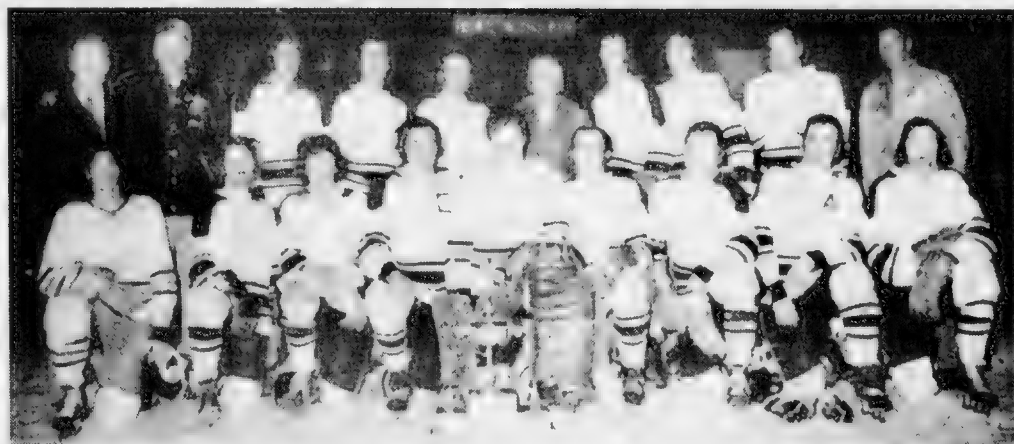
En guise de conclusion, disons que vous voilà affranchis. Si ce texte vous semble timbré, admettez tout de même qu'il a un certain cachet. Si vous trouvez qu'il manque d'adresse, eh bien retournez-le à l'envoyeur...

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@telus.net** ou à la rédaction du journal.

Déjà Vu dans La Liberté

Une équipe victorieuse



Dans *La Liberté* du 17 avril 1974, on pouvait lire: « Les As de Sainte-Anne ont remporté le trophée LHEM en battant les Riels de Saint-Boniface 10 à 5, dans la septième rencontre entre ces deux équipes, mercredi dernier. Sur la photo, l'équipe gagnante: Paul Dufresne, Claude Arbez, Rick Leclair, Maurice Chaput, Léon Morissette (gardien de but), Jude Boulianne, Scotty Preston, Hubert Chaput, Denis Pattyn; Art Fiola, Jack Tanner, Robert Vandal, Dick Riel, Fred Freynet, Willie Keck, et Gilbert Pattyn (assistant entraîneur). »

Recette

Souper au poulet et au riz en 15 minutes

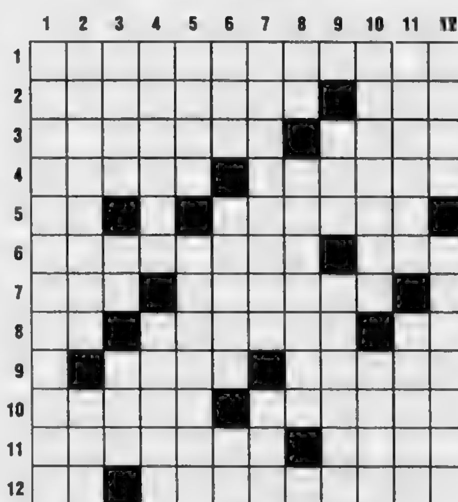
1 c. à table (15 mL) d'huile végétale
4 demi-poitrines de poulet désossées, la peau enlevée
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de poulet condensée
1 1/2 tasse (375 mL) d'eau
1/4 c. à thé (1 mL) de paprika
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre
1 1/2 tasse (375 mL) de riz instantané non cuit
2 tasses (500 mL) de fleurons de brocoli frais ou surgelés, décongelés

- Chauffer l'huile dans un poêlon à feu moyen-vif. Ajouter le poulet et le cuire 8 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit doré. Réserver le poulet. Dégraisser le poêlon.
- Ajouter la soupe, l'eau, le paprika et le poivre. Porter à ébullition.
- Incorporer le riz et le brocoli. Mettre le poulet sur la préparation au riz. Couvrir et laisser mijoter à feu doux 5 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 85



HORIZONTALEMENT

1. Elle excite les désirs.
2. Elles ne laissent aucune incertitude. – Hors de combat.
3. Maison, foyer. – Dans les Pyrénées-Orientales.
4. Tranchant, aigu. – dans une expression, se prostituer (pl.).
5. Roulement bref. – Étudie de nouveau.
6. Boîte dans laquelle on glisse des économies. – Choisi par Dieu.
7. Période. – Préparations colorées.
8. Négation. – Séries de zigzags. – Affirmation.
9. Fruit des conifères. – Héroïne d'une légende médiévale.
10. Point essentiel d'une question. – Rangée de bancs.
11. Cuve fermée. – Corps simple à vapeurs violettes.
12. Article espagnol. – Raccommodées.

VERTICALEMENT

1. Propriété d'être un élément d'un ensemble.
2. Incertain, provisoire. – Vieux oui.
3. Pièce d'une serrure. – Gamme. – Démonstratif.
4. Éloigné, isolé. – Prendre à loyer.
5. Compagnon de saint Paul. – Prénom masculin.
6. Baie des côtes de Honshu. – Nettoie en lavant et frottant. – Une lettre les sépare.
7. Monnaie romaine. – Trois fois.
8. Doublée. – Attirer l'attention.
9. Tête d'une tige de blé. – Périodes dans un contrat de travail.
10. Affrètes un avion. – Interjection.
11. Galerie souterraine. – Cuir d'aspect velouté.
12. Saison (pl.). – Choses dont on se sert habituellement.

RÉPONSES DU N° 84

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	L	L	E	S	D	E	N	U	I	T
2	E	T	O	I	L	E	R	■	O	R	N	E
3	L	I	R	A	I	■	A	M	E	■	F	E
4	L	O	I	■	M	E	M	E	■	L	L	■
5	E	L	■	C	I	T	E	R	I	E	U	R
6	S	E	R	I	N	E	■	I	N	N	E	E
7	D	R	A	M	A	T	I	S	E	S	■	F
8	E	■	D	E	T	E	N	I	R	■	U	U
9	J	U	I	N	■	S	I	E	M	E	N	S
10	O	U	A	T	A	■	T	R	E	M	I	E
11	U	■	N	E	N	N	I	■	S	I	R	E
12	R	E	T	R	A	C	E	R	■	S	A	S



Le Club de Bicolo

Les dauphins

Salut les amis ! Cette semaine, j'aimerais partager avec toi de l'information très intéressante à propos d'un merveilleux animal aquatique : le dauphin.

Agile, souple et beau,
Voici le danseur des mers
Qui file entre deux eaux
Et fait des bonds dans l'air.

Bonne lecture et amuse-toi bien.

Associe les questions aux bonnes réponses.

A *Le dauphin est-il un poisson ?*

B *Quand vient-il chercher son air à la surface pour respirer ?*

C *Le dauphin peut-il bien voir dans l'eau ?*

D *Pourquoi les dauphins vivent-ils en bande ?*

E *Comment se défendent les dauphins ?*

F *Et le bébé dauphin ?*

1 *Il grandit dans le ventre de sa mère. Sa queue sort en premier, ensuite sa tête. Sa maman le pousse vite à la surface pour qu'il puisse respirer.*

2 *S'ils sont attaqués, les dauphins défendent en mordant et en donnant des coups de tête et de queue.*

3 *En groupe de 15 ou 20, ils peuvent ainsi mieux se protéger des requins et des épaulards. Aussi, ils pêchent ensemble et ils aiment s'amuser entre eux.*

4 *Oui, très bien, mais quand la mer est trop sombre, il utilise les sons. Il envoie un son devant lui. Le son rebondit sur les objets qu'il rencontre et revient au dauphin, qui sait alors ce qu'il y a devant lui.*

5 *Presque toutes les trente secondes. Il pourrait par contre retenir son souffle pendant six minutes.*

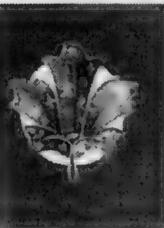
6 *Non, c'est un mammifère marin. Il ne respire pas dans l'eau. Il monte à la surface et respire par un trou sur sa tête qu'on nomme l'évent. Aussi, il donne du lait à ses petits.*

La différence entre un dauphin et un requin

Mammifère	Le dauphin possède un évent pour respirer	Le dauphin n'a qu'une nageoire dorsale	La queue du dauphin est horizontale	Le dauphin nage en faisant périodiquement surface
Poisson	Le requin a des branchies	Le requin a une seconde nageoire à la base de la queue.	La queue du requin est verticale	Le requin nage parallèlement à la surface et sa nageoire dorsale fend l'eau en ligne droite.

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823



La Liberté, en collaboration avec les Rendez-vous de la francophonie, vous propose pendant quatre semaines consécutives des portraits de Canadiens et de Canadiennes qui ont été des figures marquantes au pays. *La Liberté* ajoutera à ces textes des portraits de Manitobains. Cette semaine, nous vous présentons Denis Lussier.
Les trois semaines suivantes, nous publierons des portraits de personnes marquantes aux yeux d'élèves de l'école Lavallée.

Émilie Tremblay

Date de naissance : 4 janvier 1872
Ville : Saint-Joseph-d'Alma
Province : Québec
Vocation : Pionnière


Photo : Les Archives du Yukon

Quand Émilie Tremblay, née Fortin, a quinze ans, sa famille émigre à Cohoes, New York (É.-U.). Elle y rencontre Nolasque Tremblay, qu'elle épouse le 11 décembre 1893. Le 16 juin 1894, après un voyage de noces de 5 000 milles truffé d'événements cocasses, Émilie Tremblay arrive à Fortymile, au Yukon. Elle devient la première femme blanche ayantad traversé le col Chilkoot. Le couple passe l'hiver à Miller Creek dans une petite cabane en rondins. Cette année-là, Émilie décide d'inviter les mineurs à partager le repas de Noël. Au menu : lapin farci, rôti de caribou, haricots bruns bouillis, sardines du roi Oscar, pommes de terres évaporées, beurre et pain "sourdough" et pouding aux prunes.

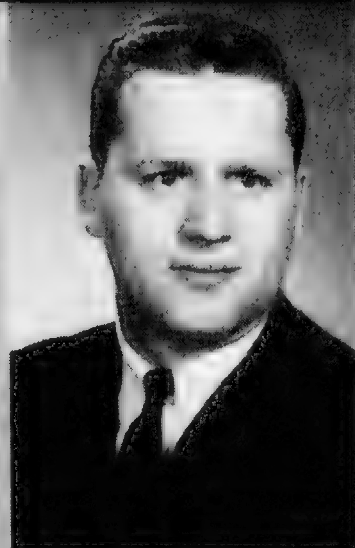
Sa réputation fait vite le tour du Yukon. Au printemps, Émilie et son mari font un jardin sur le toit de leur cabane et récoltent radis et laitue à profusion. De l'automne 1895 au printemps 1898, les Tremblay rendent visite à leurs familles aux États-Unis et au Québec. Ils reviennent par la piste Chilkoot en pleine ruée vers l'or. En 1906, ils font un voyage de quatre mois en Europe. Jusqu'en 1913, ils vont d'un emplacement minier à un autre dans le Klondike. Par la suite, ils s'établissent à Dawson. Émilie Tremblay y ouvre un magasin de vêtements pour dames. Ce magasin est aujourd'hui un bâtiment historique.

Émilie Tremblay était une femme très courageuse qui s'est distinguée par son engagement social et son dévouement pour les autres. Elle a été fondatrice des Ladies of the Golden North, présidente du Yukon Women Pioneers et membre à vie des Daughters of the Empire. Les nombreuses médailles qu'elle a reçues et quelques-uns de ses souvenirs ont été remis au musée du Saguenay, au Québec. Elle a été marraine de 25 enfants en plus d'élever la fille de sa sœur, devenue veuve avec 9 enfants à nourrir. La maison d'Émilie était toujours ouverte aux voyageurs, aux missionnaires et aux veuves. Mgr Bunoz appelait Émilie la « mère des missionnaires du Klondike ». Durant la guerre, Émilie a tricoté 263 paires de chaussettes pour les soldats, en plus de celles données en cadeau. Un an après la mort de son mari, en 1935, elle rend visite à sa parenté et à ses amis du Québec et des États-Unis (1936-1939). En 1940, de retour à Dawson, et âgée de 68 ans, elle épouse Louis Lagrois à Dawson. Elle laisse son commerce et déménage dans la demeure de son époux à Grand Forks, au Yukon. En août 1946, elle se rend à San Francisco pour participer au congrès annuel des anciens du Yukon. Elle a passé les dernières années de sa vie dans une maison de retraite à Victoria, en Colombie-Britannique. Émilie Tremblay est décédée le 22 avril 1949 à l'âge de 77 ans. En 1985, pour commémorer son exceptionnel dévouement, les autorités ont nommé la première école francophone du Yukon École Émilie-Tremblay. C'est ainsi que la petite Émilie de Saint-Joseph d'Alma, la petite francophone, marqua l'histoire du Yukon.

Denis Lionel Lussier

Par Diane FONTAINE

- 13 août 1938 – 16 juin 1975 (Saint-Boniface)
- Né à Morris de Lionel Lussier et Cécile Matte
- A vécu à Saint-Boniface



Denis Lussier a oeuvré ***pour*** *et dans la communauté francophone toute sa vie. Malheureusement Denis est décédé à un très jeune âge mais ses œuvres humanitaires et dans le domaine de l'architecture lui rendent témoignage.*

Diplômé de l'Université du Manitoba en architecture en 1962, Denis a tout de suite travaillé pour Étienne et Adrien Gaboury. Quatre ans plus tard, il devient leur partenaire et ils forment le bureau d'architecture Gaboury ***Lussier*** *Sigurdson. Denis a œuvré sur de multiples projets dans la communauté francophone en tant qu'architecte. En voici quelques uns: l'école Howden; l'école élémentaire Saint-Pierre-Jolys; l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste; les bureaux divisionnaire de la Seine; la clinique de Sainte-Anne; le Manoir de Sainte-Anne (c'est Denis qui a présenté l'idée des différents niveaux de soins au Manoir); le collège Saint-Boniface; l'école Parc LaSalle (Saint-Norbert); le Foyer Chez Nous; les caisses populaires de Saint-Pierre, Notre-Dame-de-Lourdes, Steinbach, Saint-Adolphe, Saint-Malo; les écoles de Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Ile-des-Chênes; le foyer de Sainte-Agathe.*

Denis a travaillé comme directeur de projet en collaboration étroite avec Étienne Gaboury sur les projets suivants : la caisse populaire de Saint-Boniface, le Club LaVérendrye, la Cathédrale de Saint-Boniface, l'église Précieux-Sang, l'école de Saint-Norbert et l'école Vanier.

Denis épousa sa meilleure amie Jeannette Dumont en 1962. Ils ont eu quatre enfants: Jacques, Patrick, Paul et Francine. Denis était très engagé auprès des Chevaliers de Colomb du conseil Goulet, au conseil d'administration de la caisse populaire de Saint-Boniface, dans la Société Franco-manitobaine et dans les Scouts de la paroisse Saints-Martyrs. Denis était un homme très dévoué à sa famille et sa communauté. Il était un homme intelligent et sympathique qui n'hésitait pas à donner un coup de main à qui en avait besoin. Tous étaient ses égaux et il savait parler aux gens avec douceur et compréhension.


Les Rendez-vous de la Francophonie
13 au 26 mars 2000


www.rendezvousfrancophonie.com



Association de la presse francophone
Une association regroupant 24 journaux-membres d'un océan à l'autre dont votre hebdo favori
La Liberté

SAINT-LAURENT

Un rire contagieux

Pour sa neuvième année d'existence, la Troupe de théâtre de Saint-Laurent monte la pièce comique, Un homme et sa passion.

Daniel BAHUAUD

Si vous aimez rire et vous divertir en regardant une bonne pièce bien comique, ne manquez pas *Un homme et sa passion*, que présentera la Troupe de théâtre de Saint-Laurent à Saint-Laurent, Haywood et Saint-Eustache.

Mettant en vedette Norbert Langellier, Brigitte McDaniel, Isaïe Blanchette et les comédiens expérimentés de la troupe, *Un homme et sa passion* est une parodie de la fameuse série *Les belles histoires des pays d'en haut*, elle-même inspirée du roman *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon.

Conçue et écrite par Évelyne Carrière et Marcelle Combot-Lavallée en 1998, la pièce accorde beaucoup plus de place au rire que ne le faisait la série. Séraphin (Norbert Langellier) et Donalda (Brigitte McDaniel) sont invités à une soirée dansante chez Alexis (Isaïe Blanchette), l'ennemi par excellence de Séraphin. Le comique découle de la tension inévitable entre les deux rivaux. En cours de route, il se produit bien des péripéties comiques qui ont déjà fait rire aux éclats les spectateurs ayant assisté à la pièce le 19 février au Centre Saint-Louis à Saint-Boniface.

« Avant tout, on a monté la pièce pour s'amuser, ajoute Évelyne Carrière. On a souvent ri de bon cœur en répétant la pièce. J'étais très satisfaite de voir que notre entrain était contagieux. »

Marcelle Combot-Lavallée s'est occupée da la mise en scène. La résidante de Saint-Laurent estime que la distribution a grandement contribué au succès de la pièce. « Je rêvais de la voir montée un jour, parce que j'aimais notre texte, mentionne-t-elle. Mais chaque comédien a apporté de sa personnalité et de son sens de l'humour à son rôle, ce qui a eu pour effet d'épicer notre présentation. On a une troupe bien enthousiasmée. »



photo: Daniel Bahuaud

Donalda n'aime pas les avances de l'autochtone Wabo dans *Un homme et sa passion*, monté par la Troupe de théâtre de Saint-Laurent.

Un homme et sa passion sera présenté le 5 mars à 14 h à la salle paroissiale de Saint-Laurent, le 12 mars à 14 h à la salle communautaire de Haywood, et le 2 avril à 14 h au gymnase de l'école de Saint-Eustache.

LES CHIENS DE SOLEIL

Du théâtre qui décolle

Érick THÉBERGE

La troupe de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) présente en mars, la comédie française *Boeing-Boeing*.

La pièce, présentée à la salle Martial Caron du CUSB, raconte les tribulations de Robert, un homme qui fait la cour à trois hôtesses de l'air à la fois. Celles-ci travaillant pour des compagnies différentes, Robert flirte avec une des trois femmes sans que les autres s'en aperçoivent. Mais la situation tourne au vinaigre lorsque le meilleur ami de Robert lui rends visite.

« C'est une pièce qui a beaucoup de portes, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs entrées et sorties, indique le metteur en scène, Jean-Paul Aubin. C'est une pièce difficile pour les acteurs puisqu'il y a beaucoup de textes et la pièce demande beaucoup de rythme et d'énergie de la part de ceux-ci. Toutefois, les spectateurs auront de la facilité à suivre la pièce. »

L'auteur de la pièce, l'Italien Marc Camoletti, a écrit *La bonne adresse*, une comédie présentée par les Chiens de Soleil en 1997. La production, également mise en scène par Jean-Paul Aubin, a remporté un vif succès à l'époque.

Jouée pour la première fois en 1960, *Boeing-Boeing* a été interprété au-dessus de 13 000 fois à travers le monde. La Paramount Picture a même produit un film, mettant en vedette Jerry Lewis et Tony Curtis.

La distribution est composée de six comédiens, dont certains en sont à leurs premières armes. Il s'agit de Nelson Camp, Fayçal Aroub, Rachel Mangin, qui remplace Alison Palmer, absente pour des raisons de santé, Meaghan Dunnigan, Anne-Marie Côté et de Geneviève Vézina. « On essaie de donner la chance aux étudiants de faire du bon théâtre, explique Jean-Paul Aubin. On ne veut pas qu'ils aient juste l'impression de s'amuser. Les comédiens sont ici parce qu'ils ont envie de faire du théâtre et parce qu'ils aiment ça. »

Jean-Paul Aubin explique que les étudiants vivent une grande aventure. « En plus de se présenter aux répétitions, les étudiants doivent poursuivre leurs études et travailler à temps partiel. Lorsque qu'ils donnent 100 % d'eux-mêmes, ils ont l'impression d'avoir gagner leur paie ».

La pièce est à l'affiche du 9 au 11 mars et du 16 au 18 mars 2000 à 20 h à la Salle Martial-Caron du CUSB. Les billets sont en vente à la porte seulement au prix de 3 $ pour les étudiants et de 5 $ pour le grand public.

SOIRÉE MEURTRE ET MYSTÈRE

Assassinat à Somerset !

Qui trouvera l'assassin de René Lasalle, tué en pleine réunion familiale ? Le Colonel Richard ? Le curé Philippe ? Le docteur Jeanne Vadeboncoeur ? Ou peut-être même la petite Mimi ? Ne vous en faites pas, ces personnages sont sortis tout droit d'un souper *Meurtre et Mystère*, organisé par le Comité culturel de Somerset à l'hôtel de la communauté le 5 mars à 17 h 30.

La soirée, intitulée *Amour à mort*, raconte l'histoire de neuf personnages réunis pour célébrer le dixième anniversaire de mariage de Mario et Ginette Dupuis. Alors que leurs convives s'attablent, la lumière tombe et un coup de fusil résonne dans la salle. Lorsque la lumière reprend, le corps du père de Ginette Dupuis gît par terre, inerte. Il est mort. Pendant toute la soirée, les personnages, joués principalement par des gens de la région, tentent de trouver le coupable du meurtre.

Le public assiste au spectacle en dégustant un souper. « C'est surtout une soirée pour avoir du plaisir, indique la présidente du comité culturel, Fleurette Labossière. Les comédiens seront tous costumés, il devrait y avoir une bonne atmosphère. On a même préparé un gâteau de mariage pour se mettre dans l'ambiance. » Le coût est de 15 $ incluant le souper et la soirée. Les places sont limitées à 90 et les personnes intéressées doivent réserver au (204) 744-2607.

É. T.

éditique
ÉDITION ÉLECTRONIQUE BILINGUE

annonces publicitaires
dépliants
[illegible]aires
programmes
et autres

conception graphique • mise en page • correction d'épreuves • illustration • impression

Louise Gr[illegible] Stockwell

215, rue Aubert
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G8
Téléphone : (204) 284-8794
Cellulaire : (204) 792-5542
Télécopieur : (204) 475-9039
Courriel : editique@home.com
Site : www.editique.mb.ca

Service rapide, efficace, de haute qualité et garanti

•RÉER AUTOGÉRÉ
•PLAN D'ÉPARGNE
•ASSURANCE INVALIDITÉ
•DÉPÔT À TERME
•CROCUS
•BONS
•ASSURANCE VIE
•FONDS MUTUELS



Services financiers Stuart Financial Services

Bon temps
mauvais temps
prenez la bonne direction

Cette année
contactez
moi



Ernest Gautron
247-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface 987-4875

LITTÉRATURE

Parce que nous sommes tous solidaires

Daniel BAHUAUD

« C'est facile de faire d'un jeune un dossier, lance Philippe Brulot. Dans l'enseignement, il y a trop souvent un manque d'argent, trop souvent des parents qui manquent d'engagement et trop souvent des jeunes qui manquent de confiance en eux-mêmes et décrochent. Pour sauver un jeune, il faut d'abord refaire de lui une personne et l'écouter. »

Enseignant à Montréal, à Dawson Creek et maintenant directeur régional de la division francophone de l'Île de Vancouver, Philippe Brulot en a vu des adolescents troublés. Dans ses 13 années comme pédagogue, il a appris à écouter les jeunes qui estiment avoir perdu espoir. Pour les aider, il a écrit *L'Arche de Zoé*, un conte allégorique publié cet automne chez Guérin qui, sans faire de la morale, cherche à leur redonner espoir.

« *L'Arche de Zoé*, c'est la distillation de mes expériences en éducation et au tiers-monde, explique-t-il. J'ai souvent entendu le cri de désespoir des jeunes. Je voulais communiquer l'idée qu'on n'a pas le droit d'abandonner et que le suicide n'est pas une option. »

Zoé est une adolescente si sensible que lorsqu'elle se met à songer aux problèmes humains, elle est inconsolable. Elle se met à pleurer et ne peut plus s'arrêter. Elle songe à s'enlever la vie. Après avoir versé des larmes pendant 40 jours et nuits, c'est un nouveau déluge. Il ne reste que quelques îles sur la Terre. Zoé se sent seule, mais elle est accompagnée d'une vieille femme, très sage, qui la guide. C'est alors que l'adolescente se promènera d'île en île, où elle rencontrera toute une variété de personnes. Certains s'attachent au pouvoir, ou à ce qu'ils ont perdu lors du déluge. D'autres ne pensent qu'à l'argent. En cheminant d'île en île, Zoé apprend que l'humanité vit dans un jardin communautaire et qu'on ne peut pas s'occuper de son seul petit jardin.

Bâtie sur des métaphores, *L'Arche de Zoé* est avant tout une remise en question des apparences et du système dans lequel on vit. Le conte reprend, dans un langage accessible aux adolescents, le thème littéraire de l'être et du paraître. Peu à peu, Zoé se découvre et devient une personne authentique et engagée, comprenant que le pire danger pour la planète est la désengagement.

Si Philippe Brulot fait cheminer ainsi son personnage, c'est qu'il a lui-même évolué de façon semblable. « Je me suis épanoui au moment où j'ai ouvert une porte aux autres, dit-il. Mais ça n'a pas été facile. Je suis né en France mais à l'âge de 13 ans, mes parents se sont installés au Québec. J'éprouvais des difficultés personnelles sérieuses et, à 17 ans, j'ai quitté ma famille pour me rendre au Nicaragua. C'était en 1982, en pleine guerre des Sandinistes. L'expérience m'a bouleversé. J'étais fasciné par la générosité de ces gens qu'on a tendance à négliger parce qu'ils ne sont pas développés. Au tiers-monde, les gens ont conservé cet esprit de communauté. C'est leur contribution à notre propre développement.

«À l'époque, je ne songeais qu'à moi-même, alors que les jeunes partaient à la guerre, ou participaient aux programmes d'alphabétisation. poursuit-il. Devant ce sens très poussé de la collectivité, je me suis beaucoup remis en question. J'ai appris qu'il fallait sortir de soi-même pour être heureux. Il faut lutter pour le bonheur commun.

« De retour au Canada, je vois de jeunes qui n'ont pas mangé le matin, poursuit-il. Nous avons tous du chemin à faire. J'espère donc que les adolescents pourront se reconnaître dans le personnage de Zoé qui, au début du conte, vacille entre la vie et le néant, mais en vient à comprendre que toute la planète est solidaire. »

La Régie des services publics

AVIS DE DEMANDE ET AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE : AGRANDISSEMENT DANS L'ENTRE-LACS

Centra Gas Manitoba Inc. (« Centra ») a fait demande auprès de la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie »), conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*, pour faire accepter les nouvelles ententes de franchisage entre Centra, les municipalités rurales de Bifrost et de Woodlands, les Villes d'Arborg et de Teulon et le Village de Riverton. La région de service proposée comprend le Village de Riverton, les Villes d'Arborg et de Teulon, le district urbain local de Warren, ainsi que les résidences et commerces adjacents aux collectivités de Riverton et Arborg, se trouvant la municipalité rurale de Bifrost.

Centra a aussi demandé à la Régie la permission de mener un test de faisabilité financière pour l'agrandissement du service de gaz naturel dans les collectivités mentionnées plus haut. Centra cherche aussi à faire approuver un horaire de collection des frais de connexion, que Centra utilisera pour facturer tous les usagers qui font installer le service de gaz naturel sur leur propriété et pour recueillir les frais de connexion.

Si la Régie approuve le projet, Centra avancera avec ce projet à l'été 2000.

DÉPÔT DU DOSSIER : Centra a déposé sa demande auprès de la Régie le 17 février 2000. Pour obtenir une copie du dossier, veuillez communiquer avec :

Centra Gas Manitoba inc.
À l'attention de : Mme M. D. Murphy
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4

Téléphone : (204) 474-3468
Télécopieur : (204) 474-4947

La demande et les documents d'appui pourront aussi être consultés aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE : La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande déposée par Centra Gas pour les ententes de franchisage, le test de faisabilité et l'horaire de collection des frais de connexion à la salle communautaire d'Arborg & District, rue Ingolf à Arborg (Manitoba) à partir du mercredi 10 mai 2000 à 9 h. L'audience continuera au besoin.

PARTICIPATION : Toute personne, entreprise ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de cette demande, ou qui aimerait participer à l'interrogatoire des témoins, soumettre des preuves ou présenter des conclusions, doit déclarer son intention au plus tard le 8 mars 2000 en communiquant par écrit avec le secrétaire de la Régie :

M. H. M. Singh, secrétaire par intérim
Régie des services publics du Manitoba
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4

Téléphone : (204) 945-2638
Télécopieur : (204) 945-2643

Toute personne voulant présenter un mémoire à la Régie sans pour autant intervenir lors de l'audience doit aussi aviser le secrétaire de la Régie avant le 12 avril 2000. La Régie va entendre des présentations à l'audience publique prévue à Arborg et, selon le niveau d'intérêt, à un autre endroit dans la région touchée par cette demande. Toute personne souhaitant faire une présentation ailleurs qu'à Arborg doit communiquer avec le secrétaire de la Régie. Toute personne voulant faire une présentation à une date autre que celle prévue pour l'audience doit aussi communiquer avec la Régie pour que des arrangements convenables soient faits.

Ceux et celles qui souhaitent participer à cette audience en français sont priées de communiquer avec le secrétaire de la Régie avant le 12 avril 2000.

Un horaire sera établi avant l'audience pour que l'échange d'information se fasse de façon ordonnée. On pourra se le procurer aux bureaux de la Régie. Toute personne ayant l'intention d'intervenir devrait obtenir une copie de l'horaire.

PROCÉDURE : La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de cette audience. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie. On peut se procurer des exemplaires de ce document en écrivant au secrétaire de la Régie ou en appelant au (204) 945-2638.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie n° 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 21e jour de février 2000.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics


Donner un préavis de cinq jours.


Salle accessible aux fauteuils roulants.

bureau 400
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4

Manitoba


VOLLEYBALL FÉMININ

En quête du championnat national

Elle est à la tête de l'équipe provinciale de volleyball depuis moins d'un mois, mais Michelle Bazinet rêve déjà à un championnat national aux prochains Jeux du Canada en 2001!

Pascal DUBÉ

Nommée entraîneure chef de l'équipe manitobaine de volleyball féminin le 10 février, Michelle Bazinet voit grand. L'enseignante en éducation physique au Kildonan East Collegiate croit aux chances de son équipe de monter sur la première marche du podium lors des prochains Jeux du Canada qui auront lieu en août 2001 à London, en Ontario. Mais ce qu'elle désire avant tout, c'est transmettre sa passion pour ce sport, tant dans la victoire que dans la défaite.

« Les Jeux du Canada sont une expérience unique et je veux que mes filles aient la chance de vivre cet événement au maximum, affirme Michelle Bazinet. Plusieurs vivront pour la première fois l'expérience d'un village d'athlètes, des cérémonies d'ouverture et de fermeture. elles auront la chance de côtoyer d'autres athlètes que des volleyballeurs. Les Jeux du Canada, c'est bien plus qu'un gros tournoi, c'est une expérience de vie.

« Je veux que les filles retiennent une expérience positive de cet événement, ajoute-t-elle. Je veux qu'elles réalisent la chance qu'elles ont de pouvoir performer à un si haut niveau. Bien sûr, on a des objectifs d'équipe et je pense sincèrement que nous avons de bonnes chances de faire partie de la grande finale. »

Comme les Jeux du Canada n'ont lieu qu'en août 2001, Michelle Bazinet a un peu plus d'un an pour préparer son équipe. Elle espère compléter son équipe d'entraîneurs au cours des prochaines semaines, en vue d'un premier camp d'évaluation le 2 avril au Providence College. L'équipe manitobaine devrait être complètement formée d'ici la fin mai.

Michelle Bazinet croit que la présence à Winnipeg de l'équipe nationale de volleyball pourrait être un outil précieux pour la préparation de son équipe. « J'ai déjà dirigé deux filles de l'équipe nationale quand j'étais entraîneure au niveau juvénile, mentionne-t-elle. J'aimerais organiser une rencontre entre l'équipe nationale et mes filles. Nous avons la chance d'avoir l'équipe nationale qui s'entraîne ici à Winnipeg, alors pourquoi ne pas en profiter! »

Sur un plan un peu plus personnel, Michelle Bazinet est évidemment bien heureuse d'avoir été retenue par l'Association de volleyball du Manitoba pour diriger l'équipe féminine aux Jeux du Canada. Elle a bien hâte de retourner à la compétition.

« J'ai joué au volleyball au niveau secondaire et j'étais passeuse pour l'Université North Dakota, où j'ai évolué au niveau universitaire, précise Michelle Bazinet. Je vois ce nouveau défi comme une progression naturelle après avoir été entraîneure-adjointe, puis entraîneure-chef de l'équipe juvénile entre 1990 et 1994. J'ai travaillé fort pour me rendre jusqu'ici et je suis excitée par cette chance qui m'est offerte.



photo: Pascal Dubé

Michelle Bazinet sera l'entraîneure-chef de l'équipe du Manitoba de volleyball au Jeux du Canada en août 2001 à London, Ontario.

« À long terme, j'aimerais devenir entraîneure au niveau universitaire, avoue-t-elle. Je suis une vraie passionnée de ce sport. Ce que j'aimerais léguer à mes athlètes, c'est ce goût de jouer au volleyball, peu importe le résultat de la partie. J'espère que l'expérience des Jeux du Canada va leur permettre de développer cette passion pour ce merveilleux sport. »

APPELS ENTRANTS ET SORTANTS GRATUITS, SANS LIMITE.

Tu t'en vas, Fred ?

Ouais.









AUDIOVOX™ CDM-4000 Dual-Mode
Également disponible : Motorola 3160
* Après application du crédit de facture de 50 $

MTS Mobility
www.mtsmobility.com

« Appels entrants et sortants gratuits durant le 1er mois » s'applique au service primaire seulement, premier mois seulement. Engagements d'un mois, de 12 ou de 24 mois disponibles. « Appels entrants et sortants gratuits » nécessite un programme minimum de 25 $ et un engagement d'un mois, de 12 ou de 24 mois. « Appels entrants et sortants gratuits » s'applique au temps d'appel seulement et ne comprend ni les frais d'interurbain au Canada ou aux É.-U., ni l'itinérance. Le crédit de facture de 50 $ nécessite un engagement de 24 mois et un programme d'appel minimum de 35 $ et s'applique à la première facture du client. Le matériel disponible en vertu de l'offre comprend : l'AUDIOVOX CDM-4000 et le Motorola 3160. Service numérique disponible à Winnipeg, Brandon, Steinbach et Lorette. AUDIOVOX est une marque de commerce déposée de la compagnie AUDIOVOX Canada.

Établissements aux Centres d'achat à Winnipeg Eaton Place 942-5118, Garden City 334-6363, Grant Park 989-2977, Kildonan Place 668-6363, Polo Park 982-0300, St. Vital 255-8389, Winnipeg Square 982-0302 • **Winnipeg Nord** 1143 Henderson Highway 338-0319, 129-B Isabel St. 947-3558, 1128 Main St. 589-2000 • **Winnipeg Sud** 1389 Niakwa Rd.E 254-8282, 2725 Pembina Highway 269-4727 • **Winnipeg Est** 1277 Dugald Road 256-2277, 12-846 Marion Street 237-9099, 910 Regent Ave. W 222-0101, 170 Marion St. 237-3800 • **Winnipeg Ouest** 585 Century St. 987-4773, 856 Century St. 783-1601, 1133 Empress St. 775-2968, 1300 Portage Ave. 786-6541, 874 St. James St. 989-2995, #105-3393 Portage Ave. 832-9288 • **Altona** 248 Centre Ave. 324-6494, Altona Shopping Mall 324-6882 • **Arborg** 279 Main St. 376-2320 • **Ashern** 8 Main St. 768-2202 • **Brandon** 2741 Victoria Ave. W. 728-2355, 658-18th St. 727-1816, Brandon Shoppers Mall 571-4040 • **Carberry** 525 First Ave. 834-3201 **Carman** 107 Main St. 745-3001 • **Dauphin** 1450 Main St. S 638-4900 • **Flin Flon** 78 Main St. 687-7201, 114 Main St. 687 6500 • **Gimli** 18 Centre St. 642-7173 • **Gladstone** 13 Dennis St. 385-2070 • **Killarney** 544 Broadway St. 523-7545 • **Lundar** 29 Main St. 762-5661 • **McCreary** 702 Burrows Rd. N 835-2501 • **Minnedosa** 37 Main St. N 867-2802 • **Morden** 325 Stephen St. 822-3411 • **Neepawa** 341 Mountain Ave. 476-3636, 361 Mountain Ave. 476-3317 • **Pilot Mound** 309 Railway Ave. 825-2474 • **Portage la Prairie** Portage La Prairie Mall 857-4380 • **Rathwell** 100 Railway Ave. W 749-2013 • **Roblin** 176 Main St. 937-8244 • **Rosenort** Highway 205 746-8441 • **Russell** 374 Main Street S. 773-3038 or 1 800 797 7234 • **Selkirk** 226 Manitoba Ave. 482-8996 **Steinbach** Clearspring Mall 326-1222, Victoria Plaza Mall 346-1400 • **Stonewall** Quarry Winds Plaza 467-2350 • **Swan River** 601 Main St. 734-3252 • **Teulon** 55 Main St. 886-3800 • **The Pas** 240 Fischer Ave. 623-2969, 317 Fischer Ave. 623-7171, Otineka Mall 623-5836, Uptown Mall 623-3858 • **Thompson** 50 Selkirk Ave. 667-9999 • **Virden** 251 Nelson St. 748-3906, Highways 83 & 259 748-6538 • **Waskada** 673-2521 • **Winkler** Southland Mall 325-7536

HOCKEY

Habs et As à égalité

Les Habs de La Broquerie et les As de Sainte-Anne ont remporté chacun deux parties dans leur série au meilleur de sept,au cours de la première ronde des séries éliminatoires de la ligue de hockey senior Hanover-Taché. Dans l'autre série, les 98 de Springfield ont remporté deux parties contre une seule pour les Red Wings de Grunthal.

Après avoir remporté leurs deux premiers matchs, les Habs, champions défendants de la ligue, ont perdu leur deux dernières parties contre les As. Notons que deux des quatre rencontres ont nécessité des périodes supplémentaires.

P. D.

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 mars 2000



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h35 La Bande à Dingo
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) / Expresso (Ma) / Trajectoires (Me) / Second regard (J) / Les Idées lumières (V)
- 14h30 Babar
- 15h00 Les Chatouilles
- 15h01 Johnson et ses amis
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me et J) / Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Lassie
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille.
- 0h59 La Politique fédérale
- 1h04 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Christiane Charette en direct
- 21h00 Chartrand et Simonne
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Une vie comme rivière**. *Can. 1996.*
- 2h05 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Gypsies
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Un père en cavale**. *É.-U. 1993. Comédie. Avant de se rendre pour la Nouvelle-Orléans, un homme va chercher ses enfants, placés depuis la mort de leur mère dans un foyer d'accueil, et les entraîne dans de folles poursuites.*
- 2h205 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
- 17h00 Insectia
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 La Vie d'artiste
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Télé-Suspense. **Mort à l'arrivée**. *É.-U. 1988. Drame policier. Après une nuit de beuverie, un écrivain désabusé découvre qu'il a été empoisonné et qu'il ne lui reste qu'un jour à vivre.*
- 2h10 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 La Bande à Ovide
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Président Junior**. *É.-U. Comédie.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 22h00 Culture-Choc
- 22h30 Branché
- ➤ 22h55 Télé-Nuit: **Sommersby.** *É.-U. 1993. Comédie dramatique. Deux ans après la guerre de Sécession, une jeune femme voit revenir son mari, qu'elle croyait mort au combat. Mais s'agit-il vraiment de lui ? Elle trouve en effet que son mari a changé : il est plus gentil, plus prévenant et travaille avec acharnement pour remettre la ferme en état.*
- 1h20 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 *À communiquer*
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Blanche
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Sur la terre des dinosaures
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Jeanne d'Arc.** Drame réalisé en 1999. Adaptation pour la télévision de la vie de Jeanne d'Arc. (Première de 2).
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h33 Les Idées lumière
- 23h05 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h33 Ciné-Club: **Les Liaisons dangereuses**. *É.-U. 1988. Drame de mœurs. Dans la France libertine du XVIIIe siècle, une marquise et un vicomte s'emploient à séduire des jeunes gens vertueux, ce qui entraîne des conséquences tragiques.*
- 1h35 Fin des émissions





Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Ally McBeal
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Vemdredi c'est Julie
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Un Monde de fous!
- 18h30 Le bonheur est dans la télé
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue l'Espérance
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicité
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 L'Émission des records Guiness
- 18h30 Les Grandes peurs de l'an 2000
- 19h00 Diva
- 20h00 Fortier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Histoire vraie: *Panique au centre commercial*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Le retour des morts-vivants.** *Am. 1987. Drame d'horreur. Des cadavres ramenés à la vie par un gaz mystérieux s'attaquent aux humains.*
- 1h02 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Finances personnelles 2000
- 9h30 Cyberclub
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **Le Monde selon Wayne II.** *Am. 1993. Comédie. Les deux animateurs farfelus d'un talk-show diffusé sur une chaine communautaire tentent d'organiser un gigantesque festival rock.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Jour de l'Indépendance**. *Am. 1996. Film de science-fiction. Après avoir détruit trois grandes villes américaines, d'immenses soucoupes volantes s'apprêtent à envahir la Terre.*
- ➤ 20h30 Cinéma extrême: **Passager 57**. *Am. 1992. Drame policier. Alors qu'il voyage comme simple passager, un spécialiste en sécurité aérienne voit son avion détourné par des pirates de l'air.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- ➤ 22h52 Ciné-lune: **À la poursuite d'Octobre Rouge.** *Am. 1990. Drame d'espionnage. Le commandant d'un sous-marin soviétique qui met le cap vers les États-Unis pour passer à l'Ouest éveille ainsi l'inquiétude des Américains qui ne connaissent pas ses intentions.*
- 1h52 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicités
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Le Flic de Beverly Hills.** *Am. 1984. Comédie policière. Témoin du meurtre d'un ami, un jeune détective de Détroit se rend à Los Angeles pour trouver les coupables.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Décibel
- 18h00 Les Forges du désert
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Turbulence.** *Am. 1996. Drame policier. Demeurée seule aux commandes d'un 747 à bord duquel se déroule une prise d'otages, une hôtesse tente de poser l'appareil à Los Angeles.*
- 21h00 Catastrophes aériennes
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- 22h45 Le «Journul» de François Pérusse
- 22h52 Vins et fromages
- 23h22 Évangélisation 2000
- 23h52 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 12 mars à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la cathédrale Notre-Dame à Ottawa, par Mgr Marcel Gervais



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Taxi pour l'Amérique (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L) / Dimanche midi Amar (Ma) / Si j'ose écrire (Me) / Les grands jours du siècle (J) / Outremers (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Gourmandises (Ma au V) / Bouillon de culture (L) / Revue de presse canadienne (V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) / S.O.S. enfants disparus (Me) / La carte aux trésors (J) / Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) / Des oiseaux pour la mer (Ma) / Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) / Vins et fromages (V)
- 13h15 Franc parler (J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Gourmandises

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 S.O.S. enfants disparus
- 20h25 TV5 infos
- 20h30 Au nom de la loi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Jo et Milou
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h10 Festival franco-ontarien
- 20h40 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 S.O.S. enfants disparus
- 1h00 Au nom de la loi
- 2h00 Dimanche midi Amar
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Télécinéma
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 19h30 TV5 infos
- 19h33 Méditerranéo
- 20h30 Madame la procureure
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Les grands jours du siècle
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Magellan hebdo
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 infos
- 20h03 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h15 TV5 questions
- 1h00 Madame la procureure
- 2h00 TV5 Infos
- 2h05 Si j'ose écrire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Courants d'art
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 d.
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 La télé des Francofolies
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Une aventure de Nestor Burma
- 0h45 Bouillon de culture
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Outremers
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Découverte
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Magellan hebdo
- 10h30 Écrans du monde
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Journal de France 2
- 13h45 Clips musicaux
- 14h00 Les 15es victoires de la musique
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Les 15es victoires de la musique
- 21h00 d.
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 R.I.F.
- 0h40 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Courants d'art
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 La télé des francofolies
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Sinbad
- 7h00 Autant savoir
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Les mondes fantastiques
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Les grandes personnes
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Franc parler
- 13h45 Championnat de France de Football
- 14h30 Franc parler
- 14h45 Championnat de France de Football
- 15h30 Journal Belge
- 16h00 Journal Suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Festival Franco-Ontarien
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Jour de foot
- 0h00 Les 15es victoires de la musique
- 2h30 d.
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h15 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

Aucune fusion en vue

Des rencontres sont prévues entre la Fédération des caisses populaires du Manitoba et la Credit Union Central pour tisser des liens en vue d'offrir conjointement des services.

Érick THÉBERGE

La Fédération des caisses populaires du Manitoba a annoncé le 18 février qu'elle étudie la possibilité d'un rapprochement avec la Credit Union Central. Cependant, la Fédération assure que cette démarche n'annonce aucune fusion.

La Fédération veut réduire ses coûts. Un des moyens d'y parvenir est de rencontrer la Credit Union et d'explorer avec elle la capacité de « créer une synergie » entre les deux regroupements. « On étudie la possibilité d'offrir conjointement des services à moindre coût pour mieux servir nos membres, explique le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Normand Collet. Actuellement, on achète des services à la Credit Union, mais il n'y a aucun lien structurel avec elle. » Le président veut se pencher entre autres sur les services de marketing, d'informatique et de manutention.

Le directeur de la Caisse de Saint-Boniface, Michel Audette, ajoute : « On veut examiner avec la Credit Union les services offerts par les deux regroupements pour les comparer et essayer de les mettre en commun pour réduire certains coûts. On achète déjà des services de leur part, comme le traitement des chèques. »

Le directeur de la Caisse de Saint-Claude, Roland Philippe, constate la nécessité de cette démarche. « On aurait souhaité autre chose, mais on n'a plus le volume d'affaire nécessaire. On est rendu trop petit. La force du mouvement serait probablement plus grande si on mettait des services en commun. »

Normand Collet admet que cette démarche s'insère dans une stratégie offensive et réaliste qui permettra à la Fédération de devenir compétitive dans le secteur financier et de faire face à la concurrence des banques.

La Fédération en est aux premiers pas d'un processus long et délicat. Michel Audette et Roland Philippe unissent leur voix pour dire qu'il « faut protéger notre langue et s'assurer que nos services demeurent bilingues ».

Normand Collet souhaite faire le point sur le projet lors de la prochaine assemblée générale de la Fédération, le 17 avril. « On veut dégager les intérêts d'un tel rapprochement et on veut essayer de voir comment est-ce que ça peut se faire. Il faut garder à l'idée que nous faisons cela dans l'intérêt des membres, et c'est eux qui ont le dernier mot ». Il rappelle qu'il n'y aura aucune décision de prise avant l'assemblée générale, où les membres seront informés du contenu des discussions avec la Credit Union Central.

LA BROQUERIE

Prendre le pouls des résidants

Daniel BAHUAUD

Près de 20 résidants de La Broquerie ont assisté le 26 janvier à une réunion d'orientation convoquée par la Municipalité. Les résidants, agriculteurs, entrepreneurs et représentants de la chambre économique et du village de La Broquerie ont surtout discuté du développement du tourisme, de la construction de résidences et de taxes municipales.

« C'était une discussion générale et informelle, qui nous a permis d'obtenir l'avis des résidants et entrepreneurs, indique le directeur général de la Municipalité de La Broquerie, Laurent Tétrault. De temps en temps, il faut prendre le pouls de la communauté. Essentiellement, on s'est fait dire que nous sommes sur le bon chemin ».

En ce qui concerne le projet du parc touristique, Laurent Tétrault a expliqué aux résidants que la Municipalité n'avait reçu aucune réponse du fédéral quant à sa demande d'une bourse du millénaire pour le projet. La Municipalité a cependant reçu une lettre du député David Iftody, qui appuie la demande.

La Municipalité compte faire la promotion du tourisme, avec l'aide de dépliants et la création d'un site web. « On a parlé d'encourager le tourisme à longueur d'année, mentionne Laurent Tétrault. Il y a quantité d'activités d'hiver, comme le ski-doo et le ski de fonds dans la forêt Sandilands, qui peuvent être stimulées. La région de Marchand est très belle et mériterait, elle aussi, plus d'attention. »

La Municipalité a indiqué qu'elle a encouragé la construction d'une centaine de maisons au cours des dernières quatre années. Elle mise toujours sur le développement résidentiel et a approuvé le zonage pour la construction d'une autre centaine de maisons dans les trois prochaines années.

Quant aux taxes municipales, les résidants présents à la réunion se sont dits heureux que la Municipalité n'ait pas augmenté ses taxes depuis cinq ans. « Ils savent, par contre, qu'il y aura une augmentation légère cette année, explique Laurent Tétrault. Les gens préfèrent ça aux coupures de services. »

Pensez Affaires !

Des ateliers à votre portée

Une série d'ateliers conçus pour les futurs entrepreneurs prêts à passer à l'action !

Pensez Affaires est un partenariat créé pour offrir de la formation dans les communautés franco-manitobaines en régions rurale et urbaine. Les ateliers sont conçus pour ceux et celles qui veulent se lancer en affaires ou qui sont déjà en affaires.

Participez aux ateliers et faites partie d'un groupe déterminé à prendre son avenir en main!

ATELIERS OFFERTS EN MARS 2000 :

■ *Les droits des employés dans une entreprise en croissance*

L'atelier abordera les responsabilités des employeurs, les normes d'emploi, la santé et la sécurité au travail, le contrat d'emploi, la résolution de conflits et le congédiement.
Le 8 mars à 18 h au restaurant Chicken Chef à **Saint-Malo**
Animateur : à déterminer par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba
Pour vous inscrire, communiquez avec : Jason Lacasse (204) 433-7191

■ *Pourquoi ai-je besoin d'un plan d'affaires ?*

L'atelier identifiera les étapes d'un plan d'affaires et comment débuter une recherche de marché.
Le 7 mars à 19 h à l'école de **Saint-Léon**
Animatrice : Annie Bédard
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Lise Rondeau (204) 248-2515 ou Diane Martel (204) 744-2553

Le 21 mars à 19 h à l'école Saint-Joachim de **La Broquerie**
Animatrice : Annie Bédard
Pour vous inscrire, communiquez avec : Mariette Kirouac (204) 424-4043

■ *Je veux me lancer en affaires. Par où commencer ?*

L'atelier identifiera les outils et les services offerts et élaborera les démarches à suivre pour lancer une entreprise.
Le 13 mars à 13 h au CCFM,
340, boulevard Provencher, **Saint-Boniface**
Animateurs : Denise Lécuyer et Réal Lambert
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Julie Proteau (204) 983-4472 ou Suzie Lemoine (204) 925-2320

■ *Les questions juridiques importantes au démarrage d'une entreprise*

L'atelier identifiera les différents types d'entreprise, les procédés pour enregistrer un nom commercial et les éléments importants du bail commercial.
Le 14 mars à 11 h 30 au CCFM,
340, boulevard Provencher, **Saint-Boniface**
Animateur : à déterminer par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Julie Proteau (204) 983-4472 ou Suzie Lemoine (204) 925-2320

■ *Les secrets du marketing*

L'atelier mettra en valeur des techniques de promotion et méthodes pour cibler son marché ainsi que des éléments clefs comme le slogan, le logo et le nom d'une entreprise.
Le 15 mars à 19 h au Centre Dom Benoît, **Notre-Dame-de-Lourdes**
Animateur : Denis Rémillard
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Lise Rondeau (204) 248-2515 ou Diane Martel (204) 744-2553

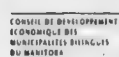
Le 17 mars à 13h au CCFM, 340, boulevard Provencher, **Saint-Boniface**
Animateur : Denis Rémillard
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Julie Proteau (204) 983-4472 ou Suzie Lemoine (204) 925-2320

■ *La gestion financière de mon entreprise*

L'atelier démystifiera les états financiers, la préparation d'un « cash-flow » et la préparation en vue d'une rencontre avec un banquier.
Le 22 mars à 11 h 30 au CCFM,
340, boulevard Provencher, **Saint-Boniface**
Pour vous inscrire, communiquez avec :
Julie Proteau (204) 983-4472 ou Suzie Lemoine (204) 925-2320.

Les partenaires de Pensez Affaires sont :













Canada

Le Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine ainsi que les corporations de développement communautaire des municipalités bilingues contribuent au marketing des ateliers dans chacune des régions.

Trop peu, trop tard?

Les agriculteurs du Manitoba et de la Saskatchewan sont heureux du coup de pouce que leur a offert le 24 février le fédéral et les deux provinces. Ils se demandent toutefois si à la longue l'aide aura l'impact escompté.

Daniel BAHUAUD

Le Manitoba, la Saskatchewan et le gouvernement fédéral se sont entendus le 24 février sur un programme d'aide supplémentaire de 400 millions pour les producteurs de céréales des deux provinces.

Le Manitoba et la Saskatchewan étant les deux provinces les plus affectées en 1995 par la fin des subventions au transport du grain, le programme a pour but d'aider les agriculteurs à s'ajuster à la hausse des coûts du transport. Son financement sera partagé entre le fédéral et les provinces selon la formule 60/40. La part de l'entente revenant au Manitoba sera de 100 millions $. La Province contribuera donc 40 millions $.

Selon l'entente, les agriculteurs de céréales recevront une somme représentant 9 % de leurs ventes totales en 1999. La plupart d'entre eux recevront entre 9 000 $ et 10 000 $ dans les deux prochains mois.

Le premier ministre Jean Chrétien et ses homologues provinciaux, Gary Doer et Roy Romanow se disent satisfaits de l'entente. Jean Chrétien a noté qu'il s'agissait de la troisième contribution du fédéral aux agriculteurs depuis décembre 1998, l'aide totale se chiffrant à 2,31 milliards $. L'aide offerte a été accueillie favorablement, mais non sans quelques réserves.

« C'est une surprise agréable, note un agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière. Je ne pensais pas qu'on aurait quelque chose. J'aurais cru, par contre, que les fermiers du sud-ouest recevraient plus. »

Membre d'une délégation d'agriculteurs qui s'est rendue l'automne dernier à Ottawa pour faire pression sur le gouvernement fédéral, Marcel Hacault est inquiet du fait que le programme ne vise que les producteurs de céréales. « L'aide n'est pas offerte aux autres producteurs ou à ceux qui cultivent les céréales pour soigner leurs bêtes », remarque le résidant de Niverville, qui est également le président du Conseil des producteurs de porc du Manitoba.

« Sur le coup, ça va couvrir les dépenses du printemps, comme le fertilisant et les graines, ajoute un agriculteur de Letellier, Gaétan Fontaine. Mais à long terme, c'est une autre solution pansement. »



Archives La Liberté

Le programme d'aide offre en moyenne 13 $/acre, mais les semences coûtent environ 100 $/acre.

Membre de l'Union nationale des agriculteurs, Richard Lemoing estime que les montants laissent à désirer, surtout au temps des semences. « Sur une terre de 800 acres comme la mienne, 10 000 $ donne 12,50 $ de l'acre, explique le résidant de Minnedosa. C'est une fraction de nos dépenses printanières. Les fermiers de grain de l'Ouest ont fait plus que leur part dans les cinq dernières années pour s'adapter aux nouvelles réalités du marché. Ils en ont assez. »

« Il faut que l'aide arrive à temps, souligne le conseiller en financement à la Société du crédit agricole, Ronald Bosc. Certains fermiers ont des marges de crédit pleines. Ou encore, leur crédit est bloqué. Or, semer un âcre coûte environ 100 $. Recevoir le paiement à temps veut dire que les fermiers pourront débloquer leur crédit, ou bien payer le plus rapidement que possible certaines dépenses, comme le fertilisant, l'essence, les assurances-récoltes ou les graines. »

Professeur en agriculture à l'Université du Manitoba, Rhéal Cenerini estime que l'aide offerte ne suffira pas à compenser les dépenses encourues l'an dernier par les agriculteurs, surtout ceux du sud-ouest de la province. Il note que les producteurs souffrent encore de la fin du Nid-de-Corbeau.

« J'ai l'impression que ce programme est un geste politique pour apaiser les revendicateurs, souligne-t-il. Ça compensera les agriculteurs pour environ 400 acres de leurs terres, mais l'an prochain ils seront dans la même situation. Ça coûte 45 $ pour transporter une tonne de grain à un port. Or, les sommes accordées ne s'approchent pas de ce chiffre. La Saskatchewan a demandé un milliard $, mais ne reçoit que 240 millions $.

« En plus, l'argent est mal dépensé, poursuit-il. Le paiement est destiné à tous les agriculteurs, et non pas à ceux qui en ont besoin. L'impact est dilué. »

Rhéal Cenerini estime que la solution n'est pas dans les programmes d'aide ponctuelle, mais dans la diversification. « Il y a 25 ans, le colza se cultivait à peine, souligne-t-il. Aujourd'hui, il est devenu la deuxième denrée au Manitoba. »

Pour certains agriculteurs, il est cependant trop tard. Monique Papineau-Lafond et son époux, René, ont décidé de vendre leur ferme familiale à Saint-Jean-Baptiste. L'aide annoncée lui laisse un goût amer à la bouche. « C'est certain que dans notre cas, l'aide arrive un peu tard, mentionne-t-elle. Je ne sais pas si ça nous aurait vraiment aidé; nous n'étions pas acculés à la faillite. Mais nous voulions quitter un métier dont les dépenses sont énormes et l'avenir, incertain. J'aimerais que pour une fois les gouvernements visitent les fermes pour évaluer les vrais coûts d'opération. Qu'ils prennent plus en considération le prix de l'engrais, des semences, des assurances, des récoltes et des machines aratoires. »



maison franco-manitobaine
212 - 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface MB R2H 0G9
Bureau: (204) 233-4915 Télécopieur: (204) 233-1017

À LOUER

Bureau au rez-de-chaussée
Bâtisse sans fumée

Espaces de 902 pieds carrés, incluant 3 bureaux, une salle de réception et un entrepôt.

Le loyer et les frais partagés incluent ;

- Chauffage
- Entretien intérieur et extérieur
- Service de sécurité
- Déblayage de neige
- Climatisation
- Stationnement
- Électricité
- Boîte à courrier

Pour plus d'information, communiquez avec Mariette Régnier au 233-4915.

BUDGET 2000 ***Répond à vos besoins***

• Plus de ressources pour la santé, l'éducation et les enfants
• Réductions d'impôts
• Investissements accrus pour une économie plus novatrice

Ce budget améliorera votre qualité de vie et celle de votre famille. Pour en savoir plus :
1 800 O-CANADA (1 800 622-6232) TDD : 1 800 465-7735
du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h (HNE), la fin de semaine, de 8 h à 17 h (HNE)

ou visitez notre site Web : **www.fin.gc.ca**

Canada



La réforme des soins de santé et la régionalisation des services ont entraîné la création de l'un des organismes de santé en milieu rural les plus importants au Manitoba. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. veille à la planification, à la coordination et à la prestation de services de santé complets pour plus de 100 000 résidants du Centre du Manitoba.

Centre de santé Notre Dame
Foyer Notre Dame

est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Infirmier(ière) autorisé(e) n° 00-LTC-007
Poste temporaire, temps partiel (0,5 EFT)
25 juin 2000 au 7 janvier 2001

Infirmier(ière) autorisé(e) n° 00-LTC-008
Poste occasionnel

Infirmier(ière) auxiliaire n° 00-LTC-006
Poste occasionnel

Centre de santé Notre Dame
Hôpital Notre Dame

est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Infirmier(ière) autorisé(e) n° 00-AC-021
Poste à temps partiel, permanent (0,4 EFT)

Infirmier(ière) autorisé(e) n° 00-AC-020
Poste occasionnel

Infirmier(ière) auxiliaire n° 00-AC-018
Poste à temps partiel, permanent (0,4 EFT)

Infirmier(ière) auxiliaire n° 00-AC-019
Poste occasionnel

Vous pouvez vous procurez une copie de la description des postes qui détaille les qualifications requises et responsabilités sur demande.

Date limite : le 13 mars 2000

Les candidats ayant les compétences requises et intéressés par cette excellente occasion de carrière sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avec une lettre mentionant le numéro de référence, avec la mention « confidentiel », à :

Ressources humaines
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
56, chemin Royal Nord
Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 1V1

Téléphone : (204) 239-0418
Télécopieur : (204) 239-0456
Consultez notre site Web à l'adresse www.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; cependant, seulement les personnes retenues seront contactées.

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT.E
Collège Jeanne-Sauvé

Cette position consiste à fournir une aide-technique et cléricale dans la bibliothèque de l'école. Parmi les qualifications recherchées : un diplôme d'études secondaires; un mélange de connaissances et d'expérience dans les procédures usuelles des bibliothèques (la préférence sera accordée aux détenteurs d'un diplôme en technique de bibliothèque); dactylographie de 45 mots par minute; connaissances et expérience des ordinateurs; habilités en classement, avec capacités d'utiliser les règles de classement internationales; bilinguisme (anglais et français). Entrée en fonction : dès que possible. 35,0 heures par semaine (0,70 permanent et 0,30 terme); 10 mois par année. 12,89 $/l'heure (13,14 $ techniciens diplômes). Les candidat(e)s retenus devront compléter un test linguistique (français) et un test de dactylographie.

Veuillez s.v.p. envoyer votre curriculum vitae avec votre diplôme d'études secondaires et tout certificat d'études pertinentes, en indiquant le **numéro de concours 3206/C/00**, à l'attention de :

Mary Anne Stayner
Service du personnel
Division scolaire de Saint-Vital n° 6
900, chemin Saint-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3
Télécopieur: 257-8103

au plus tard **le jeudi 9 mars 2000 à 13 h.**

La sélection des candidats doit répondre aux exigences de la convention collective. Il est nécessaire d'envoyer une lettre de demande séparée pour chaque bulletin. *Vous pouvez visiter le site : www.stvital.org.* Pour pouvoir travailler à la Division scolaire de Saint-Vital, votre nom ne doit pas figurer au Registre des cas d'enfants maltraités. Nous remercions toute personne qui soumet sa demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

La LIBERTÉ

UN ENCADRÉ: c'est une «mini publicité» à mini prix!

Informez-vous en composant le 237-4823 ou 1-800-523-3355



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaires en communication

Affaires indiennes et du Nord canadien

HULL (QUÉBEC)

Ces postes indéterminés (dotation anticipatoire) sont offerts aux personnes qui habitent au Canada.

Relevant du directeur des Opérations de communication ou du directeur de la Planification stratégique, vous fournirez des conseils en matière de communication, des services de planification opérationnelle et des services de communication à deux secteurs ou plus du Ministère ou à d'autres composantes importantes de l'organisation. Vous devrez assurer une gamme complète d'activités de communication avec le concours des employées et employés subalternes et d'autres spécialistes en communication de la Direction générale ou de personnes à contrat. Un certain nombre de postes stimulants sont disponibles afin de vous offrir la possibilité de mettre en valeur vos compétences dans des domaines tels que les relations publiques, la sensibilisation du public et l'établissement de partenariats. Vous toucherez un salaire variant entre **58 853 $** et **70 899 $** par année.

Pour relever ces défis, vous devez être une ou un gestionnaire en communication chevronné(e) et expérimenté(e) et détenir un diplôme d'une université reconnue avec spécialisation acceptable en communications ou en journalisme, ou posséder un agencement acceptable de formation et d'expérience pertinentes dans le domaine des communications et des médias. De l'expérience dans les domaines suivants est aussi requise : l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communications et de stratégies reliées aux questions d'intérêt public, aux politiques et aux programmes; la gestion des ressources humaines et financières nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des activités de communications publiques; la rédaction, la production et la diffusion de documents multi-médias destinés au public.

Le bilinguisme n'est pas impératif. Veuillez noter qu'une formation linguistique pourrait être offerte.

Nota **:** Une liste d'admissibilité pourrait être établie pour combler des postes similaires.

Si vous excellez dans un milieu complexe, en mouvement constant, et que vous aimiez travailler au sein d'une organisation engagée dans les changements positifs, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez postuler en direct ou faire parvenir votre curriculum vitæ, en démontrant dans une lettre d'accompagnement détaillée comment vous répondez à toutes les exigences de pré-sélection précitées (veuillez fournir des exemples/détails concrets; si vous ne vous conformez pas à ces exigences, votre demande sera rejetée au moment de la pré-sélection), en indiquant clairement votre citoyenneté et en mentionnant **le numéro de concours S98977DGKN34, d'ici le 15 mars 2000,** à la **Commission de la fonction publique du Canada, Ressources humaines, 66, rue Slater, 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 996-8048.**

Les candidates et candidats qui satisfont aux critères ci-haut mentionnés seront également évalué(e)s en fonction de l'énoncé de qualités de ce poste. Si l'énoncé de qualités n'est pas disponible sur cet affiche et que le ministère vous convoque à une évaluation, vous pouvez lui demander qu'on vous en transmette une copie pour le poste à pourvoir.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://emplois.gc.ca

Canada



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Directeur(-trice) du marketing Concours #00-05A

Sous la tutelle du cadre de direction en charge du marketing, le/la responsable fera partie d'une équipe en charge de l'analyse des marchés et des prix du grain, de la coordination de plans et initiatives de ventes à court et à long terme, de maintenir ouvertes les voies de communication avec les membres de l'industrie du grain, avec les organisations nationales et internationales de façon à faciliter l'exécution des ventes, l'analyse des prix et les projections de ceux-ci; de communiquer avec les autres services au sein de l'organisation de façon à ce que s'articulent de façon efficace la présentation et la distribution de toutes données relatives à la planification et aux ventes; de veiller à la formulation et à l'exécution de présentations formelles sur les activités de ventes.

Les candidats devront disposer d'un diplôme universitaire avec spécialisation en marketing ou en sciences économiques. La préférence sera reconnue aux candidats disposant d'une vaste expérience et des connaissances du marché du grain au Canada et dans le monde. Le/la candidat(e) devra faire preuve d'excellentes aptitudes à l'analyse, à la communication écrite et aux différentes formes de présentation. L'anglais constitue la langue de travail.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant vendredi 10 mars 2000** à:

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur au (204) 983-1209



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Professionnel(le) en communications Concours #00-08A

La Commission canadienne du blé (CCB), importante agence internationale de commercialisation de grain et dont le siège social est à Winnipeg, est à la recherche d'un(e) professionnel(le) en communications pour son service des Communications générales. Le service des Communications générales est en charge de formuler et d'effectuer le suivi de différentes initiatives en communications pour le compte de la CCB. Le/la candidat(e) devra entre autres responsabilités correspondre avec les médias et l'industrie du grain, rédiger les allocutions ou présentations de cadres de la direction, assurer la préparation des communiqués de presse et articles à la publication; le/la candidat(e) sera également en charge des relations publiques en général pour le compte de l'organisation

Le/la candidat(e) idéal(e) disposera à tout le moins d'une licence attribuée par une université reconnue, avec spécialisation en journalisme et/ou communication de masse. Les candidats qui disposeraient d'une formation générale dans les disciplines suivantes agriculture, agronomie ou économie agricole et d'une expérience du milieu de la presse écrite, des relations publiques ou d'une discipline annexe sont également invités à déposer leurs candidatures. Le/la candidat(e) devra faire preuve d'excellentes aptitudes à la conceptualisation et à l'écriture, apporter la preuve documentée qu'il/elle sait écrire de façon indépendante et créative pour pouvoir communiquer de façon novatrice le message de l'organisation. De bonnes connaissances de l'industrie du grain au Canada ainsi que les aptitudes au maniement d'un ordinateur personnel sont indispensables. Les racines rurales du/de la candidat(e) ainsi que ses aptitudes en français constitueront de sérieux atouts. L'anglais constitue la langue de travail

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant vendredi 10 mars 2000** à

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur au (204) 983-1209

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

APPEL DE CANDIDATURES

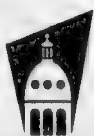
Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE (CUSB) est à la recherche d'un professeur pour l'offre de cours dans le cadre du programme de baccalauréat en administration des affaires introduit en septembre 1999.

Afin d'assurer le succès de ce programme, le CUSB est à la recherche de candidates et de candidats dynamiques et innovateurs prêts à jouer un rôle clé dans l'essor du nouveau programme d'études.

Une préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui peuvent : enseigner dans plusieurs domaines incluant le domaine de la gestion des systèmes d'information, de la gestion des opérations et de la comptabilité; faire preuve d'excellence dans les domaines de l'enseignement et de la recherche; assumer différentes tâches administratives; et participer à des activités de rayonnement dans le milieu des affaires et dans les relations internationales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, d'une description de leur domaine de compétence ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, **avant le 15 mars 2000 à Madame Raymonde Gagné, Directrice des nouveaux programmes**.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse au citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
www.ustboniface.mb.ca
rgagne@ustboniface.mb.ca

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998



Manitoba
Éducation et Formation Professionnelle

La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, est à la recherche de personnes bilingues pour combler des postes auprès d'organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi (Programme PE).

Les postes à combler sont:

- Alliance Française : *Assistant(e) administratif(tive)* ;
- Bibliothèque de Sainte-Anne : *Aide-bibliothécaire* ;
- Ensemble Folklorique de la Rivière-rouge : *Coordonnateur(trice) ;*
- Festival International des Enfants de Winnipeg : *Assistant(e) administratif(tive) ;*
- Garderie Le P'tit Bonheur : *Gardien(ne) ;*
- Guides franco-manitobaines : *Coordonnatrice ;*
- Pluri-Elles : *Assistante en alphabétisation - région de Saint-Pierre-Jolys* ; et
- Réseau communautaire : *Adjoint(e) administraf(tive) - région Est.*

Les postes sont disponibles dès maintenant et pour une période de 26 semaines

Les personnes intéressées aux postes disponibles doivent:

- Être sans emploi présentement et recevoir des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentale au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine.
Dennys Blackburn
Coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443
dblackburn@franco-manitobain.org

A V I S   I M P O R T A N T

Le nouvel annuaire régional Eastern a été récemment livré dans votre communauté. Si vous n'avez pas reçu votre copie de l'annuaire, ou si vous avez besoin de copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

Anola	Lake Trail Convenience (pas de recyclage)
Aubigny	Caisse Populaire de Ste. Agathe/Aubigny Ltee.
Beausejour	Beausejour Home Hardware
	East-Man Lock & Key (pas de recyclage)
Bissett	Bissett Post Office (pas de recyclage)
Dugald	Dugald Convenience Store (pas de recyclage)
Garson	Garson Grocery
Ile Des Chenes	Ile Des Chenes Motor Hotel
Kleefeld	Schellenberg Foods Ltd.
La Broquerie	La Broquerie Lumber
Lac Du Bonnet	Allan Holm Agencies
Landmark	Freedom Foods (pas de recyclage)
Lorette	Lorette IGA
Rennie	Franny Kuz – Post Office (pas de recyclage)
St. Adolphe	A & D Groceries
St. George	Caisse Populaire La Verendrye Ltee. (pas de recyclage)
St. Malo	Co-operative Industrielle de St. Malo
St. Pierre-Jolys	Pharmacie St. Pierre Pharmacy
Ste. Agathe	La Caisse Populaire
Ste. Anne	C & E Video & Confectionary
Steinbach	Town Square Stationery

Veuillez soit déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage dans votre coin.
Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 1 800-255-6687.





Yellow Pages est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisées sous licence.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une ou d'un
préposé au Service des équipements.

Tâches :

En plus d'assurer les services réguliers du Service des équipements (transcription de bandes, vente, réception des demandes, analyse des besoins), la personne choisie sera responsable de la préparation et de l'installation des équipements demandés au Collège. Sous la direction de la coordonnatrice du Service des équipements, cette personne fera les mises à jour qui s'imposent et exécutera toute tâche connexe.

Exigences :

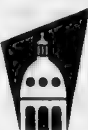
- connaissance des appareils audiovisuels;
- connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- facilité à travailler dans un environnement informatique;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- entregent;
- minutie;
- capacité de travailler de façon indépendante.

Entrée en fonctions : aussitôt que possible.

Poste à temps partiel avec possibilité de temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 10 mars** à :

Madame Carolle Roy



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-4489
www.ustboniface.mb.ca



OFFREZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

Devenez **guide** au Musée des beaux-arts de Winnipeg

EN ÉCHANGE, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE TOUT CE QUI SUIT...

Une formation complète des programmes éducatifs, une rémunération de **20 $** par tournée, ***des lettres d'admirateurs***; une énorme satisfaction personnelle de ***se sentir utile***, une expérience en animation et en ***enseignement***, des catalogues d'expositions, ***accès à*** la bibliothèque du musée, des ***rencontres avec*** des conservateurs, des artistes et des éducateurs, du **plaisir** et de nouveaux ami(e)s!

Vous devez être disponible 2 heures par semaine durant l'année scolaire; posséder une certaine expérience avec les enfants; la volonté d'apprendre (nous vous bourrerons le crâne de tout ce dont vous aurez besoin de savoir). Les séances de formation auront lieu chaque deuxième lundi à 10 h ou 19 h.

Communiquez avec Dominique Rey au 786-6641, poste 231 du mercredi au vendredi.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE WINNIPEG
300, boulevard Memorial, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V1
Web : WWW.WAG.MB.CA

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355

Le Centre de Renouveau Aulneau Inc.

recherche un(e)
thérapeute bilingue en counselling pour enfants

Qualifications requises :

- maîtrise en psychopédagogie, travail social ou l'équivalent;
- expérience en thérapie de jeu individuel et de groupe, et en thérapie familiale;
- bonne connaissance des ressources communautaires;
- compétence en communication orale en français et en anglais.

Disponibilité : lundi au vendredi, le jour et/ou en soirée selon les besoins du client.
Position à temps plein ou temps partiel
Rémunération : à être déterminée
Entrée en fonction : 15 avril 2000

Veuillez faire parvenir votre demande écrite et curriculum vitae d'ici **le 3 avril 2000** à :

Céline Déry
Centre de Renouveau Aulneau Inc.
601, rue Aulneau
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2V5
Téléphone : (204) 987-7099 • Télécopieur : (204) 987-8880.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'info envoyez une enveloppe pré-adressée à : O.P.T.D. 6-2400, Dundas st. West, bureau 541, Réf.: 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
979-

RECHERCHE

GARDERIE DE BAMBINS INC. de Saint-Boniface, 197, rue Kitson, recherche une EJE II pour poste à temps plein à partir du 5 juin. Aussi une EJE II ou I pour suppléance à l'occasion et tout juillet et août. Français oral et écrit requis. Appelez Claudette, 237-8660.
961-

RECHERCHE D'EMPLOI: Offre de services en soins à domicile autant avec les personnes âgées qu'avec les jeunes enfants. Je suis loyale, honnête, flexible et non fumeuse. Expérience et références. 475-2648.
973-

À LA RECHERCHE d'une gardienne francophone à la maison, responsable. À partir du début mai, à temps partiel (3 jours par semaine) pour notre enfant de 2 ans. Et à partir de la fin août (à temps plein) pour notre garçon et notre fille de 7 mois. Appelez au 661-4199.
977-

À VENDRE

BEAU CONDO À VENDRE: 2 chambres à coucher, air climatisé, balcon, système de sécurité, 5 appareils, stationnement compris. Entrepôt. Saint-Boniface près de la Fourche et de l'Hôpital. 62 900 $. 237-1221.
968-

VENTE PRIVÉE: Maison 1 1/2 étage à Saint-Jean-Baptiste, 4 chambres à coucher, laveuse et sécheuse comprises au premier étage, garage détaché, grand jardin, rue tranquille, 49 000 $. Pour autres informations : 1 (204) 758-3020.
974-



À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher avenue de la Cathédrale. Services compris. 370 $/mois. Disponible le 1er mars. Composez le 233-6091.
970-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher. Stationnement disponible. Balcon. 450 $/mois. Composez le 233-2072.
971-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau, entrée privée. Stationnement inclus. Libre immédiatement. Tél.: 233-2375.
976-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, près de l'Hôpital Saint-Boniface. Récemment rénové, plancher de bois franc. Disponible le 15 mars ou 1er avril. Stationnement, chauffage, buanderie et eau compris. Idéal pour une personne (non fumeur) 390 $/mois. 269-1178 ou 237-3825.
978-

Nécrologies

Alma Lord (née Cadieux) 1912-2000

À Montréal, le 22 janvier 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Alma Cadieux, épouse de feu François Lord. Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise Campeau (Aurèle), Jeannette, feu Jules, Denise (feu Claude) et Pauline Lord-Kaprowy (Jene), ses petits-enfants Roger Campeau (Nancy), Richard Campeau, Tara et Matthew Kaprowy, ses sœurs feue Marie Girouard, Gisèle Guénette, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Exposée au complexe funéraire Alfred Dallaire inc., 2159, boulevard St-Martin, Laval (Québec).

Les funérailles ont eu lieu le samedi 28 février à 11 h en l'église St-Vincent-de-Paul (5443, boulevard Lévesque). Des dons à l'Opération Enfants Soleil, la Société canadienne du cancer ou à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

L'amour qu'elle a semé prolongera sa vie, à travers ceux qui l'ont connue et qu'elle a aimés!

Ludovic Ferraton

Le 12 février 2000 est décédé à Ottawa à l'âge de 84 ans, Monsieur Ludovic Ferraton, époux d' Alice Ferraton (née Loire).

Le service funéraire a eu lieu le mercredi 16 février en l'église St-Joseph d'Orléans à Orléans (Ontario).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Dolorés (Jean Hébert), Huguette (Gilles Brodeur), Claire (Marcel Hamonic), Guy, André (Karen Mayhew) ainsi que onze petits-enfants.

Il était le frère de Benjamin (Rita Coupal), Alice (feu Lucien Ayotte), feu Régis (feue Marie-Louise Houdon), feu Honoré (Alice Dubois), feu Marcel (feue Josée Thomas) et feu Raoul (Doreen Gibson). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis à travers le pays.

Les condoléances seront acceptées au nom de Mme Alice Ferraton par le Salon funéraire Kelly, 2370, boulevard St-Joseph, Orléans (Ontario) K1C 1G1.

Remerciements

La famille Godard désire remercier tout ceux et celles qui leur ont offert leurs sympathies soit par téléphone, cartes, offrandes de messes, dons au Red River Valley Lodge de Morris, et en assistant aux funérailles de leur chère maman Jeanne.

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo: 22,47 $

Avec photo: 37,45 $

Salon mortuaire

P. Coutu



- directeurs funéraires licenciés, bilingues français/anglais à votre service 24 heures par jour 7 jours par semaine
- choix de service personnalisé
- grand salon de réception
- grand terrain de stationnement
- nous desservons toutes les religions et cimetières
- toutes les salles sont accessibles aux fauteuils roulants

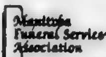


Une vaste variété de services sont à votre disposition, allant des services funéraires jusqu'au options offertes par nos cimetières.

Contactez-nous pour en savoir plus!

Téléphone
949-4864

156, rue Marion
Saint-Boniface R2H 0T4
Télécopieur : (204) 237-8748
Courriel : coutu@sprint.ca



FSAC

Chronique RELIGIEUSE

PHILIPPE LE QUÉRÉ
Laïc

Des changements raisonnables dans l'Église ?

En demandant à l'assistance si chacun est prêt à accepter des changements raisonnables dans leur vie, le Père Gérald Arbottle (1) frappe de plein fouet l'identité même de la société. Refonder ceci, refonder cela, voilà un terme qui se fait de plus en plus entendre de nos jours. La refondation est le processus de retourner à l'expérience originale de la fondation. C'est non seulement identifier, mais c'est aussi récupérer le but et la vision de la fondation originale. Cela peut aussi inclure de créer des réponses radicales qui visent le cœur des préoccupations contemporaines. Pour refonder l'Église, il faut donc retourner à l'Église que le Christ Jésus a fondée il y a 2000 ans et être conscientisé aux réalités de l'ère moderne. Et cela, sans craindre d'entrer à nouveau dans le mystère apostolique. Le père Arbottle demande si les catholiques sont prêts à accepter des changements raisonnables dans l'Église. Allant jusqu'à des changements individuels aussi insignifiants qu'ils puissent paraître : le dimanche, on s'asseoit toujours dans le dernier banc de l'église alors que les bancs d'en avant sont vides; est-on prêt à changer cette routine et à s'asseoir dans les bancs d'en avant ?

Le successeur de l'apôtre Pierre démontre constamment son désir d'ouverture au travers de ses encycliques, de ses homélies et de symboles bien visibles. De par ses nombreux voyages au travers du globe, Jean-Paul II est sans aucun doute le pape du geste. *« ...Laissez les petits enfants venir à moi, ne les empêchez pas; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. »* (Lc 18, 16) C'est fascinant de le voir regrouper aux Journées mondiales de la Jeunesse un million de jeunes venant des quatre coins de la terre; cette année à Rome et en 2002 à Toronto. Il est normal de reconnaître la force divine qui guide le Saint-Père. Tout en étant conscient de la complexité hiérarchique de l'Église qu'il dirige, il insiste sur la pleine intégration des laïcs dans cette grande famille de Dieu. De plus, il n'hésite pas à interpeller ces derniers à vivre leur rôle dans l'Église. *« Les fidèles laïcs se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Église; par eux, l'Église est le principe vital de la société. »* (Lumen Gentium, 31)

Un changement est un ensemble de mécanismes permettant la transformation lente de la société et non sa reproduction. Il ne faut donc pas s'impatienter au désespoir. La création de Dieu est en constante évolution. Car toutes les créations viennent de Dieu; tous les hommes et les femmes sont des intendants de la création de Dieu; tous sont appelés vers la communauté de Dieu; prêtres, religieux et laïcs composent le peuple de Dieu avec des responsabilités respectives mais tous à bon droit de par le baptême. *« Selon le devoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils (les laïcs) ont le droit et parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant saufs de l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes. »* (Catéchisme de l'Église Catholique, 902). Bien qu'étant une institution sous le leadership des évêques, l'Église est aussi le peuple de Dieu dont les pèlerins ne doivent pas s'inquiéter du rang. « *Le Christ (...) accomplit sa fonction prophétique non seulement par la hiérarchie (...) mais aussi par les laïcs dont Il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole.* » (Lumen Gentium, 35) Le père Arbottle raconte l'histoire d'une femme de ménage, Maria, qui interpelle le président et les membres du conseil d'administration d'un grand hôpital de Chicago qui, passant au travers de l'exercice typique de nos jours, cherche à obtenir plus de résultats avec le moins possible de ressources. La foi de Maria guide cette dernière à leur rappeler que leur tâche première est de secourir le malade, pas de gérer les finances de l'hôpital! De là, le père Arbottle précise que c'est au IIIe siècle et dans la parabole du bon Samaritain que l'on retrouve l'origine du système des Soins de santé d'aujourd'hui. Est-on prêt à mettre notre mission de foi avant les exigences économiques et financières ?

Homme politique et philosophe italien, Nicolas Machiavel (1469-1527) déclare qu'il n'y a rien de plus difficile à tenter, de plus périlleux à mener, ou de plus incertain à réussir que d'introduire un nouvel ordre des choses. Et cela, parce que l'innovateur a pour adversaires tous ceux qui faisaient bien sous les anciennes conditions, et qu'il a pour alliés peu enthousiastes tous ceux qui pourraient bien faire sous de nouvelles conditions. Un ardent désir de changement existe au sein de l'Église. Néanmoins, pour y réussir il faut prendre le temps que Dieu trouvera nécessaire, il faut suivre le chemin que Jésus nous a tracé et il faut écouter l'inspiration quotidienne que nous souffle l'Esprit Saint. De plus, le père Arbottle explique qu'il n'y a pas de changement, voire de création sans chaos. Le chaos a des conséquences radicales positives ou négatives. Pour répondre à l'appel du Dieu d'amour, est-on prêt à surmonter les défis collectifs du chaos qui dérangent nos petites vies individuelles bien ordonnées ?

Parce que l'Église est universelle, elle doit être incarnée à l'intérieur des Églises diocésaines et locales pour y refléter les diversités culturelles omniprésentes. Son Éminence le cardinal Jean-Claude Turcotte exprime bien le souci des prêtres, des religieux et des laïcs en disant que le danger pour la foi, c'est qu'elle devienne une religion. La coresponsabilité dans l'Église ne signifie point une usurpation de pouvoir par quiconque ou une permutation systématique d'individus au sein de la structure ecclésiale. La coresponsabilité déclare le respect profond du sacerdoce comme sacrement et ministère établis par le Christ. La coresponsabilité reconnaît l'existence essentielle des religieux que le Seigneur a consacrés par leurs vœux et leur qualité de témoins du royaume à venir. La coresponsabilité prône la participation directe des laïcs dans la vie pastorale de l'Église locale, diocésaine et universelle. Et bien que le monde du Seigneur soit dans la bible, c'est à l'Église que revient la lourde charge de clarifier ce qui s'y trouve.

Les fruits du Concile Vatican II (1962-1965) commencent à mûrir. L'Église en fait la cueillette, un fruit à la fois. Le père Arbottle lance un défi de conscientisation individuelle sur les enjeux collectifs de l'Église. Si la conférence du frère Laughlin Sofield (2) rejoint la présentation du père Arbottle (Néo-Zélandais ayant résidence permanente en Autsralie) dont l'accent chantant était la note humoristique de toute la fin de semaine, le frère Sofield est alors à ne pas manquer non plus.

On a le droit ne pas être d'accord; mais Dieu réfute la discorde, Jésus répugne au désordre et l'Esprit influe sur le sort. Est-on prêt à entendre ce que l'on sait intérieurement être la vérité que l'on ignore extérieurement ?

(1) En novembre 1999, le r.p. Gerald Arbottle donnait au groupe Nathanaël une conférence intitulée "Building The Church of Vatican II".

(2) Le frère Laughlin Sofield, S.T., donnera une conférence "Building Community" le 18 mars à l'Académie Ste-Marie.

Charles Clément

Les Olympiques vus de près !

Ce n'est pas en tant qu'athlète que le jeune Franco-Manitobain, Charles Clément, participera à la 27e édition des Jeux olympiques qui se tiendront à Sydney en Australie à la fin de l'été. Il y collaborera en tant que gérant des services de presse.

Sandra POIRIER

À moins de deux semaines avant son départ pour l'Australie, Charles Clément se considère plus que chanceux. « Chanceux n'est pas le mot pour me décrire », mentionne ce jeune homme de 24 ans.

Le 15 mars, Charles Clément, accompagné de sa fiancée, Kim Kowpak, quitteront le Manitoba pour se rendre en Australie. « Nous avons prévu un arrêt d'une semaine en Corée pour visiter mes deux frères, indique Charles Clément. Ensuite nous allons avoir une semaine pour nous installer et je commence à travailler le 3 avril. »

Ce jeune Franco-Manitobain qui a travaillé l'été dernier à l'organisation des Jeux panaméricains est conscient de la montagne de travail qu'il l'attend là-bas. C'est en tant que gérant des services de la presse qu'il travaillera à l'organisation des 27e Jeux olympiques qui auront lieu de 15 septembre au 1er octobre à Sydney. « Le poste qui m'a été offert est semblable à celui que j'ai occupé aux Jeux panaméricains l'été dernier. Je dois entre autres m'assurer que les journalistes sont dans la meilleure humeur possible ! », souligne Charles Clément, le sourire aux lèvres.

« En tant que gérant des services de presse, je devrai diriger une équipe de 30 employés. Il y aura environ 17 000 médias avec lesquels on transigera au cours de cet événement, qui doit accueillir plus de 10 200 athlètes », poursuit-il.

Comment tout cela est-il arrivé ? Charles Clément attribue entre autres cet heureux événement à l'établissement de bons contacts durant les Jeux panaméricains. « J'ai travaillé une quinzaine de jours avec un observateur de Sydney, explique-t-il. C'était le directeur des services d'information et des technologies chez IBM, Steeve Novacek. Après ces deux semaines, Steeve est reparti en Australie avec mon curriculum vitae pour le remettre à des employeurs potentiels.

« Au cours de la deuxième semaine de septembre, j'ai fait une entrevue au téléphone. L'entrevue a duré 25 minutes. Mais j'étais en quelque sorte angoissé tout au long de l'entrevue surtout à cause du délai d'environ trois secondes qu'il y avait entre chaque question et réponse. À la fin de l'entrevue, ils m'ont indiqué que je pouvais m'attendre à un poste pour les Jeux olympiques commençant au mois d'avril 2000 ! »

« Pendant plusieurs jours et même encore aujourd'hui, je pense que ce qui m'arrive est incroyable. Ce n'est pas possible ! J'ai obtenu un emploi avec les Jeux olympiques de Sydney ! Je ne peux pas vraiment y croire. Je suis habitué de voir les anneaux olympiques à la télévision et j'ai de la difficulté à croire que je vais être là ! »



photo: Sandra Poirier

Charles Clément bientôt en Australie.

Même si Charles Clément réalisera un de ses rêves très prochainement, il espère pouvoir réaliser d'autres rêves qui lui sont chers, dont celui de faire un jour de la télévision. « Mon rêve est d'être devant les caméras, en tant que journaliste ou commentateur sportif, ou en tant qu'animateur », affirme-t-il. D'ici ce temps-là, ma fiancée et moi allons profiter pleinement de cette occasion exceptionnelle. »

D'ici le grand jour du départ, Charles Clément communique à tous les deux jours avec ses patrons et amis via Internet. « Je m'informe, entre autres, du coût de la vie là-bas, du coût des appartements, du fonctionnement des impôts, etc. Le coût de la vie là-bas est très élevé. En moyenne, un appartement d'une chambre à coucher coûte entre 400 et 500 $ par semaine, précise Charles Clément. On ne peut toutefois pas dire non à cette expérience pour une raison économique. On peut facilement imaginer le nombre de portes qui se fermeraient si on agissait de la sorte. »

Charles Clément quitte le Manitoba le 15 mars et ne sait pas quand il rentrera au pays. « Mon contrat se terminera lors de la cérémonie de clôture des Jeux, le 1er octobre, mentionne-t-il. Mais je ne sais pas quand nous rentrerons au Canada. On aimerait prendre un ou deux mois de vacances et visiter la Nouvelle-Zélande et les îles Fuji. Tout cela va quand même dépendre de si on a le mal du pays, et des possibilités qui vont s'offrir à nous. »

Saint-Jean-Baptiste

On rénove la salle

Bâtie dans les années 1960, la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste ne répond plus aux normes gouvernementales de sécurité. C'est pourquoi le bâtiment devra être rénové. «Étant donné le coût élevé des travaux, la salle sera rénovée par étape », précise l'agent de développement économique, Philippe Sabourin.

Au cours de la première phase, qui doit débuter en mars ou avril, des rampes d'accès aux personnes handicapées seront aménagées. « Des systèmes d'alarme, des lumières d'urgence et des portes d'urgence seront aussi ajoutés. Les deux fournaises électriques désuètes seront remplacées par des fournaises au gaz naturel. Les chambres de chauffage seront aussi isolées contre le feu », précise Philippe Sabourin. Le bar et les estrades du Théâtre Montcalm doivent aussi être rénovés au cours de cette même phase. « On veut profiter de ces rénovations pour accommoder le Théâtre Montcalm. Ainsi, les espaces du théâtre Montcalm seront quelque peu agrandis et des entrepôts seront construits », ajoute Philippe Sabourin.

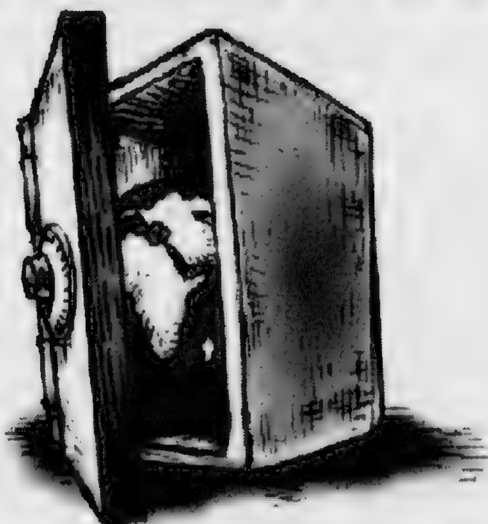
Le remplacement des systèmes de plomberie et de ventilation est prévu lors de la deuxième phase des travaux. « On a des problèmes d'humidité, mentionne Philippe Sabourin. Certains murs devront être refaits. »

Jusqu'à présent, des activités de collecte de fonds ont permis d'amasser quelque 90 000 $. Les coûts de la première phase sont évalués à 70 000 $. Le coût total du projet est évalué à 250 000 $. « D'autres activités de financement seront organisées et nous allons faire de nouvelles demandes d'octroi avant de poursuivre avec la phase suivante », indique Philippe Sabourin.

Les rénovations de la salle du Centenaire ont débuté l'an dernier avec la remise à neuf du toit.

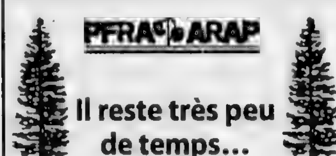
Solutions Internet Inc...

La solution sécuritaire dans un monde sans frontières





2-160, boul. Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: 982-1060
Fax: 982-1070
Email: info@solutions.net
http://www.solutions.net/



Il reste très peu de temps...

Nous acceptons encore les demandes de plants pour les brise-vent et pour la faune. Les personnes admissibles doivent faire leur demande le plus tôt possible si elles veulent recevoir leurs arbres ce printemps. Pour plus de détails, communiquez avec :

Centre de brise-vent ARAP
C.P. 940
Indian Head (SK)
S0G 2K0
Tél. : (306) 695-2284
Téléc. : (306) 695-2568
www.agr.ca/pfra/shelterbelt.htm

Agriculture and Agro-Food Canada — Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.


La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351


GRAPHICS INC
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS


J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE


BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:
Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!
- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL


Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Bulletin sur les échappartoires fiscales

Publié par CHO!CES

Chrétien dit :«Fermez-la et payez»

Victoire du Projet «Échappatoire fiscale»!

Un juge déclare que le gouvernement ne peut pas nous traiter comme des serfs.



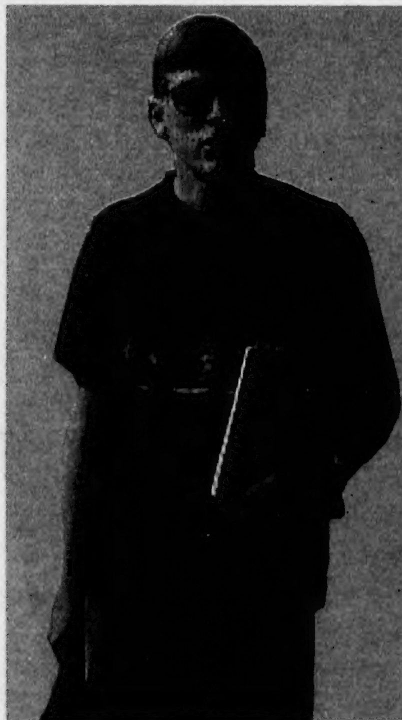
Tous les Canadiens et Canadiennes qui aspirent à un régime fiscal juste et équitable ont gagné une grande victoire en décembre dernier. En effet, le juge Frank Muldoon, de la cour fédérale, a déclaré qu'un citoyen de Winnipeg avait le droit de poursuivre son procès afin que le gouvernement fédéral impose équitablement les lois fiscales.

En effet, M. George Harris, appuyé par le Projet «Échappatoire fiscale», a intenté une poursuite en vue d'obliger le gouvernement fédéral à percevoir jusqu'à 750 millions $ d'impôts dus par une seule famille riche.

Le gouvernement avait auparavant statué que les seules personnes qui avaient un intérêt dans cette cause étaient les membres de la famille en question et le gouvernement fédéral. M. Harris et son avocat, Arne Peltz, du Centre de jurisprudence d'intérêt public, ont fait valoir que tout le monde est touché lorsqu'on contourne les lois en faveur des riches. En particulier, ils ont noté que cette famille bien nantie a pu éviter de payer des centaines de millions de dollars en impôts au moment même où le gouvernement réduisait les services de santé, d'éducation et de bien-être social parce qu'il prétendait manquer d'argent.

Le juge Muldoon a convenu que M. Harris devait être autorisé à intenter des poursuites contre Ottawa. Or, le gouvernement fédéral estime toujours que les contribuables canadiens ne sont rien que des serfs. Le Premier ministre et son cabinet vont interjeter appel de la victoire de M. Harris.

Si vous croyez à l'équité fiscale, il est maintenant temps d'appuyer la cause «Échappatoire fiscale.»



MESSAGE DE GEORGE HARRIS

Depuis le lancement de la cause «Échappatoire fiscale» il y a trois ans, on m'a souvent demandé : «Pourquoi vous être lancé dans une telle affaire?»

«Je réponds toujours que je m'y suis engagé pour aider à faire la preuve de l'injustice de notre régime fiscal actuel. Je ne suis pas contre les impôts. Ils servent à atteindre bien des objectifs utiles et importants. Les services publics que nous payons avec nos impôts sont essentiels si notre société doit être libre et démocratique.

Je crois aussi que le coût de nos services publics doit être partagé équitablement. Cela signifie que ceux qui sont le plus à l'aise dans notre société devraient être tenus de payer leur juste part. La législation fiscale ne devrait pas être élaborée derrière des portes fermées.

Je veux que le gouvernement fédéral perçoive l'argent qui lui est dû par la fiducie familiale. Mais ce cas n'est que la pointe de l'iceberg. Nous n'atteindrons la vraie équité fiscale que lorsque le gouvernement mettra fin aux centaines d'échappatoires auxquelles seuls les riches et les puissants ont accès.

Au cours des deux dernières années, j'ai reçu des appuis formidables de gens de partout au Canada qui croient aussi que ces échappatoires doivent être fermées. Merci de votre appui. Je n'abandonnerai pas cette bataille au nom de l'équité.»

En quoi consiste la cause «Échappatoire fiscale» ?

La Cause «Échappatoire fiscale» est une campagne publique et une poursuite en justice pour l'équité dans le régime fiscal.

La poursuite a été intentée par George Harris et CHO!CES : une coalition pour la justice sociale, au cours de l'automne 1996.

G. Harris et CHO!CES ont été poussés à agir en apprenant qu'en 1991 le gouvernement fédéral a mal appliqué la législation fiscale fédérale et a permis à une famille très aisée de sortir deux milliards de dollars du pays sans payer d'impôts.

Cette nouvelle figurait dans un rapport du Vérificateur général du Canada. G. Harris a d'abord simplement écrit au gouvernement fédéral pour demander que ce dernier revoit la décision et s'efforce de percevoir tout impôt qui lui était dû.

Lorsque le gouvernement n'a pas donné suite à sa demande, G. Harris, membre de CHO!CES, a déposé une requête en son nom propre et au nom de tous les autres contribuables. Par cette requête, il demandait aux tribunaux de réétudier la décision fiscale de 1991 et d'ordonner au gouvernement de percevoir les impôts dus si la décision devait se révéler illégale.

Le gouvernement a prétendu que cela ne regardait en rien G. Harris (voir l'article intitulé *Nous ne sommes plus des serfs).* En décembre 1998, un juge a déclaré que M. Harris avait pleinement le droit d'intenter un procès au gouvernement à propos de cette question. M. Harris contestera la décision du gouvernement d'interjeter appel de cette



NOUS NE SOMMES PLUS DES SERFS !

George Harris et les promoteurs du Projet «Échappatoire fiscale» ne croient pas que les Canadiens et Canadiennes devraient simplement payer leurs impôts et se fermer la gueule.

Lorsque G. Harris a décidé de poursuivre le gouvernement en justice, il a dû d'abord faire établir ce qu'on appelle son droit de comparaître. S'il n'avait pas ce droit — ce qui signifie avoir un intérêt légitime dans la décision fiscale — il ne pouvait y avoir de cause.

On ne se surprendra pas d'apprendre que le gouvernement fédéral s'est opposé à accorder à G. Harris le droit de comparaître. Les avocats du gouvernement ont plaidé que G. Harris devrait laisser tomber sa cause étant donné que la manière dont le gouvernement décide d'imposer une fiducie familiale individuelle ne le regarde en aucune manière. En décembre 1997, un responsable de la cour fédérale a accepté la plaidoirie du gouvernement. Toutefois, G. Harris a interjeté appel de cette décision. Au cours de l'été de 1998, l'appel a été entendu à Winnipeg par le juge de la cour fédérale, Frank Muldoon. G. Harris a plaidé que lui-même et tous les autres contribuables canadiens avaient un intérêt dans la cause étant donné qu'ils avaient à payer proportionnellement plus d'impôts lorsque les règles sont détournées au profit de quelques contribuables fortunés.

Le 30 décembre 1998, le juge Muldoon a répondu comme suit à la question : Les contribuables ont-ils un intérêt à voir les lois fiscales imposées équitablement? «C'est absolument hors de tout doute. L'attitude de la défenderesse (le gouvernement dans cette cause) — et en fait son argument — est que ce citoyen et contribuable n'est personne. Selon cette ligne de pensée médiévale et aristocratique, cette société libre et démocratique fondée sur l'égalité des droits civils et la règle de la loi n'appartient pas au peuple - l'électorat et les contribuables — mais aux mandarins et à la bureaucratie. À leur avis, le plaignant (George Harris) n'a tout simplement qu'à payer ses taxes et se la fermer.»

Le juge Muldoon a déclaré que G. Harris et l'ensemble des contribuables ont parfaitement le droit d'intenter un procès au gouvernement afin de s'assurer que les lois fiscales sont correctement appliquées. En accordant à G. Harris le droit de comparaître pour procéder avec sa cause, le juge Muldoon a écrit qu'une société libre et démocratique «n'est pas une société dans laquelle le gouvernement est autorisé à accorder des concessions fiscales faramineuses au profit de quelques privilégié-e-s et au détriment de la majorité qui, en bons petits serfs, devraient tout simplement se la fermer et ne pas se plaindre de ceux qui leur sont supérieurs.»

Le juge Muldoon a également fait clairement entendre qu'il n'avait pas une opinion très favorable des concessions fiscales accordées par Revenu Canada. Après avoir décrit ce qui s'était produit en 1991, il a fait le commentaire suivant :

> L'observateur objectif et d'un esprit équitable doit certainement percevoir, à tout le moins, de graves faiblesses administratives dans le cas qui nous occupe. Il s'agit là d'une ou deux questions des plus sérieuses que le plaignant (Harris) ait soulevées à part même des sommes prodigieuses qui ont ainsi été perdues par Revenu Canada! On peut imaginer le profit que le pays et les programmes nationaux auraient pu tirer de pareilles sommes.

Malheureusement, au lieu d'accepter la décision empreinte de fermeté du juge Muldoon, le gouvernement canadien continue de s'accrocher à l'opinion que les Canadiens et Canadiennes sont simplement de bons petits serfs. Il en appelle de la décision dans l'espoir qu'un autre juge conviendra que G. Harris, et nous tous, devrions simplement nous la fermer et ne pas nous plaindre de ceux qui nous sont «supérieurs».

COUP D'OEIL PAR LE TROU DE LA SERRURE FISCALE

Le régime fiscal est complexe et ennuyeux. Mais les faits relatifs à la Cause «échappatoire fiscale» sont assez simples. Elle se fonde sur le principe selon lequel avant de pouvoir sortir des biens du pays, il faut payer toutes les taxes et impôts qui sont dus sur ces biens. À moins, bien sûr, d'avoir des ami-e-s bien placés en haut lieu qui pourront modifier les règlements à huis clos.

En 1991, une famille canadienne très riche désirait transférer 2 milliards $ d'actifs du Canada aux États-Unis. Ces actifs se trouvaient dans une fiducie familiale établie depuis plus de 20 ans. (Voir notre échappatoire fiscale préférée pour plus de renseignements sur les fiducies familiales.) La plupart des biens dans la fiducie étaient vraisemblablement sous forme d'actions dans diverses entreprises. Ces actions avaient beaucoup plus de valeur à ce moment-là que lorsque la fiducie avait été établie, mais aucun impôt n'avait jamais été payé sur la croissance de la valeur tant que les fonds demeuraient dans la fiducie.

En vertu de la législation fiscale canadienne, le gouvernement a le droit d'imposer la différence de la hausse de valeur des biens lorsque ceux-ci sont transférés hors du pays. Dans le cas de la fiducie en question, la facture fiscale aurait pu atteindre 700 millions de dollars. Avec une pareille somme, le gouvernement fédéral aurait pu doubler le montant d'aide qu'il accorde pour la garde d'enfants au Canada. Mais cette famille désirait transférer l'argent hors du Canada et ne voulait pas payer d'impôts sur la fortune accumulée - libre d'impôts - par le biais de la fiducie familiale depuis plus de 20 ans. Et voilà tout une histoire.

La famille a engagé des avocat-e-s et des conseiller-ères-s et tous se sont attelés à la tâche, toutes portes fermées.

Le 7 novembre 1991, la famille en question a demandé à Revenu Canada l'autorisation de sortir les fonds en fiducie du Canada sans payer d'impôts. Les fonctionnaires ont étudié les règlements fiscaux et ont répondu dans la négative. La famille a modifié quelque peu sa proposition, puis a demandé de nouveau l'autorisation. Le gouvernement a encore refusé. Il y a eu une autre proposition et un autre refus. Selon la proposition de la famille, rien ne garantissait que le gouvernement du Canada puisse jamais être en mesure de percevoir les impôts qui lui étaient dus.

Puis le 23 décembre 1991 est arrivé et, ce jour-là, des hauts fonctionnaires ont tenu quatre réunions différentes pour discuter de la requête. Contrairement aux politiques du gouvernement, il n'y a pas eu de prise de procès-verbal de ces réunions. Tout ce que l'on sait, c'est qu'à la fin de la journée, le gouvernement avait changé d'opinion. La famille serait donc autorisée à sortir l'argent du pays sans payer d'impôts. Notons, par ailleurs, que cette décision a été prise la veille de Noël 1991, mais que le changement des règles n'a été rendu public qu'au printemps de 1996.

Les déjeuners d'affaires qu'il nous est donné de payer. Les radiations et déductions qui les aident à épargner encore plus

Ce sont là quelques-unes de nos échappatoires fiscales préférées

Les gains en capital

LA OU UNE PIASTRE N'EST PAS UNE PIASTRE

Coût pour les contribuables : 1 milliard $ par an

Le gouvernement fédéral impose cent pour cent de chaque dollar que vous gagnez en salaire ou rémunération. L'argent qu'un spéculateur de valeurs mobilières gagne an achetant et en vendant des actions est traité avec beaucoup plus de délicatesse. Le bénéfice provenant de l'achat et de la vente des actions s'appelle un gain en capital. Et le gouvernement n'impose que les premiers 75 cents chaque dollar de gains en capital.

Il y a plus de 30 ans, une Commission royale d'enquête sur la fiscalité au Canada avait conclu que cette mesure était injuste envers tous ceux et celles qui travaillent. Le commissaire Kenneth Carter avait déclaré «une piastre c'est une piastre» : tout revenu devrait donc être imposé de la même manière. Malgré ses recommandations, cette échappatoire fiscale est demeurée grande ouverte.

LES FIDUCIES FAMILIALES

L'échappatoire fiscale la plus douce de toutes

Coût pour les contribuables : personne n'en a la moindre idée

Les fiducies familiales sont simplement une méthode qui permet aux familles riches d'éviter de payer certains impôts. Lorsqu'une personne établit une telle fiducie, elle peut y affecter des actions de son entreprise. Elle doit également déclarer qu'à son décès - ou après 21 ans - le capital constitué dans la fiducie doit être versé à ses enfants ou à quelque autre membre de la famille. Les actions sont détenues en fiducie pour la famille, ce qui explique le nom de cette méthode.



En vertu de la loi canadienne, au décès d'une personne, Revenu Canada doit imposer sa succession sur la valeur de ses biens (moins le coût de leur acquisition). La famille reçoit le reste. Cependant cet impôt n'est pas imposé à la plus grande partie de l'argent placé dans une fiducie familiale. De cette manière, la fiducie permet aux familles riches d'éviter de payer des impôts que le reste d'entre-nous sommes tenus de payer.

BIEN-ETRE DES ENTREPRISES

À radier rapidement, à exploiter indéfiniment

Coût pour les contribuables : 1,2 milliards $

Avec l'aide d'avocat-e-s et de comptables, les dirigeant-e-s de grandes entreprises peuvent transformer des bénéfices en pertes et passer des années sans payer d'impôts, tout en récoltant de gros bénéfices.

Un groupe d'échappatoires fiscales particulièrement rentables permettent aux entreprises d'amortir le coût d'acquisition d'équipements et les coûts d'exploration très rapidement. En fait, elles les amortissent encore plus vite que leurs propres comptables ne peuvent le faire lorsqu'ils cherchent à déterminer le niveau de rentabilité de l'entreprise.

Lorsqu'une entreprise amortit une dépense, elle réduit le montant de revenu à imposer. Les entreprises devraient être autorisées à déduire les dépenses de leurs revenus, mais c'est une pratique comptable courante de n'amortir qu'une petite partie du coût des équipements ou des activités chaque année si cet équipement sera profitable pendant de nombreuses années.

Toutefois, pour les besoins fiscaux, l'équipement est amorti complètement sur une courte période de temps même si l'entreprise pourra continuer à s'en servir ou profiter des résultats des travaux d'exploration pendant de nombreuses années.

Les dispositions d'amortissement rapide des frais d'équipement coûtent au gouvernement canadien 772 millions $ par an, tandis que l'amortissement rapide des frais de développement et d'exploration coûtent 575 millions $.

LE MENU DES GENS D'AFFAIRES

Qui a dit que tout se paye dans la vie?

Coût pour les contribuables : 305 millions $

La prochaine fois que vous passerez devant un restaurant chic ou que vous lorgnerez les beaux messieurs et belles dames bien mis installés dans les bons fauteuils à une partie de football locale, ne soyez pas jaloux. Vous devriez vous sentir généreux.

Vos impôts payent vraisemblablement une partie de la plupart des repas qui se consomment dans des restaurants de fine cuisine et la plupart des billets pour les bonnes places.



Si on invite un client à souper ou à assister à un match sportif, une entreprise peut radier la moitié du coût des repas et du prix des billets. Votre patron ne pense pas que vous travaillez si vous regardez un match à la télé.. Pourquoi a-t-il alors lui le droit d'appeler «du travail» lorsqu'il assiste, avec son client, à une partie de hockey, par exemple, dans confort d'une loge luxueuse?

LE REGIMEEN REGIS ÉPARGNE-RETRAITE

Comment nous aidons les riches à épargner pour leur retraite

Coût pour les contribuables : personne n'en sait rien.

Les REÉR offrent des dégrèvements d'impôt aux personnes qui mettent de l'argent de côté pour leur retraite. C'est là une bonne idée. Mais, compte tenu de l'état actuel de notre économie, la plupart des personnes qui souscrivent des REÉR sont assez riches pour ne pas avoir besoin d'être récompensées de participer à ces régimes.

Deux tiers des dégrèvements d'impôts au titre des REÉR vont aux 12 pour cent des personnes les plus riches de la population canadienne.

En d'autres termes, les riches profitent de la plupart des avantages offerts par les REÉR. Ils s'enrichissent maintenant et auront plus d'argent pendant leur retraite. La plupart des Canadiennes et Canadiens ne peuvent se permettre de mettre de l'argent de côté dans des REÉR. En dépit de cette situation, leurs dollars d'impôts servent à fournir des dégrèvements d'impôts aux Canadiens et Canadiennes aisés. Il serait bien plus juste d'utiliser les dégrèvements d'impôts pour améliorer les prestations des aîné-e-s pauvres.

Les impôts & la liberté

Les impôts **nous donnent :**
la liberté de nous déplacer par des transports publics sur des voies publiques,
la liberté de ne pas craindre des factures élevées pour des frais médicaux
la liberté d'apprendre dans des écoles publiques
la liberté de profiter des bibliothèques et des parcs publics



Comment vos impôts travaillent: Le système de soins de santé du Canada est financé par les contribuables. C'est l'un des nombreux avantages que l'on tire des impôts. C'est aussi l'une des raisons importantes visant à s'assurer que les riches payent leur juste part.

Les impôts sont le prix que nous devons payer pour des biens et services que nous recevons du gouvernement. Ils sont le prix que nous payons pour vivre dans une société civilisée. Bien des gens considèrent les impôts comme un fardeau, une contrainte à leur liberté de dépenser leur argent comme ils l'entendent. Bien qu'il serait ridicule de s'attendre à ce que les gens soient heureux d'avoir à pelleter de l'argent dans les coffres de Revenu Canada, nous ne devons pas oublier que de bien des façons, les impôts élargissent notre liberté.

La population canadienne n'a pas à s'inquiéter qu'une visite chez le médecin soit un premier pas sur la voie de la faillite. Elle sait qu'elle pourra envoyer ses enfants à l'école publique sans payer de frais de scolarité. Nous avons un filet de sécurité sociale qui fait en sorte que les personnes pauvres et les personnes handicapées soient nourries et logées convenablement. Nous tenons tous ces avantages pour acquis, mais ils sont tous payés grâce à nos impôts.

Toutefois, nous nous attendons à ce que nos impôts soient équitables. C'est-à-dire que les personnes devraient être imposées selon leur capacité de payer. C'est ce que l'on appelle d'ordinaire un régime fiscal progressif. Au Canada, comme dans la plupart des pays industrialisés, notre régime fiscal se compose de taux progressifs. Cela signifie que les contribuables ayant les revenus les plus élevés doivent être hypothétiquement imposés à des taux plus élevés.

Avant que Brian Mulroney ne devienne premier ministre, il y a avait dix échelons différents pour l'imposition des revenus. Mulroney a réduit ce nombre à trois, et a dramatiquement réduit les taux imposés aux revenus élevés.

Par la même occasion, Mulroney a introduit la Taxe sur les produits et services et celle-ci ne tient aucunement compte de la capacité des personnes à payer. Avec cette TPS ce sont les personnes plus pauvres qui payent un plus grand pourcentage de leurs revenus en taxes que les gens plus riches.

Après la réduction des impôts des riches, le déficit du Canada a commencé à gonfler démesurément. Plutôt que de réintroduire des impôts pour les hauts salariés, le gouvernement a réduit le financement de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale.

Comme la Cause «échappatoire fiscale » le montre très clairement, notre régime fiscal n'est plus équitable. La plupart des familles canadiennes gagnent moins qu'il y a vingt ans et pourtant l'impôt sur leur revenu personnel est le plus élevé de toute l'histoire canadienne. Les gouvernements réduisent même les services sur lesquels la population compte. Résultats : salles d'urgence bondées, plus de banques alimentaires et un système scolaire public qui doit faire toujours plus avec toujours moins.

Pendant ce temps :

- certaines personnes ayant des revenus élevés ne payent que peu ou pas d'impôt sur le revenu
- de nombreuses entreprises rentables ne payent pas d'impôts
- certaines familles profitent de fiducies familiales pour éviter de payer des impôts sur les gains en capital

Si le gouvernement le voulait, il pourrait ramener l'équité dans le régime fiscal. Il pourrait mettre fin aux échappatoires fiscales et s'assurer que tout le monde paye sa juste part.

Mettre fin aux échappatoires fiscales

NOUS SOMMES ENGAGÉS à poursuivre notre campagne afin que le gouvernement fédéral perçoive les centaines de millions de dollars d'impôt non versés par une des familles les plus riches du Canada.

Mais la justice n'est pas gratuite. Le Centre de jurisprudence d'intérêt public du Manitoba nous offre ses services juridiques. Il ne peut toutefois pas couvrir tous les frais de la poursuite. Si vous voulez nous donner un coup de main, vous pouvez :

- Donner un exemplaire de ce tabloïd à un-e ami-e. Si vous voulez obtenir plus d'exemplaires, vous pouvez les commander chez CHO!CES : Une coalition pour la justice sociale, 409-275 Broadway, Winnipeg (Manitoba), R3C 4M6. Ils sont gratuits.
- Envoyez-nous un don pour couvrir les frais juridiques. Veuillez établir les chèques à l'ordre de CHO!CES : Destinataire : Projet «Échappatoire fiscale»

Projet «Échappatoire fiscale»

CHO!CES : Une coalition pour la justice sociale

Bureau 409, 275 Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 4M6
Téléphone : (204) 944-9408 Télécopieur : (204) 957-1508

Nom : ....
Adresse : ....
Ville : ....
Code postal : ....
Numéro de téléphone : ....
Courriel : ....